DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12575 — 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine — VENDREDI 5 JUILLET 1985

Remaniement à Madrid

M. Felipe Gonzalez, qui est aux affaires en Espagne depuis décembre 1982, devait faire connaître, après un entretien avec le roi Juan Carlos, ce jeudi 4 juillet, la composition de son nouveau gouvernement. C'est le premier remaniement de l'équipe dirigeante en trente mois de pouvoir. C'est sans doute aussi le dernier avant les élections générales, qui pourraient avoir lieu en juin 1986. Les socialistes espagnols, qui gouvernent avec prudence, réalisme et pragmatisme, sont bien placés pour remporter une nouvelle victoire.

La cote de popularité de M. Gonzalez reste intacte malgré la crise, l'interminable problème basque et des réformes de société jugées audacieuses par les secteurs les plus conservateurs mais finalement bien acceptées par l'opinion. M. Adolfo Suarez, l'homme de la transition du franquisme à la démocratie, était resté cinq ans à la tête du gouvernement. L'Espagne nouvelle est une démocratie presque sans taches, une monarchie parlementaire exemplaire, et sa stabilité politique est également remarquable.

Six ministres sur les seize du cabinet Gonzalez seraient partants. Mais, dès mercredi, M. Fernando Moran, le ministre des affaires étrangères, a été officiellement informé d'une disgrâce qui n'a surpris personne. Contre vents et marées, et en conflit avec le chef du gouvernement, M. Fernando Moran s'est efforcé, avec courage et non sans difficultés, de rester fidèle au programme du PSOE, le *Parti socialiste ouvrier*. Il était en particulier *tout à fait* hostile à l'infléchissement de la diplomatie espagnole vers des thèses plus conformes à l'atlantisme « bien tempéré » de M. Gonzalez, qui avait promis, pendant la campagne électorale, un référendum national sur le maintien de l'Espagne dans l'OTAN mais n'a cessé de reculer la date de cette consultation délicate.

Le départ de M. Moran illustre donc un certain « virage » de la politique étrangère l'abandon relatif de cette diplomatie « tous azimuts » proclamée par les socialistes avant leur accession au pouvoir. C'est sans doute M. Francisco Fernandez Ordoñez, ancien ministre du cabinet Suarez, très compétent mais plus souple, qui s'installera au palais de Santa-Cruz, le Quai d'Orsay espagnol. La tâche de M. Gonzalez reste difficile : il doit convaincre une opinion très réticente de ratifier le maintien de l'Espagne dans l'organisation militaire de l'alliance atlantique. Pour le chef du gouvernement, ce *maintien* va de soi dès lors que l'Espagne doit être membre à part entière de la Communauté européenne.

Ce n'est apparemment pas l'avis de la majorité des Espagnols. Les sondages sont formels : au moins 60 % des personnes régulièrement interrogées sur cette question *sont* contre le maintien. Mais M. Gonzalez a déjà fait la preuve de son habileté. Et il espère, en échange de sa « bonne volonté » atlantique, obtenir une sensible réduction de la présence militaire américaine en Espagne. M. Moran peut en tout cas partir la tête haute : l'adhésion tant attendue à la CEE, la reprise du dialogue avec Londres sur Gibraltar et un net réchauffement (alors que le roi Juan Carlos est attendu en visite officielle en France la semaine prochaine) des relations avec Paris sont à mettre à son actif.

L'OPEP veut éviter un effondrement des prix du pétrole

Les treize pays membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) se réunissent le vendredi 5 juillet à Vienne alors que le marché pétrolier est déprimé et que nombre d'experts n'excluent plus une nouvelle baisse des prix du pétrole. Malgré leurs divisions, ils cherchent à éviter une crise généralisée.

En cet été 1985 seront célébrés deux anniversaires : l'entrée de la Grande-Bretagne il y a dix ans dans le club fermé des grands producteurs de pétrole et la création, il y a vingt-cinq ans, à Bagdad de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). L'une pavoise, l'autre pas.

Tandis que le Royaume-Uni, devenu le troisième producteur mondial devant le Mexique et l'Arabie saoudite, bat tous ses records de production, l'OPEP, elle, n'a jamais depuis plusieurs décennies extrait moins de pétrole qu'en ce début juillet : à peine plus de 14 millions de barils par jour (1) (soit moins d'un tiers de la production mondiale).

Juste retour des choses ? Il est certain que l'Organisation paie très cher ses audaces passées. Pour avoir pendant huit ans dicté leur loi au marché et repris aux *« sept sœurs »* la maîtrise de *leur* sous-sol, les treize pays membres sont aujourd'hui les seuls à supporter le poids de la défense du prix du brut. Ils ont jusqu'ici assez bien réussi, pourront-ils tenir encore longtemps ? Rien n'est moins sûr.

Si la chute des prix attendue depuis trois ans a jusqu'à présent été évitée, tous les experts ressortent depuis peu des tiroirs les scénarios de rupture abandonnés depuis plus de deux ans, même si le point critique n'est pas attendu avant 1986.

L'OPEP n'est pas parvenue à maintenir les prix du brut au niveau de 1981 (34 dollars par baril) (2). De crise en crise les prix ont diminué d'environ 20 % depuis le début de 1983 (pour atteindre aujourd'hui 25 à 28 dollars selon les qualités). L'étonnant, cependant, c'est qu'ils n'aient pas baissé plus vite et plus fort. La chute de la consommation à un niveau inférieur à celui de 1973 crée des surcapacités énormes dans toute la filière pétrolière, de l'extraction du brut à la distribution. Sur un marché soumis à une vraie concurrence, les prix auraient dû chuter beaucoup plus rapidement à un point d'équilibre situé, selon les experts, entre 5 et 15 dollars par baril.

L'OPEP jusqu'à présent a donc bien joué son rôle d'amortisseur, pour le plus grand profit des compagnies pétrolières, des Etats-Unis, et plus généralement de tous les producteurs non membres de l'Organisation.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 23.)

(1) Une tonne équivaut à 7,3 barils ; 1 million de barils par jour à 50 millions de tonnes par an.

(2) Les tarifs officiels de l'OPEP ont baissé de 17 % ; les tarifs réellement appliqués dans la plupart des transactions au jour le jour de 21 % depuis le début de 1983.

M. Gorbatchev lance une « offensive de charme » vers l'Europe occidentale

La visite à Paris de M. Gorbatchev, qui doit y séjourner du 2 au 5 octobre prochain, sera la première que le secrétaire général rende, en tant que tel, à un pays occidental. Elle précédera d'un mois et demi le « sommet » américano-soviétique organisé à Genève les 19 et 20 novembre.

La préséance accordée au président français sur M. Reagan traduit un regain d'intérêt de la direction actuelle du Kremlin pour l'Europe. Un intérêt qu'indiquait déjà, le mois dernier, le renouvellement de l'offre du Comecon à la Communauté européenne, avec laquelle l'organisme de coopération économique des pays de l'Est cherche à établir et à institutionnaliser ses rapports.

Ce n'est pas la première fois que les Soviétiques, confrontés à des difficultés persistantes dans leurs relations avec les Etats-Unis, cherchent à jouer la carte ouest-européenne.

Le changement de pouvoir à Moscou s'y prête d'autant mieux, cette fois-ci, que M. Gorbatchev, avant même son accession au sommet réel de la hiérarchie politique soviétique, avait commencé de s'affirmer comme un dirigeant moderniste, à l'allure et au ton plus « occidentaux ». On s'en était rendu compte, en particulier, lors de la visite qu'il avait rendue à M[me] Thatcher en décembre dernier.

La France, qui a marqué une grande froideur à l'URSS depuis 1981, mais avec laquelle les rapports du Kremlin sont en train de s'améliorer sensiblement, fournissait de ce point de vue une bonne entrée en matière à M. Gorbatchev pour son offensive de charme en direction de l'Europe de l'Ouest. Le secrétaire général peut essayer de profiter des vives réserves que suscite à Paris l'initiative de défense stratégique de M. Reagan, tout en marquant son intérêt pour le projet Eurêka.

Jusqu'où cette opération séduction pourra-t-elle aller ? Les Soviétiques vont-ils aussi changer d'attitude à l'égard de la République fédérale, qui reste en Europe leur partenaire prioritaire, et permettre une relance des relations entre les deux Etats allemands ? L'évolution des rapports avec Bonn, plus encore que la visite à Paris de M. Gorbatchev, sera un test des intentions réelles du Kremlin maintenant que semble tournée la page des euromissiles de l'OTAN, contre lesquels l'URSS avait, ces dernières *années, mobilisé sans succès* toutes les influences dont elle peut disposer à l'Ouest.

B. B.

(Lire nos autres informations page 3.)

UN PROJET DES DÉPUTÉS PS
Des appelés dans la police

Des appelés du contingent faisant leur service dans la police nationale ? Des policiers auxiliaires comme il y a, depuis 1971, des gendarmes auxiliaires ? La question posée, aussi bien à droite qu'à gauche et notamment dans des proposi*tions de loi du RPR, n'est désormais* plus théorique. Le groupe socialiste envisage en effet de compléter en ce sens le projet de loi de modernisation de la police nationale de 1986 à 1990, soumis à la discussion de l'Assemblée nationale à partir du 10 juillet. Désigné comme rapporteur sur le projet de loi, M. Gilbert Bonnemaison, député (PS) de Seine-Saint-Denis et vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD), devrait soumettre cette proposition, dès jeudi 4 juillet, à ses collègues de la commission des lois.

Selon des sources dignes de foi, les parlementaires socialistes seraient acquis à cette idée, de *même que le ministre de l'intérieur,* M. Pierre Joxe. Il y aurait donc, à partir de 1986, des gardiens de la paix auxiliaires, la proposition visant en effet les corps en tenue de la police nationale. Elle prendrait la forme d'un amendement à l'article 91 du code du service national, qui définit le *« service actif de défense accompli dans les corps de défense lorsque ceux-ci sont constitués de façon permanente »*. Ces appelés-policiers s'ajouteraient donc aux autres catégories de jeunes gens, soumis aux obligations du service national, mais n'ayant pas d'affectation militaire : les scientifiques du contingent, l'assistance technique, le service de coopération.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 10.)

Les vétérans de la guerre d'Algérie

Le 3 juillet 1962, l'Algérie proclamait son indépendance. Trois mois et demi auparavant était intervenu, au moins sur le papier, un « cessez-le-feu » dans une guerre qui, pour la France officielle, n'a jamais eu lieu : du 1[er] novembre 1954 au 19 mars 1962 ne se sont, en principe, déroulées que des « opérations de maintien de l'ordre ».

Pendant ces sept longues années, notamment à partir de Pâques 1956, où le contingent fut massivement utilisé, deux millions sept cent mille jeunes Français se sont succédé outre-Méditerranée. Aujourd'hui, la quarantaine largement dépassée, que disent-ils de cette époque de leur vie, ou pourquoi se taisent-ils ?

I. — *La volonté d'oublier*

par JEAN PLANCHAIS

La salle du conseil dans une commune rurale. Les anciens combattants sont en réunion. Une douzaine de présents, une dizaine d'excusés. Le dernier vétéran de 14-18 vient de mourir. Les effectifs diminuent. *« Et ceux d'Algérie,* demande le président, *ne pourrait-on les faire venir ! »*

« Ils sont comme nous autres, ceux de 39-40, dit quelqu'un. *Ils sont mal considérés. Ils n'ont pas été vainqueurs et ils se taisent. La plupart ne souhaitent qu'une chose : qu'on leur fiche la paix. »*

Les accusations récemment portées contre M. Jean-Marie Le Pen ont ramené au jour l'affaire d'Algérie. Même si l'immense majorité de ceux qui y ont participé n'ont rien à voir avec la torture, à droite, à gauche, au centre, les anciens ont souvent peu apprécié ce rappel d'un passé volontairement ou involontairement oublié. Solidarité dans le malaise qui s'était déjà manifestée lors de la présence à Alger le 1[er] novembre 1984, anniversaire de l'insurrection, de M. Claude Cheysson, alors ministre des relations extérieures.

Le bruit léger de ces réactions rend d'autant plus sensible, comme un murmure dans la nuit, le silence de toute une génération.

Elle a peu de souvenirs communs. L'Algérie de 1961 n'est pas l'Algérie de 1956. En 1956, l'adversaire était le FLN. L'armée devait absorber brusquement des garçons mal entraînés, mal acclimatés, souvent mal encadrés et qui, pour ce qui concerne une partie des « rappelés », rechignaient, pour ne pas dire plus, à cette aventure forcée. La pagaille. Après 1960, la mécanique tournait mieux, mais la tourmente balayait les villes. La lutte se déroulait parfois sur deux fronts.

Dans le bled, la communauté de base, c'était la section. Des mois sur un piton, coupés de tout, ou dans les services, ou sur les routes. Pas de front — on ne peut qualifier ainsi les barrages aux frontières, — pas de tranchées, pas de chevauchées héroïques, sauf pour les unités opérationnelles — le petit nombre. Des expériences très partielles, très individualisées et très différentes. Pour les uns, des opérations souvent décevantes. La plupart des autres n'ont jamais tiré un coup de fusil. Avec les Français d'Algérie, les contacts étaient rares dans le bled, tendus souvent dans les villes, où l'on se parlait peu. Le souvenir des jeunes soldats tués un jour de folie à Bab-el-Oued par des compatriotes, et celui de la répression, du massacre de la rue d'Isly qui suivit, ne pouvaient guère faciliter les rencontres. Les malheurs de la communauté pied-noir, les circonstances de son exode, ont laissé une gêne. Responsables de leurs malheurs ? Abandonnés par une métropole qu'ils n'avaient souvent jamais vue ? Des *questions désagréables* qu'on s'efforça, qu'on s'efforce toujours, de ne pas se poser.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR
Vocation

Bien qu'il ait « de plus en plus honte de la politique française ». M. Michel Rocard voit l'avenir en rose. Il l'a dit mercredi sans vergogne : « La totalité des socialistes ont vocation à devenir rocardiens. »

On attend avec curiosité et gourmandise les conversions spectaculaires ainsi annoncées, MM. Mauroy, Fabius, Jospin, Chevènement, Poperen rejoignant, toute honte bue, le courant rocardien.

Certes, il n'y a que les imbéciles qui ne changent jamais d'avis, mais, dans l'immédiat, on a l'impression que la vraie question, pour eux, est plutôt de savoir si la totalité des rocardiens ont vocation à rester socialistes.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde DES LIVRES

LIRE

débats

VALEURS POLITIQUES

Alain Touraine explique pourquoi il préfère être un libéral de gauche plutôt qu'un socialiste de droite et Gilbert Orsoni, recherchant les critères d'un socialisme moderne, estime que le système se définira plus par ses moyens que par ses objectifs.

Le socialisme moyen de diffusion des pouvoirs

On ne peut plus proposer un système clé en main mais une démarche, dans le respect des grands équilibres économiques.

par GILBERT ORSONI (*)

LE socialisme est en crise. Mais quel socialisme ? Ce qui est en crise, ce sont les visions du socialisme produites par la société industrielle.

Le socialisme, que peut-il être ? S'il n'est cette absolue négation de l'idéal qu'en représentent les pays qui s'affublent pourtant de son nom. S'il ne peut être, pour une société développée, ses avatars tropicaux, autoritaires, et souvent copies mal conformes d'un modèle qui n'aurait pas dû en être un. S'il ne peut être non plus (uniquement) ce socialisme de la redistribution que les social-démocraties d'Europe du Nord ont instauré, et qui, tout en ayant obtenu de remarquables résultats, bute sur les limites de l'Etat-providence et de la crise de développement des sociétés industrielles. S'il n'est pas vraiment ce que beaucoup voyaient poindre pour la France à l'aube des années 80.

D'abord le rappel d'un certain nombre de valeurs, de principes, ou d'objectifs fondamentaux. Fonds commun des socialistes, mais en lesquels d'autres peuvent se reconnaître (antitotalitarisme, antiracisme, justice sociale...). Références qui pourraient paraître superflues mais que de récents événements montrent toujours nécessaires. Les phénomènes de société sont d'ailleurs, selon les périodes, plus significatifs que certains choix de politique économique ou sociale pour trancher entre droite et gauche. Le débat prévention-répression ou société multiraciale-rejet des immigrés est, à cet égard, plus révélateur que le fait de connaître le pourcentage souhaitable de réinjection de capital privé dans les entreprises nationales...

Et, comme condition du respect de ces valeurs et objectifs, la recherche d'une société plus solidaire et d'une promotion des catégories les plus nombreuses et les plus exclues (des richesses et du pouvoir), ce qui déborde largement le contenu de la classe ouvrière.

Mais ce n'est pas tant au regard de tels objectifs, qui devraient être partagés par une large majorité de Français, qu'au *niveau des moyens* que la particularité d'un socialisme adapté à notre temps devrait apparaître. Moyens qui, en eux-mêmes aussi, pourraient s'avérer susceptibles de rallier un nombre croissant de citoyens. Moyens qui permettent mieux de définir une idéologie que le seul système auquel ils conduisent, dans la mesure où ce système sera, en fin de compte, ce que les moyens auront d'abord été.

Une attitude

Le socialisme moderne ne saurait être, en effet, un système clé en main qu'il suffirait de définir, de décrire et d'appliquer une fois conquis le pouvoir politique. L'expérience nous a appris à quel point il fallait se méfier des programmes trop construits.

Ce socialisme doit d'abord apparaître comme une attitude, une démarche. De diffusion des pouvoirs. D'accès aux responsabilités. Quel que soit le cadre de travail (fonction publique, entreprises publiques ou privées). Sous les formes les plus diverses (développement de l'économie sociale, des formules de consultation, voire de décision). En cherchant, dans la mesure du possible, à associer personnellement le travailleur lui-même. Dans le respect le plus absolu des grands équilibres économiques.

Car là se trouve la clé du succès d'un socialisme moderne : concilier l'impératif économique (dont on s'est bien rendu compte, en 1982-1983, qu'il était une condition première, sinon la première condition à la réussite de tout gouvernement, fût-il socialiste) et l'ambition sociale, qu'il ne conviendrait pas d'oublier après avoir, en principe, tant voulu lui sacrifier...

Le socialisme, en effet, c'est un projet social (allant de la formation des travailleurs jusqu'à leur émancipation). Et si ce projet social ne doit pas être sacrifié par une politique économique irréaliste, oublieuse des grands équilibres, mener une telle politique économique — ce que fait bien le gouvernement depuis deux ans (avec le nécessaire volet de la modernisation) — ne doit pas rendre une équipe dirigeante oublieuse du projet social dont *toute gauche doit être porteuse. Sauf, précisément, à n'être plus la* gauche. Mais un simple conglomérat d'intérêts sans autre perspective que d'éviter la restauration d'une politique ancienne.

(*) Maître de conférences à la faculté de droit et de sciences politiques d'Aix-Marseille.

Républicains et libéraux

A gauche comme à droite, des citoyens privilégient soit l'identité nationale et l'Etat soit un modèle de créativité et de tolérance. Aucune force politique ne peut s'éloigner durablement du second.

par ALAIN TOURAINE

LES mots « république » et « citoyen » n'ont plus la force libératrice qu'ils avaient en 1792 ou en 1848, ou encore dans le vocabulaire du général de Gaulle.

Pour deux raisons opposées. D'abord, parce que notre vie collective est de plus en plus déterminée par des forces internationales et non plus par des décisions nationales. Notre économie s'est ouverte aux échanges planétaires ; notre sécurité dépend plus des relations entre l'URSS et les Etats-Unis que de notre politique de défense ; les plus puissantes idéologies — le léninisme et le maoïsme, les mouvements de libération nationale, l'islamisme — se sont formées en dehors de nous, et mettent en cause, souvent avec violence, notre habitude de nous identifier à l'universel. Ensuite et de manière inverse, parce que, au-dessous du niveau national, nous accordons plus d'importance et d'autonomie qu'autrefois à l'entreprise et au consommateur, en un mot au *marché*, mais aussi aux associations, aux minorités, et par-dessus tout à l'individu.

L'Etat ne nous apparaît plus comme le magistrat suprême, mais à la fois comme une hyper-entreprise — comme on dit un hypermarché — et aussi comme une clientèle politique. Il est moins une république qu'un prince, avec ses intérêts particuliers, et cette évolution n'a cessé de se renforcer depuis vingt ans. Ce qui transforme en retour l'action démocratique. Son but était de créer une bonne société, des institutions justes ; il est de plus en plus de protéger l'individu et les collectivités contre le pouvoir à la fois politique, économique et même idéologique de l'Etat.

De là, la remontée de l'individualisme, face à ce qu'on n'ose plus nommer le collectivisme, tellement le mot sonne mal. Qui croit, aujourd'hui, que le bonheur dépend des institutions et d'une transformation de la propriété ou d'un mode de gestion économique ? Qui croit que le but principal de l'école soit de former de bons citoyens ? Face à la grande tradition des légistes, monarchistes ou *républicains*, s'affirme avec une force croissante l'autre grande tradition occidentale, l'affirmation *libérale* des droits de la conscience, du libre examen, de l'esprit critique et de l'*opinion publique*, qui a des racines aussi fortes dans notre vie intellectuelle et scolaire que l'autre, celle des manuels d'instruction civique.

Changement et solidarité sociale

Ces réflexions sont-elles trop éloignées de l'actualité ? Aucunement. Notre pays se sent en crise, doute de lui-même, est traversé par des mouvements irrationnels, atteint à nouveau par le racisme et la xénophobie qui l'ont déjà plusieurs fois sali. Face à cette situation se fait entendre, à gauche comme à droite, le rappel à l'ordre *républicain*, capable de redonner à chacun le sens de la sécurité, de tracer une frontière claire entre le permis et l'interdit, et de renforcer notre conscience d'appartenir, nous aussi, à une nation possédant son identité culturelle et dont l'Etat peut assumer seul un rôle modernisateur que les élites bourgeoises n'ont jamais pleinement pris en charge.

Cet objectif est respectable, mais il cache aussi des stratégies défensives, la peur de l'avenir, le protectionnisme social. Notre grand problème n'est-il pas, au contraire, d'affronter le changement, en ayant confiance en notre capacité de retrouver la prospérité et d'accroître la diversité et la complexité de notre vie sociale, tout en nous donnant les moyens de maintenir et de renforcer la grande œuvre de solidarité sociale entreprise depuis 1945 ?

Parce que nous avons construit une République et des libertés, et parce qu'il n'est pas question d'y renoncer, nous pouvons aller plus loin que le maintien de l'ordre républicain et offrir au monde un modèle libéral de créativité, de dynamisme, de diversité et de tolérance dont nous aurions grand tort de croire qu'il n'a plus de capacité d'attraction.

Il est vrai que ni à droite ni à gauche les *libéraux* ne peuvent l'emporter seuls, mais, des deux côtés, leur importance ne cesse d'augmenter ; et contre eux, ni à droite ni à gauche, les *républicains* ne peuvent l'emporter seuls.

Il appartient assurément aux politiques de décider de ce qui est possible dans le court terme, mais il faut aussi leur rappeler qu'il existe des tendances à long terme contre lesquelles ils ne peuvent rien. Aujourd'hui, alors qu'il s'agit moins de se protéger contre la crise que de se lancer dans l'invention de nouvelles formes de vie économique et sociale en sortant de modèles d'action et de pensées épuisés, aucune force politique n'a d'avenir si elle ne sait pas donner forme à ses aspirations *libérales*, qui peuvent s'orienter aussi bien vers la gauche que vers la droite. Quant à moi, je préfère être un libéral de gauche plutôt qu'un socialiste de droite.

LU

REGARDS CROISÉS SUR NOS CONCITOYENS

Radiographie des Français

SOUS prétexte que la France est en train de changer et que les années 80 apparaissent comme des années-charnières, trois livres viennent de paraître qui se proposent de décrire la société française d'aujourd'hui.

Le plus complet, *l'Etat de la France et de ses habitants*, réalisé sous la direction de Jean-Yves Potel, rassemble près de deux cents textes dus à des auteurs (chercheurs, universitaires, journalistes) qui connaissent bien le domaine dont ils traitent : ainsi, pour n'en citer que quelques-uns, Daniel Lindenberg présente-t-il le mouvement des idées, Alain Lipietz le système économique, Olivier Duhamel les institutions, Georges Marion la police, Frédéric Pottecher la justice, Henri Weber le patronat, Gérard Soulier les droits de l'homme, et nos collaborateurs Jacques Lonchampt et Marcelle Michel respectivement la musique et la danse.

« En dix ans, la France a changé de peau », explique Jean-Yves Potel dans le prologue. C'est cette mutation que l'ouvrage tente de saisir à travers les multiples « facettes » de la société : la famille, le travail, les loisirs, les régions, la vie politique et sociale, les relations internationales. Toutes les questions d'actualité — de l'immigration, qui ouvre le volume, à la « menace soviétique », qui le clôt, — sont abordées, dans un esprit de sérieux et d'objectivité qui n'empêche pas chacun des articles de conserver un ton personnel. L'usage du livre est facilité par quinze pages d'adresses (d'associations, de centres de documentation et d'institutions diverses) et un index détaillé.

∴

Deux autres publications, *Les Français vus par les Français* et *Francoscopie*, se donnent aussi pour tâche d'étudier l'évolution des mentalités en France. Elles valent plus par le brio du commentaire que par la rigueur de la méthode.

Les Français vus par les Français mettent en œuvre une procédure originale. Douze cadres ou membres de professions libérales, tous de la région parisienne, réunis autour d'un animateur pour chercher comment améliorer l'image de la France à l'étranger, ont été invités à dire, spontanément, ce qui leur venait à l'esprit à propos des Français. Ainsi s'est construite, à travers leurs échanges sur des thèmes généraux tels que le corps, la femme, l'amour, la gloire, les autres, etc., une certaine représentation de leurs compatriotes, qui fait apparaître sinon « *la structure globale de la personnalité française d'aujourd'hui* », comme le suggère audacieusement l'auteur, du moins quelques-unes des « *fibres* » qu'il est possible de « *faire vibrer* ».

∴

Francoscopie propose « *le premier check-up des Français* » par un professionnel du marketing, Gérard Mermet. Outre les statistiques officielles, son travail repose sur deux sources principales : les résultats des sondages publiés sur les sujets les plus variés au cours des dernières années, et l'étude des styles de vie élaborée par Bernard Cathelat et le Centre de communication avancée.

En six chapitres consacrés successivement à l'individu, la famille, la société, le travail, l'argent et les loisirs, il fait le point sur des questions aussi diverses que la lutte contre la maladie, la crise du logement, la montée de la délinquance, le développement du chômage, l'éventail des revenus ou la pratique des sports.

Les informations ainsi recensées par l'auteur, et regroupées en fin de volume dans un index, sont d'une utilité incontestable pour qui s'intéresse à la vie des Français. Plus contestable est leur interprétation, qui pèche soit par simplisme (la lecture des sondages mériterait quelques précautions de méthode), soit par légèreté (la répartition des Français en cinq grandes familles : les « *matérialistes* », les « *égocentrés* », les « *rigoristes* », les « *décalés* », les « *activistes* », développée par Bernard Cathelat, même si elle séduit les spécialistes de marketing, procède de généralisations un peu rapides).

Au moins ce livre, comme les deux autres et comme la plupart des productions de sociologie spontanée, fournit-il des matériaux qui pourront ensuite servir à une analyse plus approfondie de la société française.

THOMAS FERENCZI.

★ L'ETAT DE LA FRANCE ET DE SES HABITANTS, sous la direction de Jean-Yves Potel. Ed. La Découverte, 640 p., 125 F.

★ LES FRANÇAIS VUS PAR LES FRANÇAIS, de Guy Nevers. Ed. Bernard Barrault et Eugénie SA, 320 p., 98 F.

★ FRANCOSCOPIE, de Gérard Mermet. Larousse, 428 p., 98 F.

COURRIER DES LECTEURS

La politique « agressive » du Nicaragua

... Il n'est pas question pour moi de nier les erreurs commises par le gouvernement nicaraguayen (*le Monde* du 15 juin). En grande partie, les sandinistes les ont eux-mêmes reconnues.

Solidaire d'un certain processus d'indépendance et de développement au Nicaragua, je trouve inacceptable de faire croire que les sandinistes mènent une politique guerrière et agressive. Si le pays est sur le pied de guerre, dilapide plus de 40 % de son budget pour la défense ainsi que toutes les forces humaines que cela implique, entravant complètement son développement, c'est parce que l'administration américaine, toute-puissante et hautaine face aux juridictions internationales, mène la guerre contre le Nicaragua en s'appuyant sur une opposition armée composée principalement d'ex-somozistes à la recherche d'une virginité démocrate aux yeux de l'opinion internationale. Il ne faudrait pas inverser les rôles !

Qui a rompu unilatéralement les négociations de Manzanillo, Etats-Unis-Nicaragua, si ce n'est le gouvernement américain ? Qui a été le premier pays à ratifier l'acte du 7 septembre 1984 du groupe de Contadora planifiant une solution négociée en Amérique centrale, si ce n'est le Nicaragua ? Qui a poussé la Coordinadora Democratica, principale force d'opposition, à ne pas participer aux élections de novembre, si ce n'est l'administration Reagan ?

XAVIER GUYON,
Professeur à l'université Paris-I.

Anglo-américain

Deux dispositions permettraient — me semble-t-il — d'atteindre l'objectif que désigne M. Pierre Maillard dans son article « Gare à la colonisation culturelle » (*le Monde* du 12 juin, page 2) :

UN : Rendre facultatif l'enseignement des langues étrangères.

DEUX : N'inscrire que la seule langue *allemande* parmi les épreuves des concours et appliquer à ces dernières les plus forts coefficients.

ROGER CASENS
(Paris).

Requiem pour Van Gogh

Nouvelle stupéfiante, la petite bâtisse qui abrite l'ex-Auberge Ravoux, à Auvers-sur-Oise, est non seulement en péril mais est mise en vente (...).

Qu'adviendra-t-il de cette bicoque — lieu historique non classé bien qu'appartenant au patrimoine de la peinture universelle — lorsque, après l'avoir consolidée (ce qui est certainement indispensable), on l'aura *rénovée* ? Il n'est que de constater les restaurations abusives de certains hôtels du Marais ou le résultat consternant suite à la réfection des appartements du Grand Trianon.

Et puis vendra-t-on à l'Auberge Ravoux des hamburgers ou des hot-dogs comme aujourd'hui sur l'avenue des Champs-Elysées qui fut, d'antan, la plus belle du monde ?

Quant à la poignante cellule de quelques mètres carrés qui vous serre la gorge, avec sa minuscule lucarne donnant sur le ciel et sa misérable carcasse de lit en fer où le fou de la couleur rendit son dernier soupir, comment la restaurer sans lui enlever son authenticité ? Oui, pitié pour l'âme du pauvre Vincent. Laissons-le dormir en paix, elle a assez souffert.

SOS Monsieur Lang, qui avez tant de projets grandioses, daignez verser une petite obole pour l'Auberge Ravoux afin d'en faire un haut lieu de l'impressionnisme comme c'est le cas maintenant, de la maison de Monet à Giverny.

RAPHAËL DE CUTTOLI.

Le gai savoir

M. Michel Vieillefosse, chef du service génie biologique et médical spatial du Centre national d'études spatiales, a déploré les « pitreries » de Patrick Baudry lors du vol de la navette Discovery. Il lui reproche de donner « *une image fausse du formidable travail scientifique et technique accompli* ».

Mais pourquoi donc la science devrait-elle être morose ? La fantaisie et la bonne humeur seraient-elles incompatibles avec la recherche scientifique ? Que l'on se souvienne simplement de l'admirable photo d'Albert Einstein tirant la langue aux photographes. (...)

BERNARD GENESTAR
(Beauvais).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX — OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

L'ANNONCE DE LA VISITE DE M. GORBATCHEV EN FRANCE

Moscou : « Favoriser le retour à la détente »

De notre correspondant

Moscou. – L'annonce du prochain sommet soviéto-américain s'est accompagnée, à Moscou, d'une aigreur non dissimulée devant les fuites américaines qui avaient largement éventé la nouvelle. M. Lomeiko, porte-parole du ministère des affaires étrangères, a indiqué qu'il avait été convenu avec les Américains de ne la rendre publique que mercredi 3 juillet à 20 heures (heure de Moscou – 18 heures à Paris). Le communiqué officiel indique que, *« conformément à une entente mutuelle »*, MM. Gorbatchev et Reagan *« se rencontreront à Genève, en Suisse, les 19 et 20 novembre 1985 »*.

M. Lomeiko a tenu à annoncer en premier lieu la visite que le secrétaire général effectuera en France du 2 au 5 octobre. *« Les relations soviéto-françaises se sont intensifiées ces derniers temps. Cela concerne non seulement la coopération économique, avec la conclusion récente d'une série de contrats importants (1), mais aussi les contacts politiques »*, a affirmé le porte-parole. La visite en France de M. Gorbatchev pourrait en outre, selon lui, *« contribuer à l'assainissement de la conjoncture internationale et au retour à la détente »* ainsi qu'au *« renforcement de la sécurité et de la coopération en Europe »*.

Malgré les efforts de M. Lomeiko et des journalistes soviétiques, le sommet soviéto-américain avait cependant nécessairement, mercredi soir, la vedette à Moscou. Face aux questions des correspondants étrangers, le porte-parole soviétique s'est livré à un exercice de haute voltige : tout en refusant d'affirmer explicitement qu'un échec aux négociations de Genève ne pouvait pas remettre en question la rencontre, les 19 et 20 novembre dans la même ville, de MM. Gorbatchev et Reagan, il a soigneusement distingué à plusieurs reprises les deux événements. Il a rappelé au passage que le moratoire proclamé unilatéralement par le secrétaire général sur le déploiement des SS-20 était précisément valable jusqu'en novembre...

La *Pravda* de ce jeudi 4 juillet publie en première page le message adressé par le présidium du Soviet suprême à M. Reagan à l'occasion de la fête nationale américaine. La direction soviétique présente ses *« vœux de paix et de bien-être au peuple américain »*. Elle exprime, d'autre part, *« l'espoir que notre disposition à avoir des relations stables et constructives avec votre pays rencontrera la nécessaire réciprocité »*. On ne saurait être plus prudent...

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Le 25 avril dernier, deux firmes françaises ont été choisies pour construire deux usines de traitement du gaz naturel à Astrakan et à Tenghiz, à proximité de la mer Caspienne. Usinor vendra d'autre part à l'URSS pour 4 milliards de francs de produits sidérurgiques en 1986 et 1987.

UN DES PREMIERS « UKASES » DE M. GROMYKO

Le hasard fait que l'un des premiers « ukases » (décrets) signés par le nouveau chef de l'Etat, M. Andrei Gromyko, concerne le successeur de Iouri Lioubimov au théâtre de la Taganka. *« Pour ses mérites au service de l'art théâtral soviétique »*, Anatoli Efros a été décoré à l'occasion de son soixantième anniversaire de l'ordre du Drapeau rouge du travail, écrit le mercredi 3 juillet le quotidien *Culture soviétique*.

Après avoir dirigé la Taganka pendant vingt ans et l'avoir rendue célèbre, Lioubimov s'était exilé en Occident. La nomination d'Efros à la tête du théâtre en mars 1984 avait suscité bien des remous dans la troupe, où le souvenir de l'ancien directeur reste très vif. Aux querelles entre anciens acteurs et actrices vedettes de l'époque de Lioubimov et nouveaux venus amenés par Efros, s'ajoute le sentiment de nombreux Moscovites que, malgré son talent, ce dernier n'aurait jamais dû accepter de « succéder » à Lioubimov à la Taganka.

D. Dh.

De la « cure de désintoxication » à la normalisation

En mars, M. Roland Dumas était parti pour Moscou afin de préparer la visite à Paris de Constantin Tchernenko. Il en était revenu, après le décès du chef du Kremlin et la désignation de son successeur, avec le « oui » de principe de M. Gorbatchev à une telle invitation, aussitôt reformulée au nouveau secrétaire général par M. Mitterrand venu assister aux obsèques. En un peu plus de trois mois, l'affaire a pu être réglée et une date arrêtée, comme pour mieux témoigner que la période de « glaciation » des rapports franco-soviétiques était bien finie, et oubliée la *« cure de désintoxication »* que l'on avait d'abord voulu imposer, du côté français, à des relations qui ne pouvaient être *« ni normales ni très bonnes »*, comme M. Pierre Joxe, alors président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, l'avait déclaré en novembre 1982.

En 1981, M. Mitterrand avait inauguré son septennat sous le regard méfiant des Soviétiques. Le nouveau chef de l'Etat n'avait-il pas, alors qu'il était dans l'opposition, dénoncé plus d'une fois la complaisance qu'il prêtait au règne précédent à l'égard du Kremlin ? N'avait-il pas reproché à M. Giscard d'Estaing de s'être comporté en *« petit télégraphiste »* de Léonid Brejnev, en juin 1980, lorsque celui qui siégeait alors à l'Elysée avait transmis au sommet des sept pays les plus industrialisés, réuni à Venise, le message du chef d'un Etat qui venait d'envahir l'Afghanistan ?

Incontestablement, l'attitude de M. Mitterrand aura largement différé de celle de ses prédécesseurs. De Gaulle, tout anticommuniste qu'il fût, avait toujours recherché, dans la guerre comme dans la paix, l'alliance avec *« la Russie »* (comme il aimait à dire pour mieux souligner *qu'à ses yeux l'URSS était* restée une puissance territoriale plus qu'idéologique), et rêvait d'une Europe *« de l'Atlantique à l'Oural »*. Le fondateur de la Vᵉ République avait d'ailleurs reçu aimablement Krouchtchev en France en 1960, alors que le drame de Budapest n'était vieux que de quatre ans, et il devait faire une longue et triomphale tournée en Union soviétique en juin 1966.

Georges Pompidou, d'abord détourné de cette coopération par l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968, devait finalement renouer avec cette dimension essentielle de la diplomatie gaullienne, et établir, lors de son voyage à Moscou de 1970, un protocole des relations diplomatiques et économiques avec Léonid Brejnev, reçu à Paris l'année suivante. Dans son esprit, cette *Ostpolitik* à la française devait contribuer à limiter (tout comme l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE) une influence de Bonn en Europe qu'il jugeait excessive. Quant à M. Giscard d'Estaing, il rencontra Brejnev cinq fois.

En s'installant à l'Elysée, M. Mitterrand avait une position sensiblement différente de celle de ses prédécesseurs. Cette différence tenait à la conjonction de plusieurs facteurs. Le premier était tout simplement que l'ancien premier secrétaire du PS, alliance avec le PC ou non, était sans doute le plus fidèle à l'alliance *atlantique des présidents* de la Vᵉ République. En outre, les socialistes affichaient en 1981 leur intention de rechercher une certaine « moralisation » des rapports internationaux en refusant toute complaisance à l'égard des dictatures – parmi lesquelles M. Mitterrand rangeait sans conteste, et range encore, l'URSS et ses satellites. Il fallait pouvoir afficher la *même exigence* vis-à-vis de Santiago-du-Chili et de Moscou, de l'Afrique du Sud et de la Pologne.

Enfin, même si l'on s'est toujours défendu, à l'Elysée comme dans l'entourage de M. Cheysson, de toute préoccupation de cette nature, la présence de ministres communistes imposait paradoxalement au gouvernement français de se montrer d'une exceptionnelle vigilance à l'égard du Kremlin. Un Kremlin qui traversait une phase particulièrement dure sur le plan diplomatique, qu'il s'agît de l'Afghanistan, de la Pologne ou de son grand combat contre l'effort de rééquilibrage des forces de l'OTAN face au surarmement soviétique.

Si les partenaires de Paris, oubliant d'ailleurs que les bonnes relations avec le Kremlin sont plutôt, en France, une spécialité de droite, avaient pu s'inquiéter des conséquences diplomatiques de l'arrivée de la gauche au pouvoir, ils ont été vite rassurés. Dans l'affaire des euromissiles, en particulier, le président français a résolument « affiché la couleur ». Y compris en apportant son soutien, lors du fameux discours du Bundestag, en janvier 1983, aux thèses d'un chancelier chrétien-démocrate en pleine campagne électorale. La presse et les dirigeants soviétiques, alors, condamnaient sans relâche l'*« atlantisme »* de Paris. *« Les pacifistes, ils sont à l'Ouest ; les missiles, ils sont à l'Est »*, devait notamment déclarer M. Mitterrand lors d'un voyage en Belgique.

Cette très grande fermeté de ton aura été également manifeste dans une autre controverse Paris-Moscou en matière d'armements nucléaires : la France (comme la Grande-Bretagne d'ailleurs) a toujours refusé que sa propre force de dissuasion fût prise en compte dans les pourparlers entre Américains et Soviétiques, comme on prétendait le faire au Kremlin. Elle n'a pourtant pas empêché, avant le réchauffement actuel des rapports, quelques illusions ou quelques complaisances.

C'est ainsi, par exemple, que M. Mitterrand, en novembre 1982, déclara s'attendre à voir l'administration Andropov *« bouger du côté de l'Afghanistan »*. Et lorsque la chasse aérienne soviétique abattit le Boeing des Korean Air Lines fin *août 1983, M. Cheysson*, tout en se déclarant *« bouleversé »*, proposa... un aménagement des règles de la circulation aérienne.

Les quarante-sept « diplomates » expulsés

Ce qui n'était certes pas inutile, et fut d'ailleurs pris en compte par l'OACI, mais tendait à réduire ce drame à un problème technique aux funestes conséquences. Il est vrai que les pays occidentaux, dans leur ensemble, ne marquèrent pas beaucoup plus d'empressement à adopter des sanctions à l'égard de l'URSS ; et aussi que M. Gromyko, qui était attendu à Paris pour les jours suivants, dut patienter quelques jours de plus. Ce « châtiment » ne sembla tout de même pas trop inhumain au Kremlin, puisque l'agence Tass rendit hommage à l'attitude de la France.

La fermeté n'exclut pas la volonté de dialogue, devait en substance préciser le président de la République à la télévision en novembre suivant. La fermeté, Paris n'en avait pas manqué en expulsant quarante-sept « diplomates » soviétiques en poste dans la capitale française (à l'ambassade, à l'UNESCO et dans différentes missions) sans s'attirer d'ailleurs de vraies représailles de la part de Moscou. La volonté de dialogue allait pouvoir, à son tour, se manifester. M. Cheysson rencontra son collègue soviétique, M. Gromyko, à Stokholm, où s'ouvrait, début 1984, la Conférence sur le désarmement en Europe (CDE). M. Arkhipov, premier vice-président du conseil, vint à Paris en février de la même année.

Le mois suivant, à Washington, M. Mitterrand plaida avec succès auprès de M. Reagan la cause de la réouverture du dialogue Est-Ouest. Un de ses arguments les plus forts étant que l'Occident, après avoir victorieusement résisté à la formidable campagne contre son effort de défense, pouvait renouer des relations plus normales avec le Kremlin, sans renoncer à lutter pour le respect des droits de l'homme (en particulier par le rappel des engagements souscrits à Helsinki) et la libre détermination des peuples.

M. Mitterrand tenait d'autant plus à ce rappel que le projet de son voyage à Moscou, qui se précisait en ce printemps 1984, était obscurci par une grande ombre : celle portée par le drame que vivaient les époux Sakharov, sur le sort desquels couraient les bruits les plus alarmants. *« Ils se portent bien »*, assurait-on au Kremlin. Mais le physicien, épuisé par sa grève de la faim, risquait de mourir.

Un « courant d'air chaud »

Ce voyage eut lieu du 20 au 23 juin, sans que Paris ait obtenu de garanties précises mais sans que, finalement, le drame ait eu lieu. Fidèle à sa ligne de conduite, qui consiste à tenir le même langage, où qu'il se trouve, en matière de libertés, M. Mitterrand osa parler du sort du « professeur Sakharov » (ce qui lui valut d'être censuré par la presse soviétique). Mais aussi de beaucoup d'autres sujets, y compris du déficit très important des échanges commerciaux entre les deux pays : quelque 5 milliards de *francs au détriment de la France* en 1984, en dépit des encouragements – d'ailleurs vagues – prodigués à cet égard par le Kremlin.

La tonalité moyenne des propos officiels échangés entre MM. Mitterrand et Tchernenko évoque davantage deux monologues intransigeants qu'un véritable dialogue : *« Nous n'accepterons jamais »*, dit le président français, que notre force de dissuasion soit prise en compte par des tiers dans leurs négociations ; *« Nous ne permettrons à personne »*, répliqua le chef du Kremlin, de s'immiscer dans nos affaires. Pourtant, le débat était renoué. Et M. Mitterrand put observer, peu après, qu'un *« courant d'air chaud »* passait de nouveau sur des rapports qui, jusque-là, évoquaient plutôt la Sibérie en hiver. Il n'est, depuis, jusqu'à la baisse du prix du gaz soviétique fourni à la France qui n'ait contribué à mettre un peu de baume au cœur de ceux qui continuaient à dénoncer dans ce contrat énergétique un marché de dupes. Quant à l'affaire Abouchar, en *septembre-octobre 1984, elle a bien* failli provoquer un regain de tension, mais son issue heureuse a désamorcé cette nouvelle crise, à l'orée de laquelle le nouveau premier ministre, M. Fabius, avait refusé de se rendre à la réception traditionnelle de l'ambassade d'URSS.

Il n'en demeure pas moins que les derniers événements du Kremlin *laissent perplexes les responsables* de la diplomatie française. On s'interroge en particulier, à Paris, sur l'évolution des négociations rouvertes à Genève entre Américains et Soviétiques, d'ici la visite de M. Gorbatchev. Et l'on observe qu'une première occasion de rencontrer le nouveau ministre des affaires étrangères soviétiques, M. Chevardnadze, sera fournie par la cérémonie organisée à Helsinki le 1ᵉʳ août, pour célébrer le dixième anniversaire des fameux accords.

Le geste de Moscou en direction de Paris – rencontrer M. Mitterrand avant M. Reagan – s'inscrit à l'évidence dans une offensive de séduction plus globale de M. Gorbatchev en direction de l'Occident. On n'oublie pas, du côté français, que ce dernier avait remporté auprès de Mᵐᵉ Thatcher, en décembre 1984, un franc succès, ni que le véritable événement Est-Ouest sera sa rencontre, en novembre à Genève, avec M. Reagan. Mais on est d'autant moins enclin à minimiser la portée de sa visite à Paris que celle-*ci, du point de vue chronologique, ne* pouvait mieux tomber pour M. Mitterrand : un hasard particulièrement bienveillant aura voulu qu'elle soit annoncée le jour-même où le Parti communiste, à la suite d'une déclaration du PS sur la sécurité européenne (*le Monde* du 4 juillet), durcissait encore sa campagne contre les choix politiques présidentiels et gouvernementaux, et accusait le pouvoir de tout sacrifier à l'atlantisme.

BERNARD BRIGOULEIX.

Les sommets franco-soviétiques sous la Vᵉ République

1960. – 23 mars-3 avril, de Gaulle reçoit Khrouchtchev à *Paris, puis en province*.

1964. – 24 février-5 mars, Podgorny est reçu à Paris par de Gaulle.

1966. – 20 juin-1ᵉʳ juillet, voyage officielle de de Gaulle en URSS.

– 1ᵉʳ-9 décembre, Kossyguine est reçu à Paris par de Gaulle.

1967. – 16 juin et 1ᵉʳ juillet, Kossyguine passe par Paris et y est reçu par de Gaulle.

1970. – 6-13 octobre, sommet franco-soviétique à Moscou, à Tachkent et Baïkonour, entre Brejnev et Pompidou.

1971. – 25-30 octobre, sommet Pompidou-Brejnev à Paris.

1973. – 11-12 janvier, visite de travail de Georges Pompidou près de Minsk.

– 25-27 juin, visite de travail de Léonide Brejnev à Rambouillet.

1974. – 11-13 mars, visite de travail de Pompidou à Pit*sounda*.

– 4-7 décembre, Brejnev est reçu à Rambouillet par M. Giscard d'Estaing.

1975. – 14-18 octobre, M. Giscard d'Estaing se rend à Moscou et à Kiev. Mais les entretiens avec Brejnev tournent court en raison du « refroidissement » dont souffre ce dernier.

1977. – 20-22 juin, sommet à Paris, où M. Giscard d'Estaing reçoit Brejnev.

1979. – 26-28 avril, M. Giscard d'Estaing rencontre Brejnev à Moscou.

1980. – 19 mai, M. Giscard d'Estaing se rend à Varsovie pour y rencontrer Brejnev.

1984. – 20-23 juin, M. Mitterrand se rend à Moscou, où il s'entretient avec Tchernenko, puis à Volgograd.

● *La rencontre entre MM. Marchais et Honecker.* – M. Erich Honecker, secrétaire général du Parti socialiste unifié (communiste) et chef de l'Etat, et M. Georges Marchais ont publié une déclaration commune au terme de l'entretien qu'ils ont eu, mardi 2 juillet, à Berlin-Est. Ils se disent *« préoccupés par la résolution politique, adoptée au sommet de Bonn des sept pays capitalistes les plus industrialisés, qui soutient la position américaine à Genève de débloquer la négociation engagée avec l'Union soviétique sur le désarmement »*. Ils insistent sur *« la portée profonde et durable »* des accords d'Helsinki et notamment *« le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales »*.

« Il est d'une importance considérable que la RDA fasse tout pour que le sol allemand ne soit plus jamais le point de départ d'une guerre, mais un foyer de paix », ajoute la déclaration commune. *« L'existence de deux Etats allemands souverains et indépendants est un élément indispensable de l'équilibre des forces en Europe et de la paix sur notre continent. »*

APRÈS MILAN

Les soucis de M. Delors

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, a estimé, mercredi 3 juillet, au cours d'une conférence de presse, que les derniers travaux du conseil européen avaient constitué *« une sorte de tournant dans la volonté européenne de survivre, de s'attaquer aux principales difficultés »*. Un parti pris d'optimisme qui n'est guère convaincant.

Cependant, la cassure entre les sept pays membres qui ont voté en faveur de la réunion d'une conférence intergouvernementale chargée en particulier de réfléchir aux modifications à apporter au traité et les trois – le Royaume-Uni, le Danemark, la Grèce – qui n'en voulaient pas, étant bien réelle, M. Delors a indiqué qu'il allait *« essayer de rapprocher les points de vue »*. *« Il serait évidemment bien regrettable*, a-t-il ajouté, *que la Communauté soit frappée d'immobilisme à cause de la conférence intergouvernementale. »*.

On revient à la case départ, à l'avant-Milan, à cette différence près que le gâchis provoqué par les décisions du conseil européen a laissé des traces douloureuses. La Commission et la présidence luxembourgeoise proposeront sans doute lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des 22 et 23 juillet que le conseil fera sienne les mesures pragmatiques d'amélioration des pouvoirs de décision préconisées par Londres, et dont la principale caractéristique est de ne pas nécessiter la révision du traité. Ce geste de bonne volonté permettra-t-il de recoller la porcelaine brisée ? On peut en douter, car, objet du conflit, la conférence sera bel et bien convoquée.

M. Delors a noté que les propositions qui seront faites dans cette perspective par la Commission doivent *« aller plus loin »* que celles présentées à Milan. La Commission avait alors suggéré de limiter les modifications du traité à deux articles, l'article 57 et l'article 100, avec la double idée de faciliter les décisions à prendre pour créer d'ici à 1992 un « grand marché » et de davantage associer le Parlement européen.

M. Delors reste favorable à ces aménagements limités, mais considère comme allant de soi que la conférence ait de plus grandes ambitions. Il est difficile d'imaginer qu'une telle argumentation soit de nature à calmer les Grecs – qui furent les plus intraitables à Milan, – les Britanniques et les Danois.

Ph. L.

M. MITTERRAND : un moment de vérité européenne

Au cours du conseil des ministres, réuni, mercredi 3 juillet, M. Mitterrand a affirmé que le sommet de Milan avait permis une *« clarification »* entre les pays membres de la Communauté sur les institutions européennes. Il s'agit dans son esprit d'un *« moment de vérité européenne »*, d'un *« passage nécessaire »* pour le développement futur de l'Europe. Il est apparu, en effet, a-t-il remarqué, que certains des pays membres souhaitent avancer dans le domaine des institutions, tandis que d'autres sont sur des *« longueurs d'ondes »* différentes.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● DES OPPOSANTS NOMMÉS MINISTRES. – Le président Ershad a nommé ministres, mercredi 3 juillet, trois opposants notoires au gouvernement militaire. Huit autres personnalités favorables au chef de l'Etat ont été élevées au rang de ministre, dont un civil, l'ancien conseiller aux affaires étrangères, M. Giayun Rasheed Chowdhury, qui reçoit le portefeuille des affaires étrangères. Les trois personnalités de l'opposition promues ministres sont MM. Azi Zafar Ahmed, dirigeant du Parti populaire unifié (UPP), Hussain Khan, chef du parti Ganatantrik, et le lieutenant-colonel Zafar Imam, du Parti nationaliste du Bangladesh (BNP).

Italie

● M. FRANCESCO COSSIGA PRÊTE SERMENT COMME PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. – Devant les deux Chambres réunies, M. Francesco Cossiga, élu le 24 juin président de la République italienne, a prêté le serment d'être fidèle à la Constitution. Il a fait ovationner par les parlementaires son prédécesseur, M. Sandro Pertini, qui avait été vivement applaudi par la foule massée aux abords du palais de Montecitorio, où avait lieu la cérémonie.

● RECTIFICATIF. – A propos de la visite de M. Chadli en Espagne et de la relance des relations bilatérales (*le Monde* du 3 juillet), il fallait lire *« Madrid vient de verser à Alger une première tranche de 250 millions de dollars d'indemnisation pour la révision du contrat de gaz »* (...) et non de 250 dollars.

EUROPE

Portugal

Le Parlement sera dissous le 12 juillet

De notre correspondant

Lisbonne. — Le Parlement portugais sera formellement dissous le 12 juillet, c'est-à-dire le lendemain du débat sur la ratification du traité d'adhésion à la Communauté européenne. D'autre part le gouvernement démissionnaire de M. Soares restera en fonctions pour gérer les affaires courantes jusqu'aux élections législatives qui auront lieu au début du mois d'octobre.

Ces deux précisions ont été données, le mercredi 3 juillet, par le président Eanes, qui, dans une longue communication, a exposé les efforts déployés en vue de résoudre la crise politique provoquée par la démission, le 4 juin dernier, des ministres sociaux-démocrates.

Selon le chef de l'Etat, les tentatives entreprises pour former un gouvernement de compromis se sont heurtées à l'opposition de quelques-unes des principales formations politique, tout comme la constitution d'un gouvernement minoritaire socialiste — hypothèse clairement rejetée par les sociaux-démocrates, les démocrates-chrétiens et les communistes, c'est-à-dire tous les partis représentés au Parlement, sauf le PS. Faute d'un accord entre les partis, la dissolution est ainsi devenue la seule issue possible *« en dépit des coûts qu'elle comporte »*.

La préparation des prochaines élections exigera de la part du gouvernement de M. Soares une *« totale indépendance »*, a souligné le général, qui, à ce sujet, a lancé un avertissement : *« Je ne renoncerai jamais à exercer les pouvoirs qui me sont confiés par la Constitution en vue de la sauvegarde des institutions démocratiques. »*

JOSÉ REBELO.

Pologne

Un gréviste est condamné à un an de prison ferme

Varsovie *(AFP, AP, Reuter)*. — M. Henryk Grzadzielski, trente et un ans, a été condamné le mercredi 3 juillet à un an de prison ferme par le tribunal de Slupsk (ouest de Gdansk), pour avoir dirigé, dans cette localité, la grève d'une heure qui a eu lieu le lundi 1er juillet à l'appel de Solidarité.

M. Grzadzielski était accusé d'avoir *« organisé et dirigé un mouvement de protestation interdit par la loi »*. Il a été jugé selon une nouvelle procédure sommaire entrée en vigueur le 1er juillet, et qui renforce le caractère répressif de la législation. L'inculpé, ancien président du comité de Solidarité de son usine, avait été appréhendé après le débrayage, dans son appartement, en compagnie de quatre autres syndicalistes. Ceux-ci ont été relâchés, mais trois d'entre eux ont été licenciés sur le champ.

M. Grzadzielski est père d'un enfant et sa femme est actuellement enceinte. Syndicaliste de première heure, il avait été condamné une première fois en 1982 à un an et demi de prison avec sursis et à une mise à l'épreuve de quatre ans pour distribution de bulletins clandestins de Solidarité. En 1984, il s'était vu infliger une amende de 600 francs pour avoir déposé à Slupsk, au pied d'un monument à la mémoire de l'insurrection de Varsovie d'août 1944, une gerbe ornée d'un ruban portant le nom de Solidarnosc.

Par ailleurs, M. Bogdan Lis, ancien vice-président du comité de Solidarité et signataire avec Lech Walesa des accords de Gdansk d'août 1980, a affirmé, dans un communiqué enregistré le 28 juin dernier dans la prison où il est actuellement détenu, que la cour de justice de Gdansk avait, au cours de son récent procès, violé *« tous les principes du droit »* en condamnant les accusés sur de *« faux »* témoignages. Le procès de Gdansk des trois dirigeants de Solidarité, (MM. Frasyniuk, Michnik et Lis) constitue pour M. Bogdan Lis une *« provocation contre tous les Polonais »*, *« la procédure et la loi »* ayant été *« violées sans scrupules »*. M. Lis a invité l'opinion publique mondiale à *« protester énergiquement »* contre ces entorses graves à la législation, afin que les méthodes du *« procès de Gdansk ne deviennent pas une règle »* en Pologne.

Grande-Bretagne

• *Nouvelles inculpations dans l'enquête contre l'IRA.* — Un jeune homme de vingt-six ans, soupçonné de tentative d'attentat à la bombe pour le compte de l'IRA, a été inculpé le mercredi 3 juillet par un tribunal de Blackpool. Thomas Maguire est le onzième inculpé, ces deux dernières semaines, dans le cadre d'une vaste opération anti-IRA menée par les autorités britanniques. D'autre part, Mme Frances Boyle, détenue par la police en vertu de la loi sur la prévention du terrorisme, devait comparaître, le jeudi 4 juillet, devant un tribunal de Londres ; Mme Boyle est accusée d'avoir refusé de divulguer des informations sur une éventuelle campagne terroriste. — *(AFP, AP, Reuter.)*

ASIE

DANS LA FORÊT CAMBODGIENNE

Les valeureux soldats du prince

De notre envoyé spécial

Province d'Oddar-Meanchey (nord-ouest du Cambodge). — Partout, c'est la brousse, un mélange d'herbes à éléphant, de buissons et d'arbres isolés. A 500 mètres en avant se dessine un début de forêt. Çà et là, suivant de l'œil la progression difficile des trois véhicules, un soldat cambodgien surveille les alentours, AK-47 au poing. La veille, il a plu abondamment. La piste est un bourbier. A plusieurs reprises, il faut descendre de la jeep, patauger et pousser de tout son poids le véhicule qui menace d'être englouti par la jungle. La fin du parcours se fait à pied.

A 10 mètres de la base, on ne voit encore rien. Soudain, à l'abri des grands arbres, voici le quartier général de la 5e brigade de l'Armée nationale sihanoukiste (ANS). Deux baraques de planches abritent les malades et les blessés légers. Une autre est réservée à l'armurerie. Plus loin, camouflées, les tentes pour la troupe. Seule concession au luxe, une petite aire de repos, au centre du camp. On dirait un chalet rustique ouvert à tous vents.

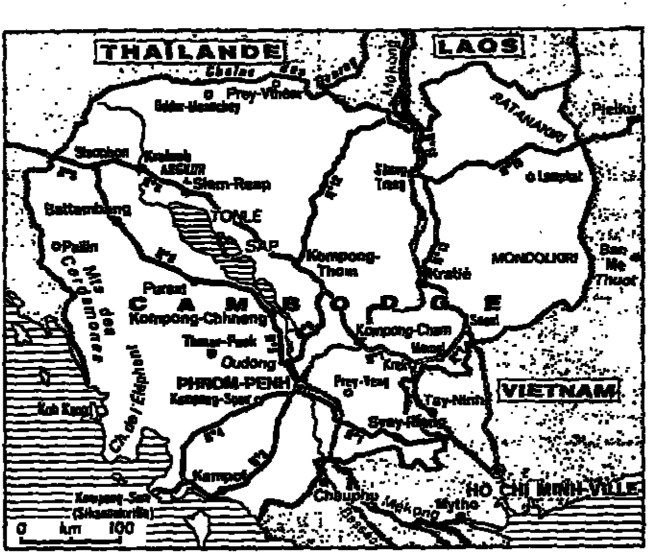
Le dernier butin d'une compagnie rentrée de l'intérieur du Cambodge y est exposé : deux casques de *bodoïs* (soldats) vietnamiens, la casquette d'un officier de l'armée de Heng Samrin, des uniformes, une vieille kalachnikov à la crosse brisée et la carabine d'un soldat des forces provinciales de la République populaire du Kampuchéa.

Le prince Norodom Ranariddh — le fils du prince Sihanouk — est venu en inspection. Une garde d'honneur l'accueille à l'entrée du camp. Une autre unité, qui vient de revenir d'une longue mission à l'intérieur du pays, lui présente les armes.

Ils sont une centaine, âgés de dix-huit à cinquante ans. Des visages bruns, marqués par la fatigue d'une longue marche à travers les provinces de Siem-Reap et Oddar-Meanchey. Les uniformes ont l'air d'être au goût de chacun. Tantôt la sandale Ho-Chi-Minh (« La meilleure chaussure pour la jungle, souligne un officier ; elle a fait ses preuves »), tantôt la godasse universelle du soldat en campagne. La moitié des hommes portent des tenues léopard. Les pantalons vont du faux jean américain (version Bangkok) au bleu de travail prolétarien.

Quelques hommes portent même l'uniforme vert olive et la casquette molle de l'armée chinoise. « Ce sont d'anciens Khmers rouges, explique le prince Ranariddh. Ils nous ont rejoint à titre individuel. » Les ralliements en masse sont, en effet, fortement découragés. Les Chinois, principaux bienfaiteurs militaires de la résistance antivietnamienne, n'en veulent pas. La coalition entre les sihanoukistes, le Front national de libération du peuple khmer et les Khmers rouges est fragile. Chacun doit prendre garde de ne pas irriter le voisin.

D'un petit promontoire de terre battue, le jeune prince harangue la troupe. Pour un peu, on imaginerait voir et entendre Norodom Sihanouk en personne. Même timbre de voix, même facilité de parole, même langage direct pour s'adresser au « petit peuple ». « Vous les soldats, vous qui vous battez en terre cambodgienne, vous êtes les véritables héros de cette guerre. Sans vous, nous, les dirigeants, nous ne serions rien », leur dit-il. L'émotion de cette troupe de guérilleros de fortune, tous volontaires, est visible. Certains d'entre eux ont pris le maquis il y a plus de dix ans pour lutter contre les Khmers rouges.



« Si nous pouvions nous entendre... »

Leur mission ? Prouver aux villageois et aux paysans du nord-ouest cambodgien que le prince Sihanouk se bat pour eux. Que Samdech Euv (Monseigneur Père) ne les oublie pas. « Nous n'acceptons pas l'occupation vietnamienne », dit un lieutenant. Il porte au cou une petite défense taillée dans l'ivoire. Un bouddha et des symboles en Pali y sont gravés. « Elle me protège des balles. J'en ai hérité d'un camarade qui a été tué au combat », explique-t-il.

Il fait l'éloge de ses hommes et se plaint du peu de coordination qui existe sur le terrain entre les trois groupes armés de la résistance : « Si nous pouvions nous entendre et combiner nos opérations, nous rendrions la vie beaucoup plus dure aux Vietnamiens. » L'ANS, à présent, compte environ dix mille hommes. Les armes et la nourriture ne manquent pas. Mais, à l'origine, l'armée sihanoukiste ne rassemblait, au mieux, que quelques centaines de pionniers, mal armés, mal-aimés, crevant de faim en bordure de la frontière thaïlandaise, du côté de Nong-Chan. Leur espoir, c'était qu'un jour le prince Sihanouk viendrait prendre la tête de leurs régiments en guenilles. S'il est une armée qui est née de la base, c'est bien celle-ci.

En août 1979, un ancien capitaine de la marine royale khmère, Kong Sileah, personnage romantique et charmeur, décide de fonder le Mouvement de libération national du Kampuchéa (Moulinaka). A ce moment, il est alors pratiquement le seul à oser se réclamer ouvertement du prince Sihanouk. Il s'obstine dans son choix, refuse de rejoindre le FNLPK naissant et meurt en août 1980. Le prince, lui, ne croit guère à l'action armée. Il se veut homme de paix et de conciliation. Il tente de fléchir les Vietnamiens. Il écrit trois lettres à son vieil ami Pham Van Dong, le premier ministre du Vietnam ; ce même Pham Van Dong qui, au terme d'une missive chaleureuse datée du 11 avril 1971, l'assurait de ses sentiments « de respect, d'admiration, d'amitié et de reconnaissance ». Les deux premières lettres demeurent sans réponse, et la troisième, injure suprême, est retournée non ouverte à l'envoyeur.

Pour le Moulinaka, c'est le temps des vaches maigres. Sous la conduite du colonel Nhem Sophon, les hommes vivent au bord de la disette. Ils vendent leurs armes pour subsister. Des amis français et cambodgiens leur envoient des médicaments et un peu d'argent. Nhem Sophon implore le prince. Lui seul peut les aider. Et c'est ainsi que, sur les insistances d'une poignée de fidèles, Sihanouk, finalement, cède et accepte, en mai 1981, la mise sur pied d'une Armée nationale sihanoukiste.

Sous la direction du général In Tam, quelques groupes se rassemblent : Moulinaka, Oddar Tus, Khleang Moeung. Trois ou quatre mille homme que, pendant longtemps, personne ne prendra au sérieux. Il faudra attendre la bataille de Tatum, en mars dernier, et la résistance inattendue de l'ANS pour qu'on découvre enfin que les sihanoukistes savent se battre.

Rigueur et nostalgie

Il y a quelques semaines, les plus méritants des soldats de Tatum se sont vu remettre médailles et promotions par le prince Ranariddh. Cet ancien spécialiste du droit international de la mer qui, il y a un peu plus de deux ans encore, enseignait à l'université d'Aix-en-Provence a désormais la charge d'une armée de guérilla. Sa faculté, aujourd'hui, c'est ce quartier général des troupes de Monseigneur, une colline d'accès impossible, où le soleil perce à peine le dome épais du feuillage. Il lit à la troupe un message de Sihanouk célébrant les récents faits d'armes. « Maintenant, le monde entier sait que vous êtes de valeureux soldats. Des journalistes sérieux, des Américains, des Français, des Belges l'ont écrit. » Le prince n'a jamais négligé le rôle de la presse.

« Mon père lui-même a insisté pour que soient conférés ces galons. Il veut montrer que l'ANS est une véritable armée nationale, pas un simple groupe de rebelles sans foi ni loi », explique Ranariddh. La cérémonie se déroule avec une rigueur toute militaire.

Elle est suivie d'un repas. Plats cambodgiens et cognac français dont le prince a apporté deux bouteilles. Bien sûr, il y a de la musique. Une combattante en uniforme chante d'anciens succès, ceux d'avant le malheur. Généraux et capitaines ont invité les infirmières. L'ANS danse le ramwong sous les regards incrédules d'une centaine de paysans venus il y a un mois de la province de Siem-Reap. Ils en avaient assez du communisme, disent-ils. Le temps d'un dimanche, au cœur de la chaîne des Danrek, à l'abri des B-40 et des mortiers de 82 mm, ils retrouvent un Cambodge dont ils avaient sans doute perdu jusqu'à la saveur.

JACQUES BEKAERT.

UN APPEL DE PERSONNALITÉS FRANÇAISES A M. MITTERRAND

Dans une lettre ouverte au président François Mitterrand, des spécialistes français du Cambodge (1) demandent que le gouvernement prenne une *« position politique ferme et sans ambiguïté »* en apportant *« un soutien concret à ceux qui luttent pour une indépendance véritable dans l'autodétermination »*.

Les signataires déclarent qu'ils *« refusent d'être complices de non-assistance à nation en danger de mort »*, après avoir dénoncé *« le comportement brutal et assimilateur »* du Vietnam dont *« cent quatre-vingt mille soldats occupent le Cambodge »*. La politique vietnamienne, ajoute le texte, *« prolonge par d'autres méthodes l'œuvre néfaste des Khmers rouges de 1975 à 1978, et conduit irrémédiablement à la destruction de l'identité cambodgienne et à l'annexion du pays »*.

(1) Parmi les signataires figurent Jean Delvert, Jean-Pierre Gomane, Pierre Gorce, Claude Jacques, André Lebon, Marie Martin, Charles Meyer, le R.P. François Ponchaud et Solange Thierry.

• *La tournée de M. Shultz en Asie.* — Le secrétaire d'Etat américain entame, vendredi 5 juillet, une tournée de dix jours en Asie, au cours de laquelle il entend notamment s'entretenir en Thaïlande avec un groupe de représentants de la résistance cambodgienne. M. Shultz se rendra à Hongkong, en Thaïlande, en Malaisie, en Australie et aux Fidji. Du 10 au 12 juillet, à Kuala-Lumpur, il assistera, comme chaque année, à la réunion des ministres des affaires étrangères des pays de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est : Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande), dont le principal sujet sera la tentative en cours de règlement diplomatique du conflit cambodgien.

AMÉRIQUES

Canada

M. Landry postule la succession de M. Lévesque à la tête du Parti québécois

De notre correspondant

Montréal. — Le coup d'envoi de la campagne pour la succession à la tête du Parti québécois de M. René Lévesque a été donné, mercredi 3 juillet, à Québec avec l'annonce de la candidature du ministre des relations internationales et du commerce extérieur, M. Bernard Landry, âgé de quarante-huit ans.

M. Landry a déclaré qu'il allait mener *« une campagne d'idées pour renouveler le parti et chasser la morosité qui s'en est emparée »*. Il s'est présenté comme *« un homme de dialogue »* capable de rallier les tendances qui s'affrontent depuis la décision de M. Lévesque, en novembre dernier, d'imposer temporairement un *« virage fédéraliste »* à la formation indépendantiste.

Tout en se disant *« souverainiste et progressiste »*, le ministre a mis en garde ceux qui chercheraient à remettre en question les résultats du congrès spécial de janvier, au cours duquel les deux tiers des militants du Parti québécois avaient appuyé la position de M. Lévesque. Contrairement au ministre de la justice, M. Pierre-Marc Johnson, qui, sans avoir encore annoncé sa candidature, est considéré comme le successeur le plus probable de M. Lévesque, M. Landry est respecté aussi bien par les « orthodoxes » indépendantistes que par les « révisionnistes » plus modérés. M. Johnson, en revanche, est la bête noire des « orthodoxes », qui lui reprochent de vouloir abandonner définitivement l'idée d'indépendance. Mais il est le favori de la plupart des députés du Parti québécois, qui voient en lui le seul candidat capable de battre les libéraux aux élections, prévues pour avril 1986 au plus tard.

Il reste que le nouveau chef du Parti québécois ne sera pas élu seulement par les députés et les notables du parti, mais par l'ensemble des militants, au cours d'un scrutin qui aura lieu le 29 septembre. M. Landry espère profiter de ce mode d'élection — unique en Amérique du Nord — en jouant de son charisme et de ses talents d'orateur. Il mettra l'accent sur l'économie, secteur qu'il connaît bien puisqu'il a été ministre du développement économique.

B. DE LA GRANGE.

Publication judiciaire

Jugt du trib. de Nanterre du 5.5.83 dit que ACTHE L. gérant pr les Hauts-de-Seine de la sté HLM « le Foyer du Fonctionnaire et de la Famille », en refusant par lettre du 15-5-81 un logement aux époux B. G. et en fondant son refus sur leur origine, leur appartenance ou leur non-appartenance à une ethnie, nation, race ou religion déterminée, qui en confirmant ce refus par lettre du 10-6-81 s'est rendu coupable du délit de discrimination raciale prévue et réprimée par l'art. 416 du code pénal — condamne ACHTE L. à 2 mois d'emprisonnement avec sursis et à 1 000 F de dommages et intérêts. Pour extrait Pudlowski.

Argentine

LE GOUVERNEMENT PROPOSERA A LA GRANDE-BRETAGNE DE CONFÉRER AUX MALOUINES LE STATUT DE PROVINCE

Buenos-Aires *(AFP)*. — Le ministère argentin des affaires étrangères a officiellement confirmé que Buenos-Aires proposera à la Grande-Bretagne de conférer aux îles Malouines le statut de province argentine, ce qui pourra servir de base pour des négociations en vue d'un règlement du conflit qui oppose les deux pays. Un document a été préparé à la demande du président Raoul Alfonsin par un spécialiste en droit constitutionnel, le député radical Jorge Vanossi, trois universitaires et un économiste.

Selon les auteurs du projet, la proposition de convertir les Malouines en une nouvelle province *« constitue la garantie maximum pour la protection du droit des insulaires »*. Le *« principal problème »* au changement de statut des îles, estiment-ils, concerne *« l'exacte définition des droits politiques de ses habitants »*. En matière de défense, ajoutent-ils, *« on pourrait seulement accepter, de façon transitoire, l'interdiction de l'installation de bases militaires avec certaines caractéristiques, aussi bien pour l'Argentine que pour la Grande-Bretagne »*.

Le document propose également que les langues officielles soient l'anglais et l'espagnol et que les insulaires bénéficient de la double nationalité. Il a été publié par le quotidien *Ambito Financiero*.

Cuba

Report du congrès du parti

La Havane *(Reuter)*. — Le Parti communiste cubain a annoncé, mercredi 3 juillet, le report de deux mois du congrès qui se tient tous les cinq ans.

Selon certains diplomates, ce report pourrait s'expliquer par les récents projets de remaniement ministériel au sein du gouvernement de La Havane.

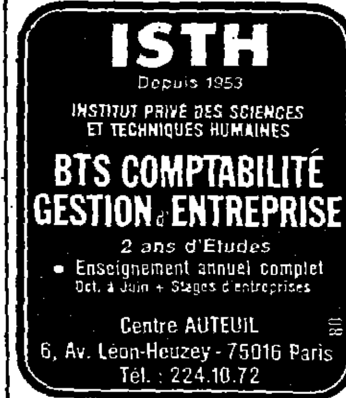
La décision de reporter le congrès de décembre 1985 au mois de février 1986 a été prise mardi lors de la réunion du comité central sous la présidence de M. Fidel Castro, a annoncé le journal officiel *Granma*.

Le report du congrès intervient aussi à la suite de la rumeur faisant état du rôle plus important qui serait confié dans le prochain remaniement au jeune frère de M. Fidel Castro, Raul, désigné comme successeur à l'actuel président.

« Eviter les querelles internes »

« Le parti veut clarifier sa position en vue d'un congrès harmonieux et ce report permettra d'éviter les querelles internes concernant le remaniement », a indiqué un diplomate des pays de l'Est.

D'autre part, les gouvernements de Cuba et du Nicaragua ont signé, mercredi, à Managua, un accord d'assistance économique, technique et scientifique par lequel La Havane s'engage à accorder une aide d'environ 85 millions de dollars au Nicaragua durant l'année 1985.



هكذا من الأصل

ASIE

Chine

APRÈS TRENTE ANS D'INCARCÉRATION

L'évêque de Shanghai a été libéré

L'ancien évêque du diocèse de Shanghai, Mgr Ignatius Gong Pinmei, nommé par le Vatican en 1950, arrêté en 1955 et condamné à une peine de prison à perpétuité en 1960 par les autorités chinoises pour *« haute trahison »*, a été libéré sur parole, mercredi 3 juillet, à Shanghai, a indiqué l'agence Chine nouvelle. Mgr Gong, né en 1901 à Shanghai (est), également condamné pour avoir été *« un traître qui a utilisé la religion comme un masque »*, *« a reconnu ses crimes et fait preuve de repentir pendant la durée de son incarcération »*, a ajouté l'agence, soulignant que le prélat s'était engagé devant le tribunal populaire de Shanghai à respecter dorénavant la loi chinoise.

Selon le dernier rapport d'Amnesty International (*le Monde* du 27 septembre 1984), plus de dix autres prêtres et anciens évêques sont incarcérés dans les prisons de Shanghai pour être restés fidèles au Vatican avec lequel Pékin a rompu ses liens en 1957. Depuis cette date, la Chine a fondé une Eglise patriotique, seule reconnue par le régime, qui ordonne elle-même ses prêtres et ses évêques et qui réunit officiellement trois millions de fidèles. Le nombre exact des membres de l'« Eglise du silence » restée fidèle au Saint-Siège, et de ce fait clandestine, est inconnu mais estimé, par certains experts occidentaux, à également trois millions de personnes.

Collaboration scientifique

Depuis 1979, les autorités chinoises ont notablement assoupli leur politique à l'égard des activités religieuses contrôlées par le régime, mais sont restées totalement inflexibles vis-à-vis de l'« Eglise du silence ». Pékin refuse officiellement tout contact direct avec le Vatican, mais les visites en Chine de personnalités catholiques proches du Saint-Siège se sont multipliées ces derniers mois. Depuis octobre dernier, le cardinal philippin, Mgr Jaime Sin, mère Teresa et l'évêque de Hongkong, Mgr John Baptist Wu, se sont rendus en Chine.

Radio-Vatican a, d'autre part, récemment annoncé la mise en œuvre du premier programme de collaboration scientifique entre le Saint-Siège et la Chine (*le Monde* daté 23-24 juin). Pour ce programme, signé entre l'observatoire du Vatican et l'université de Hefei (est de la Chine), le Vatican a notamment envoyé un télescope en Chine. L'évêque du diocèse de Pékin, Mgr Fu Tieshan (*non reconnu par le Saint-Siège*), a déclaré fin juin qu'il espérait la libération de tous les prêtres emprisonnés à Shanghai. Il avait cependant ajouté qu'il n'y avait, selon lui, aucun signe concret d'un rapprochement entre la Chine et le Vatican.

PROCHE-ORIENT

APRÈS LA LIBÉRATION DES OTAGES AMÉRICAINS

M. Nabih Berri estime que les Etats-Unis ont trahi leurs engagements

Le conseil de l'aviation civile arabe a vivement dénoncé, mercredi 3 juillet à Rabat, *« la décision* [américaine] *de prendre des mesures pour isoler »* l'aéroport international de Beyrouth à la suite du détournement du Boeing de la TWA sur cet aéroport.

Le conseil de l'aviation arabe estime que *« la décision* [américaine] *est contraire aux lois et aux normes internationales et à la convention de Chicago sur l'aviation civile »*, indique un communiqué du secrétariat général du conseil, dont le siège est à Rabat.

« La sécurité et la protection des aéroports de tout pays relèvent de la responsabilité de l'Etat où ils se situent », explique le communiqué, qui ajoute que *« ce qui s'est passé dernièrement à l'aéroport international de Beyrouth résulte de la situation qui prévaut dans ce pays »* et il *« n'est pas le seul à être, ces derniers temps, le théâtre de détournement et de violence »*.

« Tout en dénonçant toutes les formes de violence qui menacent la sécurité de l'aviation civile internationale et des aéroports internationaux, le Conseil de l'aviation civile arabe dénonce et déplore la décision américaine d'isoler l'aéroport international de Beyrouth. Cette décision constitue une escalade dans la crise libanaise » et *« un précédent dangereux menaçant la liberté du transport aérien international »*.

M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal et ministre libanais de la justice, a affirmé mercredi que *« les Etats-Unis ont trahi leurs engagements en décidant des mesures contre le Liban et l'aéroport de Beyrouth »*. Il a ajouté qu'il allait demander au gouvernement libanais de présenter une plainte contre les États-Unis devant la Cour internationale de justice de La Haye. M. Berri avait déclaré dimanche, le jour de la libération des otages américains, que le président syrien Hafez el Hassad lui avait assuré que le président Ronald Reagan s'était engagé à ne pas prendre de mesures de représailles après la remise en liberté des otages. Le vice-président américain George Bush avait, pour sa part, démenti lundi que les Etats-Unis aient pris de tels engagements.

A Tokyo, où il séjourne actuellement, le numéro deux iranien, Hachemi Rafsandjani, a *« condamné »*, mercredi, toute forme de terrorisme, notamment la prise d'otages américains à bord d'un Boeing de la TWA détourné sur Beyrouth.

Il a nié que l'Iran ait joué un rôle dans la libération des trente-neuf otages américains prisonniers de chiites au Liban. Mais il a reconnu avoir exprimé le souhait que l'affaire se *« termine bien »* lors de sa récente rencontre avec les dirigeants syriens. Le *Washington Post* et le *Chicago Sun Times* affirment, pour leur part, que des responsables iraniens sont intervenus pour lever l'obstacle de dernière minute qui s'est présenté, samedi, lorsque le *hezbollah a refusé d'accepter* l'accord conclu avec l'aide de la Syrie pour libérer les prisonniers américains.

Les quotidiens, qui citent des sources non identifiées proches du gouvernement, précisent que quand le hezbollah a bloqué la libération des trente-neuf otages samedi en refusant de relâcher les quatre hommes qu'il détenait, le président syrien Hafez El Assad a fait appel à l'Iran. Les Iraniens l'ont alors poussé à relâcher les quatre hommes.

« Les Iraniens ont été particulièrement secourables pour éliminer cet obstacle », a déclaré un haut fonctionnaire du département d'Etat au journal de Chicago. *« Nous pensons que les Iraniens ont vraiment aidé »*, a insisté une autre source citée par le *Washington Post*. – (*AFP*.)

Washington pourrait offrir une récompense de 5 millions de dollars pour la capture des terroristes du Boeing de la TWA

Washington (*AFP, UPI*). – Le gouvernement américain envisage d'offrir une récompense pouvant aller jusqu'à 5 millions de dollars pour la capture des deux pirates de l'air responsables du détournement du *Boeing-727 de la TWA* et du meurtre de Robert Stethem, l'otage assassiné, rapporte mercredi 3 juillet, le *Los Angeles Times*.

La Maison Blanche n'a pas démenti cette information. Interrogé à ce sujet, le porte-parole, M. Speakes, a rappelé qu'en vertu d'une disposition législative récemment votée par le Congrès le secrétaire d'État *« est autorisé à verser des récompenses d'un montant maximum de 500 000 dollars à toute personne fournissant des informations qui conduiraient à l'arrestation et à la condamnation, dans n'importe quel pays, d'une personne ayant commis ou s'apprêtant à commettre un acte de terrorisme international »*.

M. Speakes, en revanche, n'a pas confirmé une autre information rapportée par le *Los Angeles Times* et selon laquelle le gouvernement américain pourrait essayer d'enlever les deux terroristes et de les traduire en justice hors du Liban. Le département d'Etat avait paru accréditer cette thèse en faisant savoir, mardi, que Washington entreprendrait des *« efforts multilatéraux »* contre les pirates si les autorités libanaises ne prenaient pas de mesures contre eux. Selon la Maison Blanche, toutefois, *« tout ce que les Etats-Unis feront se situera dans le cadre de la loi des Etats-Unis, ce qui n'est pas le cas d'un enlèvement. »*

Dans des déclarations faites, mercredi, à New-York, le copilote du Boeing de la TWA, M. Philip Maresca, a donné des précisions sur les circonstances dans lesquelles les terroristes avaient tué l'otage Robert Stethem. Selon lui, les difficultés de communication et de compréhension entre l'équipage et la tour de contrôle de l'aéroport de Beyrouth auraient considérablement énervé les pirates de l'air et pourraient expliquer ce meurtre. *« Je me suis senti presque partiellement responsable parce que je n'arrivais pas à faire comprendre aux gens de Beyrouth les exigences des pirates et l'urgence de la situation »*, a dit M. Maresca.

Le pilote, M. John Trestake, a déclaré, pour sa part, que les deux pirates avaient *« très peur que quelque chose aille de travers »*. Il a indiqué que les pirates avaient sélectionné deux membres de la marine américaine, Robert Stethem et Clinton Suggs, qu'ils avaient ligotés et *« battus violemment »*. M. Suggs ne devrait la vie sauve qu'à l'intervention d'une hôtesse de l'appareil, Mme Uli Derickson. Plusieurs otages, à leur retour aux Etats-Unis, ont fait l'éloge du courage de cette dernière et ont donné de nouveaux détails sur les mauvais traitements qu'ils ont subis pendant leur captivité.

Egypte

NOUVEL ÉPISODE DE L'OFFENSIVE ANTI-CHARIA

Le gouvernement place toutes les mosquées sous son contrôle

De notre correspondant

Le Caire. – Le gouvernement égyptien a décidé, mercredi, de prendre le contrôle de toutes les mosquées du pays en adoptant un train de mesures visant à couper les maximalistes musulmans de leur base. Dans ce qui est considéré au Caire comme un nouvel épisode de l'offensive anti-charia (législation islamique), le ministère des wakfs (biens religieux de mainmorte) a en effet décidé que toutes les mosquées égyptiennes devaient être placées sous sa tutelle. Le ministère ne contrôlaient, jusqu'à présent, que *près de sept mille mosquées sur les* soixante mille que compte le pays. En fait, ce sont les mosquées islamistes, qui échappaient jusqu'à présent à tout contrôle gouvernemental, qui sont visées. Le ministère des *wakfs ne dispose pas en effet des* moyens financiers et humains nécessaires pour gérer plus de cinquante mille nouvelles mosquées. Il peut, par contre, s'occuper des quelques centaines servant de lieu de rassemblement et de propagande aux militants partisans d'un islam pur et dur.

Une des premières mosquées à tomber sous la coupe de l'Etat est la mosquée El-Nour, dans le quartier populaire d'Abbassieh au Caire, qui était devenue le quartier général des islamistes. C'est de là que partaient les mots d'ordre pour organiser des manifestations afin de forcer le gouvernement à appliquer la loi coranique.

Une décision du raïs

Le nouveau décret interdit, par ailleurs, *« à quiconque de prendre la parole devant les fidèles lors du prône de la prière du vendredi s'il n'a pas au préalable reçu l'aval du ministère »*. Cela revient à exclure tous les cheikhs considérés comme « agitateurs » ou « dangereux » par le gouvernement. Le cheikh Hafez Salama (*soixante ans*), *responsable* de la mosquée El-Nour, a été la première victime de cette mesure puisqu'il vient d'être remplacé par un homme de religion plus « docile ». Le cheikh Salama, rappelle-t-on, avait lancé fin mai un ultimatum au gouvernement concernant l'application de la charia. Il avait organisé des manifestations le 14 juin pour réclamer au président de la République l'application de la loi coranique. Ces manifestations, interdites par le ministère de l'intérieur, avaient donné lieu au déploiement de milliers de policiers de la brigade anti-émeutes autour de la mosquée El- Nour. De plus, le ministère des wakfs a annoncé qu'il fixera dorénavant les grandes lignes des prônes du vendredi et précisé que tous les responsables des mosquées du pays devront respecter ces directives.

Ces mesures ont été adoptées à la suite de la volonté exprimée par le président Moubarak, lors d'une réunion, samedi 29 juin, à huis clos des responsables du Parti national démocrate (394 sièges sur les 458 de l'Assemblée), de relancer *« l'activité religieuse gouvernementale »*. Le Raïs avait menacé de prendre des mesures contre les islamistes. C'était la première fois depuis son arrivée au pouvoir en octobre 1981 qu'il s'attaquait ouvertement aux maximalistes musulmans. Le général Moubarak, qui était au côté du président Sadate lors de son assassinat le 6 octobre 1981, avait, jusqu'alors, préféré temporiser. Les services de sécurité avaient, en effet, prouvé leur incapacité à faire face au phénomène islamiste. Le 8 octobre 1981, deux jours après l'attentat contre le président Sadate, où le nouveau raïs fut blessé, le régime avait même frôlé la catastrophe. Les membres de l'organisation extrémiste Al Jihad (guerre sainte) attaquèrent les postes de police de la ville d'Assiout, en Haute-Egypte, et tuèrent plus de soixante membres des forces de l'ordre. Le mouvement ne fut toutefois pas suivi, faute d'organisation et de préparation adéquate, ce qui laissa au gouvernement le temps de réagir *in extremis*. Ces événements marquèrent le président, convaincu que le vrai danger se cachait à l'ombre des innombrables minarets. Toutefois, le raïs se montra clément envers les milliers d'islamistes arrêtés faute des moyens nécessaires pour leur faire efficacement face. L'armée était, en effet, peu sûre tandis que la police était dépassée par l'ampleur du phénomène islamiste. Le général Moubarak alla même jusqu'à libérer le guide suprême de la confrérie des Frères musulmans, le cheikh Omar El Telmessani, moins de deux mois après l'assassinat de Sadate, pour avoir un répit. Depuis lors, le chef de l'Etat s'est efforcé de contenir les assauts des partisans de l'application de la charia sans pour autant adopter de mesures directes contre les islamistes.

Epuration de l'armée

Le temps gagné a servi au président Moubarak à épurer les rangs de l'armée des maximalistes musulmans, qui s'y étaient profondément infiltrés, comme l'a bien illustré l'assassinat de Sadate lors d'un défilé militaire. Trente officiers furent discrètement passés en cour martiale pour leur responsabilité indirecte dans l'attentat. Par ailleurs, tous les officiers jugés sympathisants ou proches du courant islamiste ont été progressivement mis à la retraite anticipée. Le raïs accordait, d'une part, de nouveaux privilèges aux militaires (appartements, voitures, etc.) afin de s'assurer de leur loyalisme. Le président a nommé, d'autre part, un ancien ministre de la défense, le général Kamal Hassan Ali, à la tête du cabinet pour contrebalancer le pouvoir de l'actuel ministre, le maréchal Abdel Halim Abou Ghazala. Ce dernier, qui est à ce poste depuis plus de six ans, est pratiquement le numéro deux égyptien. La presse d'opposition l'a présenté à plusieurs reprises comme *« le prochain vice-président »*, et il est souvent considéré comme une puissance avec laquelle même le raïs doit compter. Or plusieurs petits détails de la biographie et du comportement du maréchal Abou Ghazala laissent penser qu'il n'est pas foncièrement hostile aux islamistes. Il a servi à côté des Frères musulmans dans un régiment d'artillerie en 1948 durant la guerre de Palestine. Les mosquées se sont multipliées dans l'armée depuis qu'il en est responsable. Enfin, son épouse n'apparaît en public qu'entièrement voilée, ce qui en Egypte est le propre des islamistes.

Le chef de l'Etat a attendu la fin du jeûne du ramadan pour lancer son offensive, évitant aussi de s'attaquer aux islamistes, à la période de l'année où les Egyptiens se rendent le plus souvent dans les mosquées. Cela lui a permis de tester la détermination de ses adversaires, qui affirmaient vouloir marcher sur la présidence pour imposer la loi islamique. Leur recul de juin l'a encouragé à agir. Le raïs n'affirmait-il pas en privé qu'il allait mettre les cheikhs au pas ?

Un autre élément a été déterminant dans cette offensive : la crise économique. Déficit de la balance des paiements, incapacité à régler les échéances des dettes militaires américaines et françaises, baisse des prix du pétrole, fuite de capitaux et lourdes subventions sont le pain quotidien de l'économie égyptienne depuis un an. Or le chef de l'Etat est convaincu que l'application de la législation islamique – qui interdit l'intérêt bancaire – serait une catastrophe. M. Moubarak a affirmé, lors d'une récente réunion de son parti, que l'application de la charia entraînera la *« fuite des investisseurs étrangers »* et des touristes.

Le président Moubarak a, d'autre part, tiré profit de la réaction des intellectuels et politiciens égyptiens opposés à l'application de la loi islamique. En effet, depuis deux mois, des écivains, tels que Youssef Idriss, Tewfick El Hakim et Zaki Naguib Mahmoud, ont publié plusieurs articles attaquant *« les ignorants petits dictateurs »*, qui, selon eux, veulent imposer un mode de vie moyenâgeux au vingtième siècle.

En réagissant contre les maximalistes musulmans, le raïs a enfin pris en ligne de compte la présence de quelque cinq millions de coptes égyptiens hostiles à l'application d'une législation qui les réduirait au rang de citoyens de seconde catégorie.

On estime enfin au Caire que l'offensive anti-islamiste du gouvernement devra être de longue haleine, les partisans de la loi coranique étant bien enracinés. Cette offensive devrait permettre, dans un premier temps, de freiner le processus d'islamisation rampante du pays, phénomène qui semblait jusqu'à récemment inéluctable.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

La visite de M. Bush à Londres

LES ÉTATS-UNIS ET LA GRANDE-BRETAGNE SOUHAITENT UN ACCORD INTERNATIONAL POUR ISOLER L'AÉROPORT DE BEYROUTH

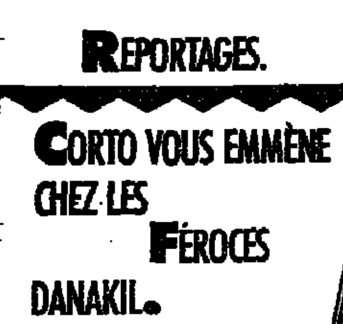
Londres (*AFP*). – Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne vont tenter d'obtenir un accord international en vue de suspendre tous les vols entre les pays occidentaux et l'aéroport de Beyrouth.

A l'issue d'un entretien avec le vice-président des Etats-Unis, M. George Bush, qui était arrivé dans la soirée du mardi 2 juillet à Londres, Mme Thatcher a déclaré que son gouvernement allait proposer aux sept pays occidentaux les plus industrialisés, au cours d'une réunion de hauts fonctionnaires la semaine prochaine à Bonn, de prendre tout de suite les mesures qui s'imposent pour *« suspendre tous les vols entre leurs pays et l'aéroport international de Beyrouth »*. La Grande-Bretagne, a-t-elle dit, décidera seule ce qu'elle doit faire par la suite si la réunion de Bonn ne dégage pas l'unanimité sur les propositions anglo-américaines. Elle a précisé qu'elle était elle-même désireuse de mettre immédiatement fin à tous les vols de la compagnie libanaise Middle East Airlines vers Londres, afin de contribuer à un *« isolement temporaire »* de l'aéroport de Beyrouth.

Dans un communiqué commun publié à l'issue des entretiens, les deux gouvernements ont, par ailleurs, déclaré qu'ils voulaient renforcer les pouvoirs de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) pour lutter contre le terrorisme, augmenter les pressions sur les Etats qui, *« directement ou indirectement »*, soutiennent ce dernier, améliorer la coopération des organismes chargés de cette lutte dans le monde et tenter d'obtenir une application réelle des textes internationaux condamnant les crimes commis contre l'aviation civile.

Les responsables britanniques semblent toutefois ne pas vouloir emboîter purement et simplement le pas des Américains. Ils mettent en avant la nécessité d'une démarche commune de la Communauté européenne dans la lutte antiterroriste, telle que décidée par les dix pays de la CEE lors du sommet de Dublin, en décembre dernier.







AFRIQUE

République sud-africaine

Violences dans les mines et les cités noires

La police et l'armée sud-africaine ont bouclé, mercredi 3 juillet, la cité noire de Tembisa, située à l'est de Johannesburg, pour y procéder à des perquisitions à la suite des attentats à la grenade qui, la veille, notamment, ont provoqué la mort de trois personnes, dont deux enfants. Mardi, un homme a été tué par la police lors d'une émeute à Kwazekele.

D'autre part, les quelque vingt mille mineurs noirs des mines d'or de la compagnie GENCOR, qui étaient en grève depuis le dimanche 30 juin, ont repris le travail mardi, à la suite des menaces de licenciement de la direction. Cependant, dans une mine de platine située près de Rustenburg (à 100 kilomètres au nord-est de Johannesburg), trois mineurs noirs ont été tués et quatre autres blessés lors d'incidents qui ont éclaté mercredi, à l'occasion d'un conflit portant sur des revendications salariales. Ces trois mineurs ont, semble-t-il, été tués lors d'affrontements entre grévistes et non-grévistes.

Enfin, 1 150 employés de deux entreprises ont été licenciés mercredi pour avoir déclenché des grèves pour des revendications salariales. Il s'agit de six cent cinquante employés de la Vitro Building Products (au sud de Johannesburg) et de cinq cents employés de la Silverton Engineering, dont le siège est proche de Pretoria. — *(AFP, Reuter.)*

Nigéria

• UN PÉTROLIER GREC RETENU A PORT-HARCOURT. — Le *RMT Tasia*, un cargo grec transportant du pétrole, est retenu à Port-Harcourt (le port pétrolier du Nigéria) depuis février dernier, à la suite, selon les autorités de Lagos, d'une tentative d'exportation illégale de neuf cent mille barils de pétrole. L'ambassade de Grèce à Lagos a précisé que deux membres de l'équipage, dont le capitaine, M. Dimitrios Vavassi, sont détenus pour *« commerce illégal de pétrole »*. Les cinquante et un membres de l'équipage sont, de leur côté, cantonnés dans un hôtel de Port-Harcourt. La presse nigériane a évoqué cette affaire, pour la première fois, dans ses éditions de mercredi 3 juillet. Il y a quelques mois, un bateau espagnol avait été saisi, dans des conditions similaires, par les autorités nigérianes. Il avait été autorisé à regagner l'Espagne après avoir été retenu plusieurs mois dans le port de Calabar. Son capitaine avait été condamné à mort par un tribunal spécial nigérian. Il n'a cependant pas été exécuté. — (AFP.)

Soudan

DES SYNDICATS PROTESTENT CONTRE LE LIMOGEAGE DE ONZE OFFICIERS PROCOMMUNISTES

Khartoum *(UPI)*. — Le Conseil militaire de transition (CMT), qui a pris le pouvoir le 6 avril dernier, vient de limoger onze officiers de l'armée *« ayant des sympathies à l'égard des syndicats procommunistes »*, annonce le journal *Al Ayam*.

Le journal, qui cite les milieux proches du CMT, affirme que ces officiers se livraient à des *« activités politiques »* au sein de l'armée, *« probablement dans le but d'organiser un contre-coup d'Etat dirigé contre le CMT »*.

Al Ayam indique que le congrès des syndicats, organisateurs, au début d'avril, de la grève générale qui avait finalement abouti au renversement du régime du président Nemeiry, a énergiquement protesté contre ces limogeages et exige qu'une enquête légale soit ouverte en vue d'établir les véritables raisons des mesures prises par le CMT.

Mozambique

• L'ARMÉE BRITANNIQUE VA ENTRAINER DES OFFICIERS. — Des instructeurs de l'armée britannique vont former des officiers mozambicains dans un camp militaire situé au Zimbabwe, a annoncé, mardi 2 juillet, à Londres, le ministère de la défense.

Tchad

PRENANT SES DISTANCES AVEC LA LIBYE

La principale force d'opposition propose des « négociations directes » à M. Hissène Habré

« Nous dénonçons la politique libyenne à l'égard du Tchad en général, et du CDR [Conseil démocratique révolutionnaire] *en particulier. Nous avons été trahis par les Libyens (...) Nous voulons des négociations directes avec Hissène Habré »*. L'homme qui s'exprime ainsi, mercredi 3 juillet à Paris, devant quelques journalistes, est M. Thiam Tidjani, représentant en Europe du CDR. Principale composante politico-militaire de l'opposition au régime du président tchadien, le CDR regroupe plus de 60 % des « coalisés » alliés à la Libye, selon les experts militaires français, plus de 80 % selon ses responsables.

M. Hissène Habré verra sans doute dans cette prise de position la preuve que la stratégie consistant à « exister » à l'intérieur et à l'extérieur du Tchad par de multiples déplacements (dans le sud du pays notamment), commence à porter ses fruits (*le Monde* du 16 avril). Depuis mars dernier, en effet, le chef de l'etat a acquis une légitimité nouvelle, surtout parce que l'autorité de N'Djamena a été imposée aux maquisards et aux populations sudistes. Jamais, d'autre part, les négociations en coulisse entre les représentants du pouvoir installé à N'Djamena et « les » oppositions à M. Habré n'ont été si nombreuses. A cet égard, l'« ouverture » que semble annoncer la prise de position de M. Tidjani est peut-être la plus significative depuis le départ des troupes françaises du Tchad, sous réserve, bien sûr, que la position de M. Tidjani ne soit pas démentie par d'autres responsables du CDR.

On savait depuis longtemps que les relations entre les troupes libyennes, d'une part, les combattants de l'ex-GUNT de M. Goukouni Oueddeï et du CDR de M. Acheikh Ibn Omar, d'autre part, s'étaient très nettement tendues, notamment en raison de la politique de « libyanisation » forcée menée par Tripoli dans tout le BET (Borkou, Ennedi, Tibesti). Les rapports entre les deux parties ont cependant pris un tour ouvertement conflictuel depuis l'arrestation à Fada, en novembre de M. Acheikh Ibn Omar en compagnie de dix-neuf de ses compagnons. Depuis, cinq d'entre eux sont revenus. Ils ont raconté comment, avec la complicité du GUNT, les Libyens ont fait disparaître le chef du CDR, que nul, depuis lors, n'a revu.

Le porte-parole du CDR lance aujourd'hui un appel à la communauté internationale pour obtenir la libération d'« Acheikh ». Des membres du CDR ont l'intention de profiter du sommet de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), qui se tient à Addis-Abeba, du 18 au 21 juillet, pour provoquer un débat sur ce point. M. Tidjani estime que le *« temps des illusions »* avec la Libye est terminé. Pour le CDR, *« il n'est pas question aujourd'hui d'engager une opération militaire contre qui que ce soit »*, *a fortiori* contre N'Djamena), parce que *« l'heure est à la reconstruction »*. *« L'ennemi principal*, ajoute-t-il, *ce sont les Tchadiens qui refuseront de négocier, et ceux qui pensent trouver des solutions à la place des Tchadiens. »*.

M. Tidjani souligne que, en janvier dernier, de nouveaux affrontements ont eu lieu entre des éléments Libyens et ceux du CDR, à Faya, puis en avril à Syrte, sur la côte méditerranéenne, où est implantée une importante colonie de réfugiés tchadiens.

Partout, dit-il, les Libyens maintiennent les éléments tchadiens sous un strict contrôle, en rationnant la nourriture, l'eau et le carburant. Dans ces conditions, il est difficile de parler de rebellion « ouverte » du CDR contre la Libye, qui, ajoute M. Tidjani, *« fait tout pour nous diviser, nous décourager »*.

S'agissant de l'ouverture des négociations « directes avec M. Habré, le porte-parole du CDR estime qu'il y a actuellement une *« dynamique de retrouvailles et de réconciliation »* et, tout en ne voulant pas *« reconnaître à Hissène Habré la qualité de chef de l'Etat »*, il ne fait pas de cette question un préalable. Le chef de l'Etat tchadien va-t-il saisir la perche qui lui est ainsi tendue ?

L. Z.

Le Zaïre en quête de respectabilité

Indépendant depuis vingt-cinq ans, le Zaïre a connu beaucoup de soubressauts avant d'être dirigé d'une poigne de fer par le président Mobutu (*le Monde* du 4 juillet) fidèle allié de l'occident. Celui-ci n'a toutefois pas réussi à sortir son pays des maux dont souffre de nombreux pays d'Afrique.

II. — « Tailler le caillou »

De notre envoyé spécial LAURENT ZECCHINI

Lubumbashi. — Des arrosoirs automatiques humidifient les *greens* dont le vert tendre tranche avec celui, plus soutenu, de la végétation alentour. Le golf de dix-huit trous est superbe. Des flamboyants et des cannas rouges et jaunes encadrent le club-house ; l'air est frais, le paysage presque normand. Un belge, le teint brique, suivi par un jeune noir qui traîne son caddy, revient lentement vers la salle du restaurant où le menu comporte obligatoirement des frites-mayonnaise.

Non loin de là, près de la *« station laitière, ferme de la Karavia »*, au bout d'une piste poussiéreuse, on arrive dans un club hippique parfaitement entretenu, avec une carrière de dressage et un parcours d'obstacles aux dimensions olympiques. Les boxes renferment plusieurs dizaines de chevaux sud-africains. Le soir, dans une ambiance très familiale, les expatriés, en majorité belges, vident quelques verres. Vingt-cinq ans après l'indépendance, Lubumbashi-Elisabethville, avec ses faux airs de ville de province belge, a de beaux restes.

L'influence de l'ancienne puissance coloniale reste considérable, tant sur le plan économique que sur les mentalités. Pourtant, les *« Flamands »*, comme disent ceux qui ne les aiment pas, ne tiennent plus tout à fait le haut du pavé. Certains d'ailleurs le regrettent presque : *« Du temps des Belges, on vivait mieux »* (ce qui n'est probablement pas inexact).

D'autres, sans doute plus nombreux, estiment que les Belges n'ayant pas laissé grand-chose en matière d'infrastructures sociales (ce qui n'est pas faux), ils sont aujourd'hui mal placés pour donner des leçons de « développement » aux autorités zaïroises. Il n'empêche : si les effectifs de la communauté belge ont tendance à diminuer, passant de dix-sept mille expatriés en 1980 à quatorze mille cinq cents aujourd'hui, en revanche, la colonie zaïroise installée en Belgique, notamment à Bruxelles, reste forte d'environ quinze mille personnes. *« Tu voyages ? »*, *« Je vais à l'étranger »* sont deux expressions courantes qui signifient d'abord... se rendre en Belgique.

La Sabena effectue cinq vols hebdomadaires entre Kinshasa et Bruxelles, où les épouses des riches zaïrois viennent accoucher et où les enfants des familles aisées font leurs études. C'est encore dans la capitale belge que s'est réfugiée l'opposition « institutionnelle » au régime du président Mobutu, et, si les hommes d'affaires de Kinshasa placent leur argent sur des comptes banquaires en Suisse, ils investissent en Belgique, notamment dans l'immobilier. A la Gombé, le quartier le plus chic de Kinshasa, on rencontre parfois des Mercedes avec une plaque belge qui transportent des petits Zaïrois au fort accent belge...

« Pertes »

A des années-lumières de là, sur la route qui mène vers le centre de Lubumbashi, un troupeau de vaches à cornes obstrue complètement le passage, obligeant les voitures à rouler au pas. Au bout d'un quart d'heure d'attente, un conducteur blanc, excédé, demande au vacher de pousser ses bêtes sur le côté. La réponse ne tarde pas : *« Dix zaïres ? »*...

Un autre jour, sur la piste de l'aéroport, où est étalée la cargaison d'un gros porteur, une caisse tombe de la soute de l'appareil et s'éventre sur le sol, déclenchant une bousculade. Son contenu est rapidement ramassé. Plus loin un groupe éventre des caisses pour — curieusement — recompter une à une des cartouches de cigarettes. Il y a beaucoup de « pertes » et de « disparitions » au Zaïre...

Autour des villes, dans les villes, les militaires dressent des barrages pour « rançonner » (de façon très « conviviale » il est vrai) les automobilistes. A la fin du mois, ils auront recueilli le complément indispensable pour faire vivre leur famille. Les policiers et les douaniers font de même, partant du principe reconnu que toute chose ayant un prix, tout doit être payé. Le *« matabiche »* règle tous les aspects du système relationnel de la société zaïroise. *« Il faut bien que je corrompe les policiers pour qu'ils me laissent entrer dans la salle d'embarquement »*, plaide ce petit vendeur d'*Elima* (l'un des deux quotidiens zaroïs), à l'aéroport de Kinshasa, pour justifier la brusque augmentation de 50 % du prix du journal...

Nous sommes au poste-frontière entre le Zaïre et la Zambie, non loin de Kipushi : le bureau de douane est en pleine brousse. C'est ici que passent les camions transportant la farine de Zambie. *« En général*, explique un guide d'occasion, *ils ralentissent à peine pour passer la frontière, se contentant de jeter deux sacs au sol, un pour le douanier, un pour les policiers. »*

Cette scène, avec des variantes, se répète à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la vie économique du pays. Les plus riches, qui ont accès aux circuits d'importation, *« font des affaires »*, les autres exercent, en dehors de leurs horaires de travail, des petits boulots réguliers ou occasionnels, ils « taillent le caillou » (1). De toute façon, dans un pays où le « salaire » moyen ne dépasse pas l'équivalent de 150 francs français par mois, les notions d'« honnêteté » ou de « droit » n'ont guère de sens. L'un des plus fameux slogans du MRP (Mouvement populaire de la révolution) — *« Oui servir, et non se servir »*, — est appliqué au pied de la lettre, mais à l'envers. L'armée donne souvent l'exemple, en vendant ainsi par petits bouts des tourelles de char ou des pièces détachées d'hélicoptères qui, une fois refondus, alimenteront, dans la cité, une fabrique artisanale de casseroles.

L'ensemble forme ce que les économistes nomment pudiquement les circuits de l'*« économie informelle »*, qui constitue l'essentiel de la vie quotidienne de la population. Les salaires sont en effet dérisoires : 800 zaïres (2) pour un douanier, 600 pour un instituteur, 1 000 pour un professseur licencié ou un officier subalterne, 400 pour un soldat de base ou un policier. Ces chiffres sont à rapprocher du prix d'un sac de 50 kilos de manioc (600 à 800 zaïres), qui est l'aliment de base dans la majeure partie du pays. Dès lors, le calcul est simple : un sac de manioc peut faire vivre une famille de six personnes pendant un mois. Or la majorité des familles n'ont pas — théoriquement — les moyens de l'acheter. D'où l'importance de l'économie parallèle.

Fatalisme

Une religieuse, qui vit dans les faubourgs de Lubumbashi depuis plusieurs années, explique ainsi la dégradation du niveau de vie dans les quartiers les plus pauvres : *« Avant 1965, les gens faisaient trois repas par jour ; deux repas et demi, de 1965 à 1970 ; deux repas, de 1970 à 1975 ; un repas et demi, de 1975 à 1980, puis un repas jusqu'en 1984. Aujourd'hui, il y a des tas de gens qui ne mangent pas tous les jours. »* On peut d'ailleurs parfaitement percevoir cette évolution en parcourant les marchés de Kinshasa : sur les étals, la viande, le poisson, le riz, la farine, le maïs, le savon, les sauterelles, le singe, l'ananas, etc., sont vendus par toutes petites portions, donc à des prix très bas.

Dans les villes, la population paraît accepter avec fatalisme les conséquences d'une austérité sans cesse croissante. Des grèves ont cependant lieu de temps en temps, qui nécessitent parfois l'intervention directe du chef de l'Etat sur les lieux du « conflit ». Mais, d'une manière générale, comme l'explique le secrétaire général de l'Union nationale des travailleurs zaïrois, M. Kombo, les syndicalistes fondent leur action sur *« le dialogue et la concertation »*, l'UNTZA étant *« partie intégrante du MPR »* et se démarquant du *« syndicalisme de revendication »*.

Ses responsables s'efforcent de faire comprendre à la base que c'est le Zaïre qui a fait appel au Fonds monétaire international et que, en conséquence, il est du devoir de chacun d'accepter de nouvelles contraintes. *« Le rôle du syndicalisme dans les pays en développement*, souligne M. Kombo, *c'est d'abord d'éduquer les gens, par exemple de leur expliquer que, pour manger, il faut produire. »* Bien qu'il ne pense pas que *« l'on puisse faire accepter les mêmes sacrifices pendant trois ans »* à la population, M. Kombo ne croit guère à une révolte sociale *« à la tunisienne »*.

La puissance de l'Eglise

En « brousse », la solidarité familiale est puissamment relayée par l'aide qu'apportent les missions catholiques. L'Eglise, de l'avis général, est probablement l'« institution » la plus solide du Zaïre, en tout cas la mieux structurée et la plus opérationnelle. 2 500 prêtres (dont un tiers de zaïrois), 52 évêques, 4 800 religieuses (dont la moitié de zaïroises), sont disséminés à travers le territoire, divisé en quarante-sept diocèses, financièrement autonomes.

« Ce sont les seuls qui pourraient tenter un coup d'Etat avec des chances de le réussir », plaisante un expert militaire occidental. En effet : toutes les missions sont reliées à Kinshasa par radio. En tout, il existe près d'un millier de stations, qui constituent un « maillage » du territoire unique en son genre. Même l'armée ne dispose pas d'un tel réseau de transmissions. A Kinshasa, les abonnés au téléphone doivent souvent acheter eux-mêmes les fils électriques, payer les employés des postes et leur fournir des outils s'ils souhaitent le rétablissement de leur ligne ! Un ministre attendra parfois six, huit ou vingt-quatre heures avant de pouvoir joindre le gouverneur de telle ou telle région. Ce seul exemple du téléphone explique — en raccourci — pourquoi il n'y a pas, à proprement parler, d'« Etat » au Zaïre, mais seulement un « chef d'Etat », une police bien faite et quelques unités d'élite.

Cette supériorité que constitue pour l'Eglise la faculté d'entrer rapidement en communication avec les principales localités du pays explique son efficacité et donc sa « popularité » au sein de la population : les besoins urgents sont connus et les aides plus vite acheminées. L'Eglise gère, d'autre part, une bonne partie des hôpitaux, des dispensaires et des écoles. Souvent, elle rémunère les instituteurs, qui, lorsqu'ils sont payés, reçoivent leur salaire avec plusieurs mois de retard. En brousse, les femmes savent également que les religieuses se transforment à l'occasion en sage-femmes et que les missionnaires possèdent bien plus de livres et de cahiers que l'instituteur ou... le représentant local du MPR.

Cet interventionisme de fait dans la vie sociale provoque d'inévitables rivalités et conflits avec les autorités civiles et militaires locales. Les représentants de l'Eglise tentent en effet de s'opposer aux exactions commises par les militaires contre les paysans, qu'il s'agisse de brutalités, du tribut que l'armée entend prélever, ou du détournement des aides, que celles-ci soient nationales ou internationales. Cette violence des militaires est pratiquement « institutionnalisée » dans tout le pays.

Sœur X..., qui vit à Lubumbashi, raconte son expérience : *« Comme les gens se barricadent, les soldats font des trous dans les murs des maisons pour entrer et piller. Ils sont envoyés la plupart du temps par leurs officiers à qui ils remettent une partie du butin. Une fois, les habitants du quartier sont descendus dans la rue et se sont mis à crier à l'approche des soldats. Surpris, et parce qu'ils n'étaient pas armés, ceux-ci sont partis. »*

L'Eglise est donc respectée, à la fois en raison de sa puissance, de son intégrité, et aussi, comme le souligne joliment un responsable politique de province, parce que, en marge de l'Eglise catholique, *« il y a beaucoup d'églisettes à tendance lucrative »* (près de trois cents sectes sont représentées au Zaïre).

Depuis la visite du pape Jean-Paul II, en mai 1980, les relations entre le clergé et les autorités zaïroises se sont améliorées. Le président Mobutu sait, d'une part, que s'il peut mater une partie de la hiérarchie catholique, il ne peut rien contre son influence et, d'autre part, que l'Eglise pallie les carences de l'Etat. En outre, bien que forte de près de 15 millions de fidèles, l'Eglise zaïroise n'a aucune tradition « combattante », comme l'Eglise sud-américaine. Elle n'est donc pas potentiellement dangereuse pour le pouvoir, qui, de son côté, ne peut plus se permettre de voir son image de marque s'altérer sur le plan international en pratiquant une répression à grande échelle.

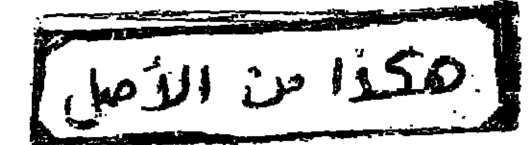
Le maréchal Mobutu est, en effet, engagé dans une partie serrée avec, pour partenaire principal, le Fonds monétaire international. En suivant à la lettre les prescriptions du FMI, le Zaïre a incontestablement retrouvé un peu de sa crédibilité externe. Mais la persistance de l'austérité est-elle compatible avec ce « septennat du social » promis par le « guide » ?

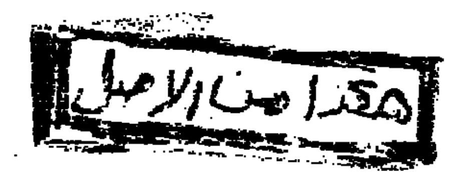
Prochain article :

LE « BON ÉLÈVE » DU FMI ?

(1) « Tailler le caillou » : dans le vocabulaire kinois, *« se débrouiller pour arrondir ses fins de mois »*.

(2) 1 franc français vaut environ 5 zaïres.





Pierre Belfond

vous propose cette semaine de participer au concours de la plus belle couverture des "Grands romans" de l'été.



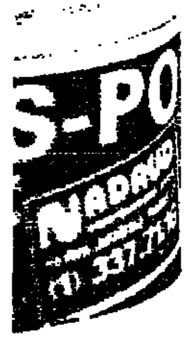




Gagnez un magnétoscope, un téléviseur couleur, et des livres, beaucoup de livres !

Il vous suffit de remplir le bulletin qui vous sera remis par votre libraire, sans obligation d'achat.

Publiscope



politique

LA SITUATION EN GUADELOUPE

Luc Reinette affirme avoir négocié avec le gouvernement

Correspondance

Pointe-à-Pitre. — Toujours en fuite, depuis son évasion de la prison de Basse-Terre, le 16 juin, le fondateur du Mouvement pour une Guadeloupe indépendante (MPGI), cerveau présumé de l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC), Luc Reinette, condamné à trois peine de six, sept et dix ans de détention, a adressé, le 1er juillet, aux différents organes de presse locaux, ainsi qu'à plusieurs journaux métropolitains, un « *mémoire* » dactylographié de six pages.

Il n'y explique pas son évasion, pour la simple raison que ce texte date du 21 novembre 1984 — quelques jours avant son arrestation par les gendarmes, alors qu'il se préparait à cambrioler une armurerie de la banlieue de Pointe-à-Pitre, le 27 novembre — mais il raconte, avec force détails, différentes tractations auxquelles il aurait participé avec plusieurs élus locaux et des émissaires parisiens qui auraient pris contact avec lui au nom du gouvernement. Il explique que ce document était « *destiné à être publié dans l'éventualité d'une traîtrise, toujours possible, de la part des Français qui ne sont pas à un revirement près* ».

Une empreinte digitale

Posté à Basse-terre et comportant, *in fine*, une empreinte digitale apposée volontairement pour ne laisser aucun doute sur l'identité de l'auteur, dont le paraphe semble avoir été authentifié par d'autres membres du MPGI, ce « *mémoire* » apporte des informations qui n'ont pas encore été confirmées par le ministère de l'intérieur et le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, mais deux des trois personnalités guadeloupéennes citées, M. Dominique Larifla, premier secrétaire de la fédération socialiste, président du conseil général, et M. Jean Girard, maire communiste de Marie-Galante, vice-président du conseil général, ont confirmé avoir rencontré Luc Reinette. Le troisième élu concerné, M. Ernest Moutoussamy, député, membre du Parti communiste guadeloupéen (PCG), actuellement à Paris, s'est refusé à tout commentaire tant qu'il n'aurait pas pris connaissance du document. Mais Luc Reinette mit surtout en cause celui qu'il appelle son « *principal interlocuteur* » — « *qui déclare s'appeler* dit-il, *Christian Charrière-Bournazel* » — en fait l'avocat Christian Charrière-Bournazel, proche de M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures. Me Charrière-Bournazel a en effet confirmé à la presse, mercredi après-midi 3 juillet, qu'il avait effectivement rencontré Luc Reinette, mais « *en tant qu'avocat* » et après en avoir référé à son bâtonnier, se refusant à tout autre commentaire.

Luc Reinette affirme avoir appris, à la mi-avril 1984, « *tant par des sources antillaises dignes de foi, que par des relations politiques résidant en France, que le gouvernement français était désireux d'entrer en contact avec moi pour un « échange de vues* ». Il précise que « *pour préparer le terrain politiquement* » il avait contacté « *les responsables politiques de la gauche guadeloupéenne* ».

Une rencontre aurait ainsi été organisée un soir avec M. Larifla (qui n'était pas encore président du conseil général). « *Pendant une heure*, explique Luc Reinette, *nous échangeâmes des points de vue sur la situation politique, économique et sociale de la Guadeloupe et évoquâmes, bien sûr, la venue probable des émissaires français. De son côté, M. Larifla me fit connaître sa totale disposition à favoriser la réalisation d'un accord, ajoutant même qu'il profiterait du prochain séjour à la Guadeloupe de M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes, pour lui exprimer son soutien à toute initiative pouvant équitablement ramener la paix civile en Guadeloupe* »...

Joint mercredi après-midi par téléphone, M. Larifla a déclaré qu'il avait échangé avec Luc Reinette « *un certain nombre de propositions. En tant que responsable de parti, homme politique et Guadeloupéen condamnant la violence*, a expliqué le président du conseil général, *je voulais trouver toute solution pour ramener en Guadeloupe la paix civile et la paix sociale. Je redoute le climat de terreur et de violence qui règne en Guadeloupe et, s'il fallait le refaire, je le referai encore...* »

Luc Reinette affirme qu'il s'est également entretenu, au téléphone, avec M. Moutoussamy, qui « *se déclara prêt à contribuer à tout apaisement politique en Guadeloupe* », et que M. Girard lui avait donné, à son tour, une « *adhésion de principe* » par l'intermédiaire d'un « *messager* ».

« Un statut d'Etat associé »

« *Le 16 mai*, poursuit Luc Reinette, *fut le jour où nous nous mîmes d'accord avec les Français pour retenir le 26 du même mois comme date de réunion en Guadeloupe... entouré d'un luxe de précautions, la rencontre eut lieu le samedi 26 mai 1984, à 20 h 10, dans la région des Abymes et, des deux Français venus, celui qui se révéla être le principal interlocuteur déclara s'appeler Charrière-Bournazel Christian et précisa que leur présence était officieuse, le gouvernement français souhaitant seulement connaître nos revendications. J'ai informé avant toute chose M. Charrière-Bournazel de l'appui apporté à la présente initiative par les personnalités de la gauche locale, ce qu'il nota avec intérêt et fis connaître nos revendications essentielles en cinq points synthétiques à savoir : 1) libération de tous les prisonniers politiques guadeloupéens (liste fournie) ; 2) cessation de toutes les poursuites engagées à l'encontre des clandestins ; 3) reconnaissance officielle du droit des peuples de la Guadeloupe, Martinique et Guyane à l'autodétermination ; 4) mise en place d'une « table ronde » dans chaque colonie sous tutelle française (Guadeloupe, Guyane, Martinique), pour traiter de l'évolution statutaire sur le modèle de la « table ronde » de Nainville-les-Roches, mais avec un contenu et un échéancier plus sérieux ; 5) accès régulier, dans l'intervalle, des formations anticolonialistes à la télévision, pour qu'elles puissent exposer leurs analyses et propositions.* »

Luc Reinette ajoute qu'une seconde rencontre a eu lieu « *cette fois, dans la région de Baie-Mahault, le samedi 21 juillet 1984 à 20 h 30* ». « *A notre grande surprise*, dit le document, *toutes nos revendications étaient acceptées dans leur principe par le gouvernement français, même si elles devaient faire l'objet de négociations serrées sur chacun des points évoqués.*

M. Charrière-Bournazel nous confia cependant que visiblement la préférence des autorités françaises était nettement orientée, du moins en ce qui concerne la Guadeloupe vers un statut d'Etat associé. Par ailleurs, il nous informa de la nomination — au niveau de l'Elysée — d'un chargé de mission qui aurait pour charge de poursuivre, officiellement cette fois, les entretiens commencés le 26 mai 1984. En tout état de cause, les premières libérations de prisonniers politiques devaient intervenir dans la première semaine d'août 1984 ».

Le « mémoire » indique, toutefois, que ce « processus » a été « interrompu » à la suite de la mort, le 24 juillet 1984, de quatre militants indépendantistes, victimes des bombes qu'ils allaient déposer.

Ce texte circule sous le manteau à Pointe-à-Pitre ou des affiches, annonçant une réunion du MPGI le dimanche 7 juillet à Capesterre-Belle-Eau ont été placardées un peu partout dans l'île au cours de la nuit de mercredi à jeudi.

ALAIN GILLES.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Première rencontre RPR-UDF

Sollicités par d'anciens battus qui reprendraient bien du service en mars 1986, bousculés par la nouvelle génération qui réclame des places, pressés par les « parachutés » en puissance qui voudraient être rassurés sur leur sort et connaître leur point de chute, les responsables des élections ne savent plus où donner de la tête. « *Nous sommes enlisés dans la cuisine électorale pour un bon moment encore* », soupire l'un d'eux avant de se plaindre de la « *perversité* » du scrutin proportionnel

Depuis un mois déjà les réunions se multiplient à l'UDF. Tous les mercredis matins, MM. Michel d'Ornano (PR), Jacques Barrot (CDS), André Rossinot (rad.), Philippe Mestre (adhérents directs), Alain Lamassoure (clubs Perspectives et Réalités) et André Santini (PSD) se retrouvent autour de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe à l'Assemblée nationale, pour examiner la situation électorale, région par région, recenser les candidats, établir une première sélection, *confronter* les exigences des notables, des instances départementales et parisiennes, dresser un premier état des accords et des désaccords.

L'organisation de la campagne

Une dizaine de régions avaient ainsi été examinées avant que ne se réunissent, mercredi 3 juillet, les responsables de l'UDF, membres du bureau politique ou de la « commission Gaudin », à Méry-sur-Oise (Val-d'Oise) dans une propriété appartenant au syndicat des eaux de la banlieue de Paris (syndicat présidé par M. Santini, délégué national de l'UDF). Tout en poursuivant l'examen des régions, ils ont réfléchi à l'organisation de la campagne électorale, à la stratégie souhaitable — une liste ou deux listes, — aux négociations avec le RPR, à l'élaboration d'une « plate-forme commune », comme s'y étaient engagées les deux formations en signant le 10 avril un accord pour gouverner, à la cohabitation et, plus généralement, à l'après-86 avec tous les cas de figures possibles.

Cette mise au point était sans doute nécessaire avant la première rencontre avec le RPR, ce jeudi après-midi, qui met face à face pour l'UDF, MM. Gaudin, d'Ornano et Barrot pour le RPR, M. Jacques Toubon, secrétaire général, M. Jaques Chartron, secrétaire national aux élections, et M. Roger Romani, sénateur de Paris, secrétaire national chargé des relations avec les mouvements d'opposition.

Cette première prise de contact devait permettre aux deux formations d'établir un calendrier de rencontres et d'organiser leur réflexion sur la stratégie et la tactique électorales et sur leur plate-forme de gouvernement, questions qui, selon M. Lecanuet, doivent être liées. « *Si nous travaillons à la mise au point d'objectifs communs, pourquoi présenterions-nous des listes séparées ? L'électeur ne s'y retrouverait pas* », plaide le président de l'UDF face aux responsables du RPR pressés de boucler la discussion sur le programme.

Une liste de candidats

L'UDF et le RPR devaient aussi profiter de cette rencontre pour harmoniser leur point de vue quant à la nécessité de publier rapidement une première liste de candidats. M. Toubon envisageait de procéder à cette publication mi-juillet. L'UDF, pour sa part, juge que rien ne presse. Elle préfère attendre la rentrée de septembre pour faire connaître les têtes de liste et la fin de l'année pour le reste des candidats. Inutile de favoriser la constitution de listes dissidentes ou marginales plaident les responsables de la confédération, qui sont plutôt partisans de laisser planer le plus longtemps possible l'incertitude chez les candidats à la candidature.

C. F.-M.

SELON BVA

Léger tassement de l'écart entre la droite et la gauche

Si des élections législatives avaient lieu aujourd'hui, les partis d'opposition recueilleraient 56,5 % des suffrages et les partis de gauche 38,5 %. C'est ce qu'indique le dernier sondage sur les intentions de vote des Français réalisé par BVA (1) et publié par *Paris-Match*.

La précédente enquête de BVA effectuée en mai donnait 58,5 % à la droite et 37 % à la gauche. Le tassement des intentions de vote en faveur de l'opposition (— 2 points) affecte le RPR (23 %), qui perd 1 point, l'UDF (15 %), qui en perd 2, et le Front national (7,5 %), qui en perd un 1,5. Les « divers droite » en revanche progressent, passant de 8,5 % à 11 %. A gauche, le PC (10,5 %) et le PS (22 %) gagnent chacun un 0,5 point.

Il ressort également de ce sondage que si les Français s'attendent, dans leur grande majorité (64 %) à une victoire de la droite, ils ne sont pas convaincus par les projets de l'opposition : en effet, 45 % d'entre eux (contre 35 %) pensent que l'opposition n'a pas de politique de rechange à leur proposer.

Une autre enquête de BVA, réalisée du 15 au 20 juin auprès d'un échantillon de 1 031 personnes pour *Paris-Match*, indique d'autre part que M. Raymond Barre jouit de la confiance de 52 % des Français. L'ancien premier ministre devance ainsi, pour la première fois, M. Michel Rocard (46 %).

(1) Les intentions de vote aux législatives proviennent de 3 915 interviews effectuées en deux vagues, la première du 1er au 6 juin, la seconde du 15 au 20 juin.

LE « CLUB 20 » RÉUNIRA LES ANCIENS DE L'UJP

Un nouveau club d'opposition, d'inspiration gaulliste et proche du RPR, vient de se créer à l'initiative du M. Paul Aurelli, ancien président de l'Union des jeunes pour le progrès (UJP). Sous le titre Club 20 par référence au vingtième anniversaire de la fondation de L'UJP en 1965 par M. Robert Grossmann, actuellement conseiller municipal de Strasbourg, cet organisme compte notamment parmi ses membres fondateurs MM. Alain Carignon, maire de Grenoble et Michel Barnier, député, président du conseil général de Savoie.

L'UJP, qui a été jusque dans les années 75 le mouvement de jeunes associé à l'UDR a vu passer dans ses rangs de nombreux militants — jusqu'à vingt mille adhérents en 1970 — qui appartiennent maintenant aux partis politiques ou qui ont renoncé au militantisme. L'UJP existe toujours mais son action est devenue très limitée. La constitution du Club 20 apparaît ainsi comme une tentative de remobilisation des « anciens » par référence au gaullisme et dans la perspective des élections législatives de 1986, voire de l'élection présidentielle.

A. P.

Secrétariat : M. Paul Aurelli, BP 511, 7566 Paris Cedex 14.

Mme MICHÈLE GENDREAU-MASSALOUX REMPLACE M. CHRISTIAN SAUTTER A L'ÉLYSÉE

M. Christian Sautter, secrétaire général adjoint à la présidence de la République, a été nommé inspecteur général des finances par le conseil des ministres du 3 juillet. Il sera remplacé, à l'Elysée, par Mme Michèle Gendreau-Massaloux.

[Né le 9 avril 1940, à Autun (Saône-et-Loire), polytechnicien, diplômé de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Christian Sautter avait été conseiller technique à la présidence de la République de juin 1981 à juillet 1982 avant d'être nommé secrétaire général adjoint auprès de M. Jean-Louis Bianco.]

[Née le 18 juillet 1944 à Limoges, Mme Gendreau-Massaloux est agrégée d'espagnol et diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris. Professeur d'université, elle a enseigné à la Sorbonne, à Paris-XIII et à l'Université de Limoges avant de devenir, en 1981, recteur de l'académie d'Orléans-Tours. Depuis le 1er avril 1984, elle était conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République pour l'éducation nationale et les universités. Par la suite, à ces attributions, se sont ajoutées les réformes administratives et l'amélioration des relations entre les usagers et le service public.]

● *M Derosier réélu à la présidence du conseil général du Nord.* — M. Bernard Derosier, député socialiste, adjoint au maire de Lille, a été réélu, mardi 2 juillet, président de l'assemblée départementale du Nord par 42 voix contre 31 à M. Charles Paccou (RPR).

Porté à ce poste au lendemain des élections cantonales de mars dernier, M. Derosier s'était démis de son mandat de conseiller général du canton de Lille-Est après le décision du tribunal administratif d'annuler les résultats du second tour du scrutin. M. Derosier a retrouvé son siège à l'occasion de l'élection cantonale partielle des 16 et 23 juin

● *Le contentieux des élections cantonales en Saône-et-Loire.* — Le tribunal administratif de Dijon, a validé l'élection de M. Naudin, PS, dans le canton de Lucenay-l'Evêque (Saône-et-Loire), acquise par six voix d'avance sur son adversaire du RPR, M. de Ganay. La juridiction administrative n'a pas suivi les conclusions du commissaire du gouvernement qui tendaient à l'annulation du scrutin.

La répartition socioprofessionnelle des conseillers généraux

397 professeurs, 1 ministre du culte !

Parmi les 3 180 conseillers généraux on compte, en France, selon la répartition par catégories socioprofessionnelles établie par l'INSEE, 397 professeurs (mais aucun étudiant), 395 pensionnés et retraités civils, 386 agriculteurs (mais un seul marin), 358 médecins, 193 cadres des entreprises privées, 188 maîtres de l'enseignement du premier degré, 152 commerçants, 134 chefs d'entreprises industrielles, 115 vétérinaires, 98 avocats, 98 fonctionnaires de catégorie A, 77 pharmaciens, 72 artisans, 69 employés du secteur privé, 51 ouvriers du secteur privé, 31 journalistes, etc. Telles sont quelques-unes des précisions apportées par le ministre de l'intérieur au *Journal officiel* du 1er juillet, en réponse à une question écrite posée par M. Bernard Lefranc, député socialiste de l'Aisne, sur l'origine professionnelle des élus du scrutin de mars dernier.

Cette ventilation fait également apparaître *que certaines professions ne sont pratiquement* pas représentées dans les assemblées départementales. Au nombre des conseillers généraux ne figurent, par exemple, que neuf magistrats, huit huissiers, six architectes, quatre greffiers, deux hommes de lettres, *une seule ménagère et un seul ministre du culte !*

AU BUREAU EXÉCUTIF DU PS

M. Strauss-Kahn s'inquiète d'une préparation « technocratique » du budget

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a confirmé, devant le bureau exécutif de son parti, mercredi 3 juillet, que le débat sur son différend avec le premier ministre sera explicitement à l'ordre du jour du comité directeur du 6 juillet. M. Jospin interviendra dès le samedi matin, après la lecture du rapport d'activité de M. Jean Poperen, numéro deux du PS. Le comité directeur devrait se prononcer par un vote sur le fond du conflit, conformément au souhait exprimé par le premier secrétaire.

M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national chargé des études, a évoqué au cours de cette réunion la préparation du projet de budget pour 1986 et a indirectement illustré un des aspects du débat entre MM. Fabius et Jospin. M. Strauss-Kahn remarque que le gouvernement ne doit pas, sous prétexte que les élections approchent, préparer un budget électoraliste. Mais il insiste pour qu'il ne prenne pas systématiquement des mesures qui ne rapportent rien et présentent tous les inconvénients d'un point de vue électoral... Or, pour M. Strauss-Kahn, le gouvernement paraît privilégier actuellement une préparation « *technocratique* » du budget.

Autre point à l'ordre du jour du comité directeur : la constitution des listes électorales pour 1986. Les discussions qui ont repris mercredi n'ont pas permis de régler tous les problèmes en suspens, notamment pour la représentation des minorités. Même le CERES, qui s'estime pourtant moins mal traité que les autres courants, est, selon l'un de ses dirigeants, « *politiquement très loin d'un accord* ». Une nouvelle réunion, en présence de M. Jospin, devait avoir lieu jeudi. A moins que cette ultime négociation ne permette de rapprocher les points de vue, le comité directeur débattra de la constitution des listes, mais ne proposera pas une procédure à l'ensemble du parti, contrairement à ce que souhaitait M. Jospin.

La surprise de M. Debarge

M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national chargé des relations extérieures et sénateur de Seine-Saint-Denis, a créé une certaine surprise en annonçant au bureau exécutif que le premier ministre envisage de déposer, à la rentrée parlementaire d'automne, un ou deux projets de loi sur la limitation du cumul des mandats. Malgré les vœux de nombreux socialistes, il semblait largement admis par la direction du PS que cette question ne serait probablement pas traitée par voie législative avant 1986. M. Jean-Pierre Destrade, porte-parole du PS, l'avait encore affirmé lundi 1er juillet.

M. Debarge ayant précisé que le premier ministre, d'accord pour limiter les cumuls, estime que le budget de l'Etat ne peut pas supporter la charge financière liée à une définition du statut de l'élu, plusieurs membres du bureau exécutif ont rappelé que ces deux questions sont liées.

J.-L. A.

M. Rocard a « de plus en plus honte de la vie politique française »

M. Michel Rocard a déclaré mardi 2 juillet à Cognin (Savoie) qu'il a « *de plus en plus honte de la vie politique française* ». Participant à une réunion de militants socialistes, à l'invitation de l'ancien ministre de la coopération, M. Jean-Pierre Cot, puis à une conférence de presse, l'ancien ministre de l'agriculture a expliqué sa « *honte* » par « *la nature des préoccupations publiques qui n'est pas à la hauteur des problèmes posés* ».

« *Si on ne parle que des polémiques, comme les démêlés Jospin-Fabius ou les chicanes de l'opposition*, a-t-il ajouté, *comment voulez-vous que le vote des citoyens français soit un vote intelligent ? Il faut poser le problème autrement et rendre les gens sensibles aux grands enjeux. Aujourd'hui, le discours politique n'est plus en rapport avec la réalité.* »

M. Rocard a ensuite longuement parlé du prochain congrès du Parti socialiste : « *Il faut*, a-t-il dit, *que le PS se ressaisisse sur deux plans, celui de l'audace et de l'unanimité. Il faudrait un anti-Valence montrant que, quand on est sérieux, on parle des vrais problèmes. Le volume des contributions est d'ailleurs bien meilleur que d'habitude et il y a un rapprochement indiscutable de la réalité.* »

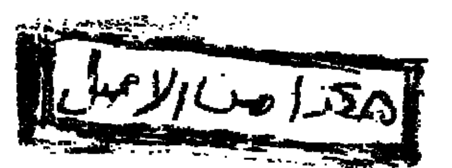
« *Depuis quelques jours*, a toutefois indiqué l'ancien ministre, *je suis un peu moins optimiste sur les chances d'aboutir à une motion unanime, intelligente et convaincante. Si on y parvient, j'aurai gagné ma cause, même s'il s'agit d'un compromis. Malheureusement, il n'est pas impossible que ce soit encore un congrès de division.* »

Interrogé sur son « *isolement* », M. Rocard a répondu : « *Pas question de baisser les bras, bien au contraire* ». « *Solitaire, moi ?* a-t-il repris, *vous rigolez !* » Après avoir critiqué l'appareil du PS — « *aussi longtemps qu'il sera ce qu'il est, je garderai la confiance de l'opinion* », — M. Rocard a affirmé qu'il s'adresse à « *tous les socialistes* » : « *La totalité des socialistes*, a-t-il souligné, *ont vocation à devenir rocardiens.* »

Il a enfin expliqué comment il veut mener son combat : « *Cela rassurerait*, a-t-il dit, *si je livrais une bataille classique du style « A bas Jospin ! », mais cela serait scandaleux et archaïque. C'est cela qui dégoûte les Français de la politique. Je préfère mener la politique de la persuasion.* — (AFP).

● *Audience exceptionnelle pour le film de Mosco.* — Le document consacré à l'affaire Manouchian *Des « terroristes » à la retraite* et le débat qui l'a suivi ont rassemblé mardi soir 2 juillet sur Antenne 2 une audience exceptionnelle, dans une période de l'année peu favorable aux bons scores télévisuels. 29,4 % des téléspectateurs ont, selon les mesures Audimat suivi le film de Mosco, tandis que TF 1 enregistrait un taux de 5,3 % pour son émission « Haroun Tazieff raconte sa terre » et FR 3 20,9 % avec le film *la 317e section*. Ce score bat la moyenne d'écoute des films des « Dossiers de l'écran » qui, au cours du premier semestre 1985, a été de 27 %.

Long et tardif puisqu'il s'est prolongé jusqu'à minuit, le débat a gardé 20,1 % des téléspectateurs alors que cette seconde partie de l'émission n'était suivie d'ordinaire que par une moyenne de 15 % d'entre eux.



DEPUIS DEUX SIÈCLES

Une République qui se cherche

Le conflit entre M. Laurent Fabius et M. Lionel Jospin sur les rôles respectifs du gouvernement et du parti majoritaire dans la prochaine campagne électorale autant que la proposition de M. Giscard d'Estaing de réduire à cinq ans le mandat présidentiel relancent le débat sur le type de système constitutionnel souhaitable pour la France.

C'est une spécialité bien française que de s'interroger sans fin sur la nature de la République. Un type de régime, pourtant, que la France connaît depuis 1792 avec, certes, quelques éclipses de première grandeur, mais qu'elle a pratiqué sans interruption de 1870 à 1940 puis de 1944 à aujourd'hui. Au total, depuis la chute de la monarchie, la France, en cent quatre-vingt-treize ans, a vécu formellement cent vingt ans de République.

Mais si les controverses juridiques et surtout politiques sont sans solution, c'est que le texte des lois suprêmes permettent toutes les exégèses et autorisent toutes les pratiques. Ce n'est pas le moindre paradoxe de ce peuple qui se dit cartésien, qui a l'âme notariale et qui veut tout réglementer et codifier, d'être incapable de dégager un consensus sur l'art de vivre en société organisée. On est donc naturellement tenté de juger les institutions par antinomie.

Aucun système imaginé par ses fondateurs pour défier le temps n'a tenu ses promesses. La Première République, utopique et sanglante, a voulu ouvrir, après dix siècles de monarchie, une ère nouvelle – le 22 septembre 1792 est devenu l'an I – qui s'est terminée un certain 18 Brumaire an VIII. La II[e] République en 1848 s'achèvera dans l'humiliation, avec un président trop puissant dont le goût pour la conspiration a fait un empereur.

La III[e], née un peu par hasard des dissensions entre monarchistes, est devenue l'archétype du système parlementaire. Et pourtant, les modestes lois constitutionnelles de 1875 n'auraient pu empêcher le président de la République – *s'il l'avait voulu* – *de devenir un véritable chef de l'État*. Ce n'est qu'en 1934 qu'une simple loi de finances admit officiellement l'existence d'un « ministre chargé de la présidence du conseil » !

Seul Mac Mahon, le 16 mai 1877, tenta de jouer contre la majorité parlementaire en provoquant de nouvelles élections après dissolution de la Chambre des députés. La victoire revenant aux « républicains modérés », c'est-à-dire à la gauche comme on dirait aujourd'hui, contre « les cléricaux et les monarchistes », Mac Mahon dut se soumettre puis, en 1879, se démettre. Là aussi les fruits n'ont donc pas porté la promesse des fleurs puisque ce sont les alliances parlementaires qui ont réglé le ballet des ministères.

L'hybride V[e]

Il en sera de même sous la IV[e] République. Fondée en réaction à la fois contre l'instabilité gouvernementale de la III[e] et contre le pouvoir personnel et monocratique du chef de l'État de Vichy, la *Constitution, adoptée par référendum* le 13 octobre 1946, accordait la réalité du pouvoir exécutif au président du conseil alors que le président de la République n'a pas su trouver sa place. Mais, investi par l'Assemblée nationale, menacé par les retournements d'alliances, le gouvernement sera sans cesse en sursis. L'instabilité s'accroît. Comme à la fin de la III[e], la longévité des cabinets de la IV[e] est d'environ six mois.

Avec la V[e] République, dont la Constitution est adoptée par référendum le 28 septembre 1958 par 79,5 % des voix, de Gaulle met enfin en application ses convictions institutionnelles. Contre *« le régime exclusif des partis »* et *« la confusion des pouvoirs »* (30 janvier 1959), il affirme dans sa conférence de presse du 11 avril 1961 : *« Notre Constitution est à la fois parlementaire et présidentielle, à la mesure de ce que nous commandent à la fois les besoins de notre équilibre et les traits de notre caractère. »*

Mais le minutieux équilibre des pouvoirs établi dans le texte de 1958, s'est trouvé faussé par la réforme de 1962. *L'élection du président au suffrage universel* a donné à l'équation personnelle de son bénéficiaire une autre dimension, que de Gaulle exprimait ainsi le 31 janvier 1964 : *« L'autorité indivisible de l'Etat est confiée tout entière au président par le peuple qui l'a élu. »* La présidentialisation du régime est ainsi accentuée dans la logique sinon formellement dans le droit, car, hormis le mode d'élection, les pouvoirs du chef de l'Etat n'ont pas été modifiés.

La lettre des institutions peut-elle être une astreinte ou une garantie ? La pratique du pouvoir montre que ses titulaires se donnent souvent une grande liberté d'appréciation. Celle-ci doit toutefois correspondre aux vœux de l'opinion. Ainsi en 1917, c'est Clemenceau, président du conseil, qui prend le pas sur Poincaré, président de la République, au point que ce dernier laisse échapper, en quittant l'Elysée au terme de son mandat en 1920 dans un soupir de soulagement : *« Ma carrière commence. »* C'était vrai !

Aujourd'hui plus encore que naguère les deux pouvoirs sont tributaires de l'opinion telle qu'elle s'est exprimée au moment des élections. Cela rend encore plus téméraire de vouloir qualifier pour une longue période la nature du régime. Il n'est pas, comme le disait de Gaulle, *« à la fois parlementaire et présidentiel »* ni, comme l'a jugé M. Michel Debré, *« mi-présidentiel, mi-parlementaire »*. Il serait l'un ou l'autre selon les moments et selon les poids politiques et électoraux respectifs du président et de l'Assemblée nationale.

« Gouvernementaliste »

On devrait même plutôt qualifier la Constitution de *« gouvernementaliste »*. En effet, la philosophie gaullienne qui a inspiré les institutions était toute fondée sur l'autorité qu'il convenait de rendre au pouvoir exécutif, légitimé d'abord par le soutien d'une majorité parlementaire puis par l'élection du président par le peuple. La concordance des votes pouvait donc seule assurer l'harmonie de cet ensemble. Dans ce cas, selon la formule classique, le président est effectivement *« la clé de voûte des institutions »*. Mais dans ce cas seulement.

De Gaulle lui-même se considérait comme le responsable de l'exécutif, qui, dans sa conception, formait un tout. Un jour où, à l'Elysée, nous lui parlions d'une initiative du gouvernement, il nous a interrompu par un péremptoire : *« Ce n'est pas le gouvernement, c'est mon gouvernement. »* En revanche, s'il y a divergence – et les débats actuels sur la cohabitation le prouvent – alors on peut se demander si la nature du système ne change pas. C'est le premier ministre qui devient *« la clé de voûte des institutions »* à condition qu'il soit soutenu par une majorité parlementaire fidèle.

Le conflit est dès lors en puissance entre le président et l'autre pouvoir incarné par le couple premier ministre-majorité parlementaire. Depuis 1958, le chef de l'Etat a toujours pu – en cas de besoin – jouer de la majorité contre son premier ministre. A partir de 1986 – en cas d'alternance, – le binôme se transforme. L'adéquation de la majorité parlementaire avec le premier ministre qui en est issu renforce singulièrement ce dernier.

En plus du poids politique que l'élection d'une majorité de députés lui donnera, il pourra user de deux puissants moyens d'action : l'administration et la force armée dont il *« dispose »* en vertu de l'article 20 de la Constitution pour *« déterminer et conduire la politique de la nation »*, et aussi la possibilité de faire voter par ses amis politiques à l'Assemblée des propositions de loi au cas où le président lui refuserait de déposer un projet de loi. Il est vrai que, si les relations en arrivent à ce point, le conflit entre les deux pouvoirs sera vite ouvert. La cohabitation ne peut être qu'une solution bancale ou transitoire subie et lourde de crises.

Le conflit, enfin, sera d'autant plus rapidement et plus clairement ouvert si le chef de l'Etat, après s'être engagé politiquement dans la campagne des législatives, était perçu comme le vaincu de la *consultation*.

Ainsi, institutionnellement, fonctionnellement, politiquement, sous le régime de la V[e] République, comme le disait de Gaulle en 1964 : *« On ne saurait accepter qu'une dyarchie existât au sommet. »*

ANDRÉ PASSERON.

APRÈS LE VOYAGE DE M. MITTERRAND EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les déçus de la « cohabitation »

M. Yves Marchand, maire de Sète, vice-président du CDS, se déclare profondément déçu par les réponses que le chef de l'Etat lui a faites, mardi 25 juin, en son hôtel de ville, lors de la visiste du président de la République en Languedoc-Roussillon. Le maire de Sète avait esquissé quelques points de convergence entre M. Mitterrand et lui, notamment sur le rôle de l'Etat et l'initiative privée (nos dernières éditions du mercredi 26 juin). M. Mitterrand lui ayant répliqué sèchement, M. Marchand nous a adressé la lettre suivante :

« Désolant ! La visite du président de la République dans le Languedoc-Roussillon a été, malgré les apparences, marquée par les contradictions internes de François Mitterrand, chef spirituel du P.S.

» Qui n'applaudirait, à l'exception du PC, à la volonté présidentielle délibérément exprimée de rassembler les Français et de moderniser la France ? Il suffit cependant qu'un élu de l'opposition joue sur ce registre en adhérant un instant aux thèses présidentielles pour que François Mitterrand, piqué au vif, réagisse aussitôt en rappelant à l'hérétique qu'il existe une France de gauche et une France des nantis à laquelle appartiennent tous ceux qui n'ont pas été sauvés par la grâce fameuse du 10 mai 1981.

» Il est interdit à un élu CDS de parler de « redistribution des richesses » *s'agissant du domaine réservé de la France de gauche :* « Je ne crois pas que les personnes qui souhaitent remplacer l'actuelle majorité soient hantées par le problème de la redistribution sociale car c'est de ce côté-là que se trouvent ceux qui ramassent l'essentiel du profit. » *Il ne lui est pas davantage permis d'acquiescer au principe de la création des richesses par la modernisation de l'entreprise sans qu'on lui rappelle que les nationalisations étaient indispensables et ont sauvé Thomson, Pechiney, Bull et autres Saint-Gobain de la faillite...*

» Que cet élu ne s'aventure pas non plus à affirmer que la France est devenue un pays pauvre sinon pour se voir rétorquer que c'est la richesse qui est mal répartie par la faute des deux cents familles qui, depuis le dix-neuvième siècle, exploitent le peuple sans vergogne pour leur seul profit.

» Tant de simplifications primaires surprennent de la part d'un homme dont l'habileté, la vivacité, l'intelligence et le talent ne sont plus à démontrer (...). François Mitterrand n'admet le dialogue qu'avec les prêtres de sa propre église. Pour que le président accepte la « cohabitation », il exige une conversion complète de l'impétrant, une critique publique et un reniement sans condition de toutes les pensées malsaines qui pourraient encore hanter son esprit novice.

» François Mitterrand n'a pas changé. Il utilise sa fonction présidentielle pour pratiquer à son gré la politique du Front populaire ou celle du bloc national en refusant à quiconque le droit d'avoir des convictions. L'opportunisme est arrivé au pouvoir en 1981. Il y demeure en 1985. En Languedoc-Roussillon, entre Sète et Carcassonne, on a vécu les quatre premières années du septennat. A Sète, le président était aux côtés de Pierre Mauroy ; à Carcassonne, aux côtés de Laurent Fabius. N'est-ce pas cette évidente contradiction qui disloque actuellement le PS, qui consacre le divorce avec le PC et qui jette le trouble dans l'opposition ? Si oui, que l'UDF et le RPR se ressaisissent. On ne peut décidément cohabiter avec un président qui n'a pas de politique. »

● *La fondation Guy Mollet et la « veuve de Michel Rocard ».* – La Fondation Guy-Mollet *« s'indigne »* des propos tenus par M[me] Michel Rocard, épouse de M. Michel Rocard, lors de l'émission Questions à domicile de TF1 selon lesquels *« il vaut mieux être la veuve de Mendès France que celle de Guy Mollet »*. La *« bassesse »* du propos est telle, estime la Fondation, *« qu'on ne peut que constater qu'elle n'a pas d'autre choix, si elle lui survit, que d'être celle de Michel Rocard »*. La Fondation considère, d'autre part, qu'il est intolérable de parler de *« mains sales »*, de *« dérive »* et de *« double langage »* à propos de Guy Mollet.

● *Des alliés pour M. Jobert.* – Le Mouvement des démocrates, que dirige M. Michel Jobert, et le Mouvement gaulliste populaire (gaullistes de gauche), qu'anime M. Jean-Louis Delecourt, ont décidé, lundi 1[er] juillet, de constituer entre eux un comité de liaison. Ces deux formations, proches de la majorité socialiste, entendent œuvrer ensemble à l'avènement, en 1986, d'une *« nouvelle majorité gouvernementale »* après avoir *« constaté l'échec de l'union de la gauche et la radicalisation de l'opposition »*.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 3 juillet, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été publié :

● **ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL**

Programmation sur cinq ans de la modernisation et du develppement de l'enseignement technologique et professionnel. – Le ministre de l'éducation nationale et le secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique et technologique ont présenté au conseil des ministres un projet de loi de programme relatif à l'enseignement technologique et professionnel pour la période 1986-1990.

I. – *La loi définit les objectifs suivants :*

1) *Augmenter à tous les niveaux* le nombre des jeunes bénéficiant d'un enseignement technologique et professionnel. D'ici à 1990 :

– Le nombre d'élèves préparant un baccalauréat d'enseignement général et technologique devra être porté à 1,4 million, soit 200 000 de plus qu'en 1985 ;

– Le nombre d'élèves préparant un baccalauréat professionnel devra atteindre 80 000 ;

– Le nombre de techniciens supérieurs formés dans les instituts universitaires de technologie (IUT) et les sections de techniciens supérieurs devra être porté à 80 000, soit 50 % de plus qu'à l'heure actuelle ;

– Le nombre d'étudiants s'engageant dans une formation d'ingénieur dispensée dans les établissements d'enseignement supérieur relevant de l'éducation nationale devra être porté à 10 000, soit 30 % de plus qu'à l'heure actuelle.

2) Promouvoir et diffuser la culture technique à tous les niveaux d'enseignement, notamment par le développement de l'enseignement de la technologie et par la généralisation de l'initiation à l'informatique.

3) Faire de l'enseignement technologique et professionnel une filière de réussite. A cette fin :

– Les diplômes sanctionnant les formations technologiques ou professionnelles seront périodiquement révisés afin d'adapter leur contenu à l'évolution accélérée des métiers ;

– Des baccalauréats professionnels seront créés dans les lycées professionnels ; ils permettront notamment aux élèves titulaires du brevet d'enseignement professionnel (BEP) de poursuivre leurs études en vue d'acquérir une qualification de niveau supérieur ;

– Des universités de technologie et des centres polytechniques universitaires seront créés au niveau des enseignements supérieurs ; ils auront pour mission la formation des ingénieurs et le développement de la recherche et de la technologie.

4) Développer la coopération entre les établissements d'enseignement technique et professionnel et le monde économique. A cet effet, la mobilité des enseignants vers les entreprises et des salariés des entreprises vers les établissements d'enseignement sera encouragée.

II. – *Pour la réalisation de ces objectifs, un important effort budgétaire sera accompli :*

– Les crédits inscrits au budget de l'éducation nationale au titre de l'enseignement technologique et professionnel, qui représentent 27,2 milliards de francs en 1985, progresseront en valeur réelle de 2,8 % par an pendant cinq ans ;

– 8 250 emplois supplémentaires, dont 2 500 pour les enseignements supérieurs, seront affectés aux enseignements technologique et professionnel.

● **BIOLOGIE VÉTÉRINAIRE**

Adapter la législation aux nécessités de l'élevage et de la prophylaxie animale. – Le ministre de l'agriculture a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif aux laboratoires d'analyses de biologie vétérinaire.

Ce projet s'inspire, en les adaptant aux spécificités de la biologie vétérinaire, des dispositions du code de la santé publique relatives aux laboratoires d'analyses de biologie médicale.

Ses dispositions visent, dans l'intérêt des éleveurs comme des consommateurs, à garantir la compétence des dirigeants de laboratoires et la qualité et l'objectivité des analyses.

● **SMIC**

Le montant du SMIC est porté à 4400,76 francs par mois pour 169 heures de travail à compter du 1[er] juillet. – Sur proposition du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, le conseil des ministres a adopté un décret relatif à la revalorisation du SMIC à compter du 1[er] juillet.

Ce décret, pris après avis de la commission nationale de la négociation collective, porte le taux horaire du SMIC de 25,54 francs à 26,04 francs au 1[er] juillet 1985, soit une augmentation de 1,96 %. La rémunération mensuelle brute minimale pour 169 heures de travail se trouve ainsi portée à 4400,76 francs.

Ce relèvement assure la préservation du pouvoir d'achat du SMIC sur la période de référence comprise entre le 1[er] juillet 1984 et le 1[er] juillet 1985. Les salaires minima de croissance applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon et dans les départements d'outre-mer sont augmentés dans la même proportion que le SMIC aplicable en métropole.

● **SITUATION INTERNATIONALE**

Les travaux du groupe des Dix sur le système monÉtaire international. – Le ministre de l'économie, des finances et du budget a informé le conseil des ministres des résultats de la réunion des ministres des finances et gouverneurs des banques centrales du groupe des dix principaux pays industrialisés, à laquelle il a participé le 21 juin à Tokyo. Ce groupe a examiné le rapport demandé lors du sommet de Williamsburg par les chefs d'Etat et de gouvernement sur les aménagements à apporter au fonctionnement du système monétaire international.

Le représentant de la France a proposé la mise en place progressive de « zones-objectifs de change » permettant de stabiliser les variations relatives du dollar, du yen et de l'ECU.

Il a souhaité que, sans attendre qu'un accord soit réalisé sur un tel système, des mesures concrètes soient prises pour mieux coordonner les interventions des banques centrales contre les fluctuations erratiques des grandes monnaies et pour favoriser la baisse des taux d'intérêt.

Un accord général pour reconnaître les risques des taux de change flottants a été constaté pour la première fois. Les travaux vont continuer sur la base des propositions du groupe des dix et de celles que les pays en voies de développement sont en train d'élaborer parallèlement en vue de la réunion du Fonds monétaire international à Séoul en octobre 1985.

● **LICENCIÉS ÉCONOMIQUES**

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a rendu compte au conseil des ministres des entretiens qu'il a eus avec les organisations professionnelles et syndicales au sujet des mesures à prendre pour faciliter le reclassement des salariés faisant l'objet de licenciements économiques.

En raison des blocages constatés et au vu de ces entretiens, il a été décidé que le conseil des ministres du 10 juillet serait saisi d'un projet de loi permettant la mise en œuvre, avec le concours du Fonds national de l'emploi, de congés de conversion donnant la possibilité aux entreprises ou aux branches concernées de faire bénéficier leurs salariés d'une dispense d'activité pendant plusieurs mois, afin qu'ils participent à des actions favorisant leur reclassement.

Ce projet de loi figurera à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement. Il pourrait être amendé, ou ultérieurement complété, afin de tenir compte de toute proposition relative aux congés de conversion découlant d'une négociation interprofessionnelle.

● **PRÉVENTION DES INCENDIES**

Confirmation et renforcement des actions entreprises en vue de protéger notre patrimoine forestier. – Le secrétaire d'Etat chargé de le prévention des risques naturels et technologiques majeurs a présenté au conseil des ministres une communication, élaborée en liaison avec le ministre délégué chargé de l'agriculture et de la forêt, sur la prévention des risques d'incendie de forêts.

Pour prévenir ce fléau qui, chaque année, affecte plus particulièrement les espaces boisés méditerranéens et qui mobilise d'importants moyens du ministère de l'agriculture, du ministère de l'intérieur et de la décentralisation et des collectoivités locales, les pouvoirs publics ont privilégié ces dernières années cinq grands types d'action :

– Sensibiliser et informer le public et les élus sur les moyens de prévention ;

– Valoriser à moyen terme les ressources de la forêt (bois, liège, herbage) pour éviter son abandon générateur de risques ;

– Faire évoluer à long terme les peuplements forestiers dans le sens d'une moindre vulnérabilité au feu et d'une valorisation des produits ;

– Organiser les massifs pour favoriser une détection rapide des foyers naissants, faciliter les accès et freiner la propagation du feu ;

– Renforcer la surveillance des massifs pendant la période critique.

Pour accroître l'efficacité de ces actions, le gouvernement a décidé :

1) D'améliorer les équipements permettant de prévenir l'incendie (notamment par le débroussaillement) et de détecter les mises à feu, tout en encourageant la participation aux opérations de surveillance et d'alerte.

2) De perfectionner les instruments (cartographie, banque de données) permettant d'évaluer les actions entreprises ou de décider de celles à entreprendre au titre de la prévention et de la lutte.

3) De privilégier par ses concours financiers les collectivités qui réalisent des plans d'équipement et d'aménagement de massifs forestiers en vue de la prévention contre les feux.

Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Christian Sautter est nommé inspecteur général des finances.

Sur proposition du ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, M. Jean-Pierre Duport, administrateur civil, est nommé directeur de l'architecture et de l'urbanisme.

Sur proposition du ministre de la culture, M. Christian Dupavillon, architecte, est nommé inspecteur général des affaires culturelles.

Sur proposition du ministre délégué à la jeunesse et aux sports, M[me] Madeleine Girard est nommée inspecteur général de la jeunesse et des sports.

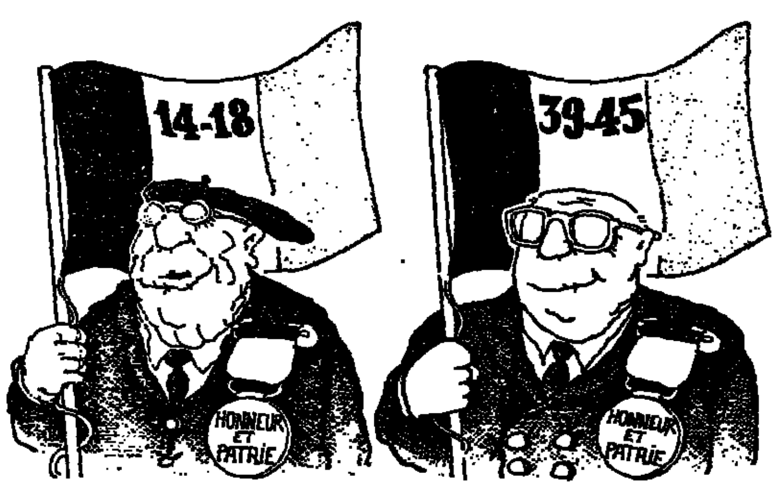
Sur proposition du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et victimes de guerre, M. Flavien Errera est nommé directeur de l'administration générale au secrétariat d'Etat chargé des anciens combattants et victimes de guerre.

***

En outre, le conseil des ministres a prononcé, sur proposition du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, la dissolution du conseil municipal de la commune de Méré (Yvelines).

société

Les vétérans de la guerre d'Algérie



(Suite de la première page.)

Les Algériens ? Un monde inconnu, suspect, avec lequel on ne sait pas sur quel pied danser. Qui est l'ennemi ?

Peu d'états d'âme dans la troupe : ce luxe était réservé à la hiérarchie. *Un long tunnel* avec, au bout, ce que l'administration militaire appelle, bizarrement, le retour dans « ses foyers » et le soldat « la quille ».

Un service un peu plus long

Si la guerre du Vietnam a tant marqué une génération d'Américains, c'est, non seulement parce qu'elle fut sanglante, souvent atroce, mais aussi parce que les vétérans ont été accueillis aux Etats-Unis comme des pestiférés. Les vétérans d'Algérie, eux, sont rentrés au bercail dans l'indifférence. « *La guerre, à quelque stade que ce soit, était finie pour notre entourage le jour même où nous rentrions. Encore disait-on volontiers que nous avions* « fait notre service » *en Algérie. Un service un peu plus long, et c'est tout.* » Dans les campagnes, grandes pourvoyeuses de soldats, on ne commençait à prendre conscience que l'on se battait outre-Méditerrannée que lorsqu'on pouvait citer deux noms de tués dans des localités voisines.

Départs et retours se faisaient par petits paquets — les « demi-contingents » — immédiatement absorbés par la vie civile et le plein emploi.

Enfin, « *la « dernière » guerre, nous l'avions connue enfants. Ce n'était pas un souvenir très plaisant pour la plupart d'entre nous : les restrictions, les bombardements... La Résistance, elle passait au-dessus de nos têtes. Mais on en a tant parlé, on l'a tant célébrée, que nous ne nous sentions pas à la hauteur* ».

A côté des hommes de 14-18, qui considéraient que leur guerre était la seule vraie, de ceux de 39-45 que leurs aînés regardaient parfois, même s'ils s'étaient battus comme des lions, avec condescendance, le jeune soldat d'Algérie se sentait en état d'infériorité. Pas d'épopée mais beaucoup de nuits d'angoisse. La peur, ça ne se raconte pas. On ne peut en parler que lorsqu'on est un héros. La « déprime » sous l'uniforme n'est pas un sujet de conversation en famille. Et ceux qui avaient participé à de durs combats avaient l'impression de l'avoir fait pour rien. « *Il était entendu que nous étions des victimes de la* « *sale guerre* ». *C'est un rôle qui n'a rien d'exaltant. De toute façon à quoi bon raconter ce que nous avions vécu puisque personne ne nous écoutait ? D'autant que nous-mêmes nous avions envie de parler d'autre chose...* »

De Gaulle, au demeurant, tenait depuis 1958 le devant de la scène, livrait aux Français des rations de phantasmes, gouvernait par le verbe. Et se souciait peu d'exalter ce passé-là.

L'armée était trop crispée sur ses tensions internes pour que le pouvoir eût envie de remuer des souvenirs et de commémorer des campagnes. Les pieds-noirs étaient là, dont il fallait ménager l'amertume et l'exaspération et leur donner le moins possible d'occasions d'exploser.

« *Nous, les blessés*, dit cet ancien sergent du génie, qui a perdu une jambe sur une mine française oubliée, *nous n'avons jamais eu droit à des égards. La seule visite que j'ai reçue à l'hôpital, c'était celle d'un sous-officier, pour le rapport. Il m'a demandé si je l'avais fait exprès... Les seuls qui auraient quelque chose à dire ne le peuvent pas. Ce sont les morts.* »

La bataille du 19 mars

Ainsi s'explique que, sur deux millions sept cent mille jeunes Français du contingent qui se sont trouvés en Algérie sous l'uniforme, près des trois quarts n'adhèrent à aucune association. La Fédération nationale des anciens d'Algérie (FNACA) et l'Union nationale des combattants d'Afrique du Nord (UNC-AFN) se créditent chacune de trois cent mille membres environ. Les Combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc (CATM) — association qui a bourgeonné sur la tige de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre (FNPG) annonce cent cinquante mille cotisants.

La base est peu politisée. Au sommet, l'UNC dénonce les infiltrations communistes à la FNACA tandis que cette dernière souligne les liens anciens de l'UNC avec les partis de droite et le fait que les officiers en retraite y détiennent souvent les responsabilités. La CATM observe une neutralité active.

Le principal objet de controverse : quand célébrer le souvenir des disparus ? La FNACA, hautement approuvée par M. Marchais, comme ne manque de le souligner l'UNC-AFN, a choisi la date du « cessez-le-feu », le 19 mars, lendemain des accords d'Evian de 1962. L'UNC-AFN, traditionaliste, préfère le 11 novembre. La CATM le 16 octobre, date du transfert du soldat inconnu d'Afrique du Nord à la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais) en 1977. L'UNC-AFN s'y est ralliée provisoirement. Une table ronde n'a rien donné.

M. Mitterrand n'a pas tranché : il souhaite un accord « *qui ne heurte pas ceux qui le contestent* ». Pas d'anniversaire officiel, donc. Mais des froissements de drapeaux devant les monuments aux morts, des plaques de rues qui apparaissent et disparaissent après les élections municipales.

La querelle, en fait, porte sur la conception même de la guerre d'Algérie. Pour l'UNC-AFN, même si « *la politique* » en a décidé autrement, les anciens sont des vainqueurs. Ils représentent la conscience du pays et doivent exercer, pour la défense des « *valeurs nationales* », une « *magistrature morale* » selon les termes du président, M. Porteu de La Morandière. Ainsi nie-t-elle ou minimise-t-elle l'emploi de la torture et prend-elle position pour la *Nouvelle-Calédonie française*.

Ceux qui ont participé au dernier conflit de décolonisation, estime la FNACA, sont des victimes qu'il faut « *déculpabiliser* » : les responsables sont les politiques et les militaires. Quant à la CATM, comme la FNPG, elle s'oriente vers l'action internationale pour la paix et les droits de l'homme...

De quoi parle-t-on dans les sections ? De la vie interne de l'Association, des voyages, des rencontres et des banquets. Très peu du passé. Même les anciens combattants qui se reconnaissent comme tels s'accordent à fermer une parenthèse trop longue et trop désagréable. Mais la forêt ne doit pas cacher les arbres. *Pour certains les souvenirs sont* tenaces et la marque est indélébile.

JEAN PLANCHAIS.

Prochain article :

UN AUTRE CIEL

Des appelés dans la police

(Suite de la première page.)

Affectés sur la base du volontariat, ces gardiens de la paix auxiliaires pourraient atteindre, selon la proposition actuellement étudiée par les socialistes, 10 % de l'effectif total de la police en tenue, soit autour de huit mille cinq cents. Cela ne se ferait, bien sûr, que progressivement, avec un bilan précis des premières expériences.

Les résultats, dans l'ensemble positifs, de l'introduction d'auxiliaires dans la gendarmerie nationale, l'autre service de police du pays, sont l'un des *arguments* avancés pour justifier cette innovation. On compte actuellement neuf mille gendarmes auxiliaires, ce qui représente 10 % de l'effectif total, la barre maximale fixée par la loi étant de 15 %.

Quelles tâches pourraient accomplir ces gardiens de la paix auxiliaires ? Les restrictions seraient identiques à celles qui limitent l'emploi des appelés gendarmes auxiliaires : ils ne seront pas armés, ne pourront pas participer à des opérations de maintien de l'ordre et n'effectueront pas de tâches de police judiciaire. *Les fonctions qu'ils* exerceront renvoient à la diversité du métier policier. Parmi les exemples avancés : l'îlotage dans un quartier, où *les* îlotiers, *faisant d'ordinaire* leur tournée à deux, pourraient être des « binomes » associant un fonctionnaire de police et un gardien auxiliaire ; les chauffeurs des cars de police-secours, dont la tâche essentielle, outre la conduite, est de ne pas quitter le véhicule afin d'assurer l'écoute radio ; les tâches d'information et d'accueil du public dans un commissariat, de même que toute la dimension de communication — entre services policiers mais aussi *entre* la police et d'autres acteurs sociaux (éducateurs, services de santé, offices HLM, etc.), — qui est une part importante de l'activité du service public policier.

Médiateurs et conciliateurs

Un rappport de l'inspection générale de l'administration (IGA), dont les conclusions viennent d'être remises au ministre de l'intérieur, renforce le plaidoyer des défenseurs de cette « police auxiliaire ». Il s'agit d'une étude, à partir des « *mains courantes* » des commissariats, de la diversité des appels et des plaintes adressées aux services de police. Il apparaît ainsi que « *seul un tiers à 40 % des appels reçus par les services de police constituent des faits pénaux* ». C'est-à-dire que la majorité des informations et des attentes du public brassées par la police relèvent de dérèglements, d'incidents ou de conflits de la vie quotidiennne, sans conséquences judiciaires.

Différends familiaux, troubles de voisinage, ascenseurs bloqués, femmes et enfants mis, la nuit, à la porte, foyers en détresse, demandes de conseil conjugal ou d'assistance juridique... : la police, à la lecture de ce rapport, se révèle comme un « *témoin* », un « *médiateur ou conciliateur* », un « *premier ou dernier recours* » d'une population confrontée à la crise ou tout simplement aux difficultés liées à l'urbanisation, au chômage, à la cohabitation, etc. L'IGA note ainsi que ce rare service public à fonctionner vingt-quatre heures sur vingt-quatre devrait, dans certaines grosses circonscriptions, « *s'assurer la présence d'un médecin une partie de la nuit* ». Une idée pour le service national d'étudiants médecins ?...

L'innovation proposée n'est pas non plus sans bénéfice politique. En effet, le RPR est, depuis 1983, favorable à l'extension à la police nationale de l'« auxiliariat » accordé à la gendarmerie. L'UDF ne serait pas contre et... le PCF demande à voir. Pour les *socialistes*, il s'agirait, en outre, d'un efficace contre-feu à la prolifération de polices municipales coûteuses et, parfois, ... dangereuses. Après les multiples polémiques politiques sur la sécurité, le gouvernement socialiste arrivera-t-il ainsi à obtenir un étonnant consensus parlementaire sur sa politique policière ?

Quelques réserves cependant : la police n'est pas la gendarmerie. Un tiers des tâches de cette dernière — 35 % exactement — sont spécifiquement *militaires, notamment* autour de la défense opérationnelle du territoire (DOT). Ses structures sont plus rigides — donc l'encadrement des appelés *plus fort* — *que* celles d'une police en mal de modernité. Son terrain d'action — majoritairement rural — est moins conflictuel et incertain *que* la *ville*. L'institution de gardiens de la paix auxiliaires suppose donc une forte réflexion de la police nationale sur la définition précise de ses postes de travail et de leur encadrement.

Et les jeunes ? L'innovation — bien appréciée pour la gendarmerie par des appelés qui, pour beaucoup, y voient un moyen de commencer une carrière « gendarmique » — aura-t-elle le même écho auprès d'eux, s'agissant de la police, de son *image* souvent controversée, de ses divisions parfois renforcées par la libre expression syndicale propre à la fonction publique ? Or les gendarmes, eux, et tenant en ce sens de la « grande muette », ne sont pas syndiqués...

EDWY PLENEL.

A GAGNY (Seine-Saint-Denis)

Deux informations sont ouvertes après des incidents entre un policier et trois jeunes Algériens

Deux informations viennent d'être ouvertes au parquet de Bobigny (Seine-Saint-Denis) après une bagarre qui a opposé un policier et trois mineurs algériens, le jeudi 20 juin vers 21 heures, près de la gare de Gagny.

De nombreux concerts avaient été organisés à l'occasion de la Fête de la musique et plusieurs jeunes gens chahutaient dans la gare. Certains sont même descendus sur les voies. Rappelés à l'ordre, ils prenaient alors la fuite par un escalier. Selon certains témoins, un homme — M. Robert Gredler, gardien de la paix à Paris — se lançait alors à leur poursuite, en sortant son arme de service, un révolver Manhurin 38. Sur un pont, un témoin lui aurait lancé : « *Arrête de jouer au cow-boy.* » Trois jeunes Algériens, âgés de dix-sept ans, se seraient alors mêlés de la conversation qui, très vite, a dégénéré en bagarre. Le policier a tiré dans leur direction, blessant deux d'entre eux à la cuisse et au talon.

Si les jeunes affirment avoir été attaqués et injuriés par le policier, qui aurait, selon eux, tenu des propos racistes, ce dernier explique qu'il a été pris à partie et n'a tiré que pour se dégager. L'enquête avait été confiée à l'IGS (*Inspection générale* des services). M. Auguste Hetet, premier juge d'instruction de Bobigny, a été chargé de deux informations : l'une contre le policier, pour « coups et blessures volontaires par arme », l'autre contre X — le policier a lui aussi été blessé — pour « coups et blessures volontaires sur la personne d'un fonctionnaire de police ».

Une délégation d'élus communistes, du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) et de la FASTI (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés) devait se rendre, vendredi 5 juillet, au ministère de la justice à Paris pour demander « *que le dossier ne soit pas refermé* ». Le lendemain, une manifestation organisée par le PC, le MRAP, SOS-Racisme et diverses associations est prévue à Gagny.

ÉDUCATION

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● **Génie civil**

Mmes et MM. Claude Bacconnet (7e), Bruno Baciocchi (2e), Philippe Beaudoux (25e), Jean-Luc Bignon (24e), Pascal Bonnotte (10e), Patrick Bonzi (16e), Nicole Boubée née Dupont (30e), Bernard Cabrol (17e), Jean-Pierre Desmarez (4e), Frédéric Devie (20e), Jean Drabent (26e), Jean-Louis Garnier (3e), Noël Girard (5e), Pascal Guihot (13e), Patrick Labarrière (28e), Bernard Legrand (8e), Serge Le Thérizien (27e), Catherine Levacque (14e), Philippe Mangau (6e), Serge Milles (12e), Luc Moulène (9e), Patrick Orsola (29e), Paul Penserini (11e), Eric Piccuezzu (1er), Thierry Rigal (19e), Hugues Roussel (15e), Philippe Rouzet (22e), Pierre Rumianowski (2e), Gil Simon (21e), Patrice Verna (18e).

JUSTICE

LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ D'ENTREPRISE DE CREUSOT-LOIRE

CGT contre M. Pineau-Valencienne : trois mois de réflexion pour le tribunal

Après avoir écouté, mardi 2 juillet, les plaidoiries de Me Paul Prompt, avocat des syndicats CGT qui avaient engagé l'affaire, les observations du ministère public et les arguments de la défense présentés par Me Jean Loyrette, la trente et unième chambre du tribunal de Paris a fixé au vendredi 27 septembre la date du jugement qu'elle rendra dans ce procès, intenté sur citation directe à M. Didier Pineau-Valencienne, ancien président-directeur général de la société Creusot-Loire, pour entraves au fonctionnement normal du comité central d'entreprise.

Les entraves reprochées par les syndicats en violation du code du travail visent des réunions du comité central d'entreprise des 29 avril, 17 mai, 29 mai et 19 juin 1984 tenues au moment où M. Pineau-Valencienne devait, d'abord, solliciter du tribunal de commerce le bénéfice, pour l'entreprise, du régime de la suspension provisoire des poursuites, et, un mois plus tard, demander au tribunal de commerce de *Paris la transformation* de cette mesure en règlement judiciaire (*le Monde* du 18 juin).

Pour les syndicats, ces décisions ne furent précédées ni d'une information suffisante ni de la consultation des membres du comité sur leur opportunité. La défense a plaidé, au contraire, que l'information fut suffisante, en se référant au volume des comptes rendus des deux réunions et que, à la date de celles-ci, la loi ne prévoyait pas expressément une consultation du comité d'entreprise pour une décision de suspension provisoire des poursuites. Cette consultation ne fut en effet rendue obligatoire que par une loi du 21 janvier 1985.

Cette thèse a été aussi, pour partie, celle de M. François Franqui, représentant du ministère public, pour qui la suspension provisoire des poursuites, mesure conservatoire, n'apparaît pas de nature à modifier la gestion et la marche générale *d'une entreprise. A cette occasion*, M. Franqui devait indiquer que ses observations n'étaient pas faites au nom du gouvernement, et ne reflétaient « *que le point de vue d'un substitut de base du parquet de Paris* ».

J.-M. Th.

● *Corse : marche antiautonomiste le 10 août.* — L'association pour la Corse française et républicaine (CFR) a lancé, le 17 juin à Ajaccio, un appel pour une marche antiautonomiste à Corte, le samedi 10 août, pour protester contre la réunion, ce même jour, à Corte, d'une conférence internationale organisée par le Mouvement corse pour l'autodétermination.

SCIENCES

ESPACE PUBLICITAIRE

Deux grands fabricants de boissons gazeuses se livrent à une guerre de l'espace, par Coca et Pepsi interposés, depuis que la NASA a annoncé que lors de sa *prochaine* mission du 12 au 19 juillet, la navette Challenger emportera deux récipients expérimentaux de boisson mis au point par l'une et l'autre firme. *Les responsables* de Coca-Cola estiment en effet que la présence de leur principal concurrent à bord de Challenger enfreint un accord écrit qu'ils avaient passé avec la NASA *afin que* Coca puisse être la première boisson gazeuse présente dans l'espace. D'autant que, pour mettre leur boisson au menu des astronautes, ils ont consacré, disent-ils, 250 000 dollars (environ 2,3 millions de francs) pour la réalisation d'une boîte en acier spécialement adaptée à l'absence de gravité régnant à bord de la navette.

Pour sa part, la NASA nie avoir donné des assurances particulières à la firme d'Atlanta et précise qu'elle avait invité tous les fabricants de boissons gazeuses à concevoir des récipients susceptibles d'être testés à bord de la navette.

RELIGION

Les festivités à l'Est pour les saints Cyrille et Méthode : absents et présents

La célébration, *cette semaine*, du mille centième anniversaire de la mort des saints Cyrille et Méthode, apôtres des Slaves, *est l'occasion d'un va-et-vient de* préiats en Yougoslavie et en Tchécoslovaquie, les deux pays directement intéressés. C'est *aussi l'occasion* de relever certaines absences, dues à l'extrême rigidité du gouvernement communiste de Prague sur *la question religieuse*.

Le *grand* absent aux *cérémonies* prévues pour le dimanche 7 juillet à Velehrad, près de Bratislava (*lieu présumé de la naissance de Méthode*), *sera évidemment* le pape lui-même. Les autorités tchécoslovaques ont, en effet, refusé la présence de *Jean-Paul II, pourtant* invité par le cardinal Tomasek, archevêque de Prague et primat de Bohême. Prague a, en revanche, autorisé *la visite du cardinal Casaroli*, secrétaire d'Etat du Vatican.

Un communiqué émis le 3 juillet par l'archevêché de Paris annonce, d'autre part, que les autorités *tchécoslovaques ont* refusé un visa au cardinal Lustiger. Un refus identique avait été signifié, la semaine précédente, au cardinal *Hume, primat* d'Angleterre.

En revanche, Mgr Glemp a pu effectuer, pour la circonstance, la *première visite en Tchécoslovaquie* d'un primat de Pologne. Le chef de la plus puissante Eglise *catholique* dans un pays *communiste s'est entretenu* avec son homologue Mgr Tomasek, lui à la tête de la communauté «romaine» la plus surveillée du bloc soviétique. Les entretiens *ont porté sur «la situation et les conditions de l'activité religieuse dans les deux pays. Nous sommes très proches, géographiquement et spirituellement»*.

En Yougoslavie, en revanche, les choses se passent mieux, même si les autorités de Belgrade accusent parfois la hiérarchie catholique de chercher à exercer une influence politique. Les cérémonies pour le mille centième anniversaire sont organisés *à Djakovo les jeudi 4 et vendredi* 5 juillet. Mgr Casaroli y assiste. Auraravant, il a pu rencontrer, en un entretien qualifié à Belgrade *d'«amical»*, Mme Milka Planinc, premier ministre *yougoslave. On* juge possible, dans les milieux diplomatiques, qu'il ait été question d'une éventuelle visite du pape dans le pays. Jean-Paul II vient d'exprimer, dans une encyclique, rendue publique le 2 juillet, son souhait de voir les Européens de l'Est libres de pratiquer le christianisme sans entraves (*le Monde* du 3 juillet).

L'île de Ré privée de pont

Le tribunal administratif de Poitiers a prononcé mercredi 3 juillet l'annulation de l'arrêté du préfet de la Charente-Maritime déclarant d'utilité publique, le 26 août 1984, la construction d'un pont entre l'île de Ré et le continent.

Cette annulation avait été demandée par onze associations de riverains *ou de protection de la nature* qui avaient invoqué l'incompétence du préfet pour signer cette déclaration, l'insuffisance des études d'impact et la partialité de l'enquête d'utilité publique.

Les juges poitevins *ont notamment* estimé que « *l'enquête publique, telle qu'elle a été conduite, ne relève pas qu'il a été procédé à un examen suffisant des modifications du plan d'occupation des sols des communes concernées qu'appelait nécessairement la réalisation d'un ouvrage de cette importance* ».

Ce jugement intervient alors que les travaux de construction du pont doivent être lancés avant la fin de cette année pour s'achever à la fin de 1988. Long de 3 kilomètres, l'ouvrage doit relier la *commune de* Sablanceaux, dans l'île, au nord du port de La Pallice. Son coût est estimé à 385 millions de francs. Les adversaires de la construction du pont s'inquiètent d'une invasion de l'île par les touristes.

هكذا من الأصل

culture

CINÉMA

Reprise de « LA CROISÉE DES DESTINS », de George Cukor

Ava Gardner, une star pas comme les autres

En 1955, Ava Gardner vient de tourner *la Comtesse aux pieds nus*, de Joseph L. Mankiewicz. Si elle est toujours « la plus belle femme du monde », elle n'est plus la Vénus souvent fatale que le système hollywoodien a fabriqué depuis sa révélation – il y a avait eu, avant cela, pas mal de petits rôles – dans *les Tueurs*, de Siodmak.

Au début des années 50, Albert Lewin, avec *Pandora*, version moderne et surréaliste de la légende du « Hollandais volant », a commencé ce que Mankiewicz achèvera : le détournement du mythe de la star au profit d'une noblesse humaine, s'accomplissant par l'amour et la mort, comme une sublimation morale, au-dessus d'un monde corrompu, trop petit, trop mesquin, pour un tel être, capable de se déchirer à sa liberté même.

Entre l'Inde et l'Angleterre

D'une certaine manière, avec *la Comtesse aux pieds nus*, Ava Gardner a dit non à Hollywood, qui ne la rejette pas pour autant. Cette année 1955, Ava part pour le Pakistan, où elle va être la vedette de *Bhowani-Junction* (titre français : *la Croisée des destins*), sous la direction de George Cukor. C'est une superproduction en Cinémascope. Vingt semaines de tournage au Pakistan et à Londres, la reconstitution des troubles qui accompagnèrent l'indépendance de l'Inde en 1947, une énorme figuration, des scènes d'action dramatique.

Ava Gardner est liée, par contrat, à la MGM. Cukor est l'un des grands réalisateurs de la maison, le spécialiste des portraits de femmes (réputation qui le mettra, plus tard, fort en colère. Il était aussi un directeur d'acteurs). Entre Ava et lui, le courant va passer.

Si l'on se contentait de résumer le scénario de *la Croisée des destins*, on n'y trouverait qu'un mélo. Victoria Jones, de père européen et de mère indienne, est démobilisée de l'armée britannique. Elle rejoint, à Bhowani-Junction, centre ferroviaire, son père cheminot et son fiancé, métis comme elle. Les nationalistes provoquent des sabotages en vue d'une insurrection avant le départ des troupes anglaises. Victoria reprend du service pour être agent de liaison du colonel Rodney Savage (Stewart Granger). Mais, victime d'une tentative de viol, elle va commettre un meurtre en se défendant, se réfugier dans une famille indienne, tenter de se convertir à la religion sikh. Elle va aussi, finalement, choisir les Anglais contre les terroristes.

Mélo donc, oui, pourquoi pas ? Mais ce qui se passe sur l'écran transcende, en quelque sorte, ce sujet. Certes, Cukor manie les foules, montre les manifestations de Bhowani-Junction, des émeutes et, à la fin, la course haletante d'un train avec lequel le chef des terroristes, qui a enlevé Victoria, fonce vers un tunnel pour faire sauter un convoi amenant Gandhi. Mais, au milieu de la fresque, il y a la miniature ; au milieu des événements politiques et militaires, il y a le cas individuel d'une femme désemparée, tiraillée entre la communauté britannique, qui se sert d'elle sans l'accepter vraiment, et la communauté indienne, qui lui reproche une compromission avec ceux qui sont, encore, les occupants.

Alors, Cukor s'attache à Ava, celle dont divers hommes veulent faire le destin (un peu, au fond, comme dans *la Comtesse aux pieds nus*) et qui ne doit pas subir mais rechercher, elle-même, son identité. A nouveau, Ava, brune, magnifique, les yeux ardents, le corps dressé comme un défi, refuse d'être un objet sexuel. De plus, elle se débat contre le préjugé qui s'attache au métissage. Et, en cela, on peut supposer, aujourd'hui – à l'époque, on n'en parlait pas, et lui-même ne donna jamais matière au scandale, – que Cukor, partagé par son ambivalence sentimentale et sexuelle, s'est retrouvé dans ce personnage féminin sur lequel il a modelé le tempérament de feu et la sensibilité de l'actrice.

Ce qu'il lui plaira

Les rapports de Cukor et d'Hollywood ne sont pas aussi simples qu'on l'a longtemps pensé, et il n'y a pas qu'*Une étoile est née* (avec Garland et Mason) pour en témoigner. Film à grand spectacle, où chante une symphonie de couleurs somptueuses, *la Croisée des destins* est aussi le film d'une dualité profonde, d'une errance psychologique.

Le secret d'Ava, l'actrice, la femme, le secret de son metteur en scène, apparaissent à travers le prétexte de contradictions historiques. L'Inde de Cukor n'est pas exotique. Elle fait semblant. Entre le patriotisme et le fanatisme, l'indépendance est dure à gagner. Mais ce qui semblait faire le malheur de Victoria Jones fait sa grandeur : elle n'est pas comme tout le monde.

La fin romanesque de *la Croisée des destins* a beau sacrifier aux exigences d'Hollywood, Cukor a placé la vedette sur le chemin d'une subversion qu'il partage. Quelque temps après *la Croisée des destins*, Ava Gardner pourra faire ce qu'il lui plaira, au gré des circonstances. Il nous plaît de voir en *Bhowani-Junction* la plaque tournante d'une carrière déjà fortement orientée par Lewin et Mankiewicz. Et puis, la beauté de cette femme libérée atteignit là son rayonnement suprême. Décidément, Cukor avait du génie.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les grandes reprises.

« STARMAN », de John Carpenter

La cinquième bille du sauveur

Quelque chose, un souffle, une énergie, un élément de vie indiscernable, déboule sur terre, provoque la panique, fait un enfant à une veuve – ou à une vierge. En tout cas, ce sera un garçon qui saura ce que les humains ne savent plus. Un sauveur. Mais, si les peintres du Moyen Age ont pu représenter le Saint-Esprit sous forme d'oiseau ou de lumière, au cinéma la forme humaine est plus pratique pour bâtir une intrigue action-amour autour de l'Esprit extra-terrestre.

Le Starman de John Carpenter arrive comme un éclair d'orage. Puis, profitant du lourd sommeil de la jeune veuve d'ailleurs ivre-morte (Karen Allen), il se saisit d'un cheveu, d'une photo du mari défunt (Jeff Bridges) et s'incarne en un ersatz parfait. Il parle et bouge comme une marionnette de ventriloque, mais la ressemblance est si frappante que Karen Allen en est toute troublée.

Muni de cinq billes capables d'atomiser n'importe quoi et de ressusciter les morts récents, Starman avait été envoyé sur Terre pour répondre à l'invitation transmise par Voyager II en cinquante-quatre langues. Pourtant, à l'exception d'un savant désinvolte très spielbergien (frère de Richard Dreyfus dans *les Rencontres du troisième type* et *Jaws*), les hommes ne croient pas à leur propre message de bienvenue. Ils pourchassent l'intrus, qui a trois jours pour rejoindre sa soucoupe volante et qui entraîne la jeune veuve, d'abord réticente, bientôt consentante. Il lui chante le tube envoyé en 1977 dans l'espace *I can't get no satisfaction*... Problème qu'il ne prend pas à son compte.

Nuit d'amour dans un motel, tandis que camions et hélicos de l'armée se mobilisent. Retrouvailles de justesse avec des compagnons du cosmos. Comme dans les chansons de marin, Starman repart, abandonnant la femme sur la terre ferme et lui laissant pour leur futur fils sa dernière bille. *« Il saura s'en servir »*, dit-il.

Starman rassemble les principaux éléments des films de ce genre. Mais l'action réussit moins bien à John Carpenter que l'étouffement du lieu clos, isolé, encerclé – l'*Assaut*, *New-York 97* ce chef-d'œuvre, *la Chose*, cette plante surréaliste qui s'empare des corps dans le désert glacé de l'Alaska... John Carpenter est fasciné par le « mal » absolu, irrationnel, incompréhensible – *Halloween*, *Christine*... Mais les recettes, aujourd'hui, vont aux productions pour adolescents impressionnables.

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

« SPÉCIAL POLICE », de Michel Vianey

Du sang sur l'ordinateur

La tendance amorcée il y a deux ans avec *Un dimanche de flics* se confirme : Michel Vianey, dont les ambitions d'auteur n'ont pas été payées de retour, s'est reconverti dans le polar, genre que semblent encore priser les producteurs français. Le scénario de *Spécial police* nous refait le coup du flic intègre qui découvre les ramifications politiques d'une organisation secrète, terroriste – ici, en protégeant la sœur d'un ami abattu par des tueurs. Seule originalité : le commissaire David Ackerman (Richard Berry) travaille sur ordinateur au laboratoire scientifique de la police.

L'électronique ne suffit pas à briser la menace pesant sur Isabelle (Carole Bouquet), David et ceux qui les aident. Alors, il a fallu meubler l'intrigue avec des scènes de violence, des affrontements meurtriers. Le sang coule. Certaines des victimes ont de trop sales mines, de trop mauvais instincts pour qu'on les regrette. En revanche, on verse une larme sur le mauvais sort fait à Fanny Cottençon. Elle ne le méritait pas, la pauvre.

Pourtant, même s'il se perd dans une histoire à la fois conventionnelle et invraisemblable, Michel Vianey reste un metteur en scène d'ambiances, et l'on peut bien admirer son sens de l'ellipse, des rapports de l'image et du son dans la première demi-heure, se laisser prendre, par la suite, aux aspects insolites du Paris moderne, jusque dans le quartier chinois où Ackerman trouve des alliés, un refuge. Les membres de l'organisation semblent surgir à tout moment d'un cauchemar, et Carole Bouquet, femme traquée apparaissant et disparaissant comme une somnambule, ajoute à cette impression de rêve traumatisant.

En définitive, c'est Richard Berry qui casse le ton. Pas à cause de l'ordinateur et de l'attirail scientifique ; mais parce qu'il s'efforce de jouer comme Jean-Paul Belmondo chez Verneuil ou Deray. Outre que la place n'est pas à prendre, elle ne lui convient pas.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

L'AVENIR DE LA CINÉMATHÈQUE

Il ne manque plus que le palais de Tokyo

Après le constat alarmant établi par la Cour des comptes (*le Monde* daté 30 juin-1er juillet), c'est un bilan positif qu'ont pu présenter le 3 juillet MM. Bernard Latarjet et Costa-Gavras, respectivement délégué général et président de la Cinémathèque française. L'année 1983, en effet, dernier exercice examiné par la Cour, a marqué le début du redressement.

« On ne peut plus dire que la Cinémathèque ignore ce qu'elle a dans ses collections », a affirmé M. Latarjet. Inventaire scientifique et systématique, qualité et quantité des entrepôts, rythme des restaurations (entre deux et trois longs métrages par semaine), équipes et méthodes de travail : tout est en place.

Sauver les films a été la priorité. En matière de programmation, l'effort a également été soutenu, récompensé par une hausse constante de la fréquentation. Archivage, documentation, relations avec les collectionneurs, les producteurs, les chercheurs et le public, sont encore autant de domaines où la nouvelle direction peut faire état des progrès accomplis. Enfin, pour ce qui est de l'assainissement de la gestion, *« la tâche est terminée »*.

A présent, les activités de la Cinémathèque (qui s'étendent à l'édition et à l'organisation d'expositions) n'attendent plus que de nouveaux locaux pour ne pas imploser dans le cadre désormais trop étroit du palais de Chaillot et fêter dignement, en 1986, son cinquantenaire.

« La Cinémathèque a besoin d'un lieu qui corresponde à sa renommée et à sa tâche », a expliqué le président Costa-Gavras. La *« mémoire du cinéma mondial »* devrait trouver un accueil adéquat au palais de Tokyo, qui a été récemment vidé à cet effet de toutes les collections qui s'y trouvaient. Mais pour que la Cinémathèque et l'IDHEC aillent rejoindre le Centre national de la photographie, il faudrait pouvoir *passer à la seconde étape*, c'est-à-dire débloquer des crédits considérables, pour lesquels l'Etat n'a encore rien décidé. – **Cl. D.**

FESTIVAL

MUSIQUES DU XXe SIÈCLE A ANGERS

La greffe japonaise

Le Festival Musiques du vingtième siècle d'Angers, dirigé par Roger Tessier, en est à sa troisième année, et l'on sait qu'il a eu quelque mal à décoller. Avec moins de moyens que Strasbourg ou Lille, mais avec le soutien entier de la *ville, du conseil régional et du ministère* de la culture, il est en train d'acquérir l'essentiel : un public, encore restreint, mais fidèle.

Son action s'établit sur quatre lignes principales : en direction des enfants, avec des créations auxquelles ces derniers participent ; l'appel aux compositeurs et aux interprètes régionaux ensuite ; un ensemble de manifestations consacrées aux grands musiciens de notre temps, qui célébreront Messiaen et Kagel à la fin de cette semaine ; une confrontation, enfin, avec d'autres civilisations musicales – cette année le Japon, – qui s'est révélée particulièrement fructueuse.

La greffe japonaise semble, en effet, avoir bien pris : nous avons pu constater son développement en deux jours, et d'abord à travers l'intérêt manifesté pour les expositions : instruments à cordes orientaux et occidentaux au Centre des congrès, meubles prototypes d'artistes japonais et kimonos au Musée des beaux-arts, estampes au musée Pincé où se déroulaient également une démonstration d'arrangement floral et la cérémonie du thé, celle-ci présentée par une femme qui a su merveilleusement rendre sensible l'essence de cette liturgie domestique.

La pensée de Xenakis

Cette confrontation pacifique a produit d'excellents fruits sur le plan musical. Les Angevins se sont passionnés pour un concert où la grande Kinshi Tsuruta, accompagnée par trois biwas (luth à cinq cordes) de ses disciples, a chanté de grandes épopées traditionnelles de cette voix envoûtante, tissée au plus profond de l'être, qui jaillit avec une formidable énergie, portée par un traditionnel immémorial.

Deux lieux exceptionnels servaient de cadre à ces rencontres : le vaste réfectoire des moines de l'abbaye de Fontevraud, au milieu de ce prodigieux ensemble architec*tural en pleine rénovation appelé à* devenir, dans les prochaines années, le théâtre de manifestations artistiques de grande envergure, et le musée Lurçat, dans la magnifique salle gothique de l'ancien hôpital Saint-Jean, qui déploie toute la suite de tapisseries cosmiques du Chant du Monde.

L'ensemble Yonin-No-Kai, composé de deux kotos (cithare à treize cordes), un shamisen (luth à trois cordes) et un shakuhachi (flûte verticale à cinq trous), y présentait, à côté d'œuvres traditionnelles, deux créations, *Nyuyo*, de Xenakis, et *Neutral*, de Jean-Baptiste Devillers. Pages déroutantes de prime abord, car ni l'un ni l'autre n'ont cherché à composer une musique occidentale avec des instruments japonais, mais bien à exprimer leur propre personnalité à travers le mode de jeux et la tradition spécifique d'une autre civilisation. A la seconde audition, on voyait apparaître le développement toujours plus intense de la pensée de Xenakis, investissant minutieusement le génie sonore de cette alliance paradoxale et violente entre cordes pincées et longues tenues de souffle humain ; et, chez Devillers, l'émergence d'une grande force contemplative captant une poésie éparse dans l'air, à travers la grammaire et la couleur spécifique de moyens instrumentaux radicalement nouveaux pour lui.

Lundi soir, le concert où étaient données ces deux œuvres s'achevait par une plaisante joute Orien-Occident, ce dernier, représenté par le nouvel ensemble Sesquitertia de flûtes à bec, quatre jeunes gens qui jouent à merveille avec une prestesse et une fraîcheur exquise. Si les œuvres contemporaines écrites pour eux ne paraissent guère convaincantes, leurs interprétations de pages du XVIe siècle, notamment une étourdissante *Ricercata* de Virgiliano, faisaient bonne figure à côté des pages pour shakuhachi. Rien, pourtant, n'égalait la poésie d'une pièce intitulée *Nid de Cigogne*, admirables sons filés jusqu'au bout du souffle, tremblant aux légers vibratos d'un mouvement de tête, longue plainte mélancolique traversant les montagnes, immense contemplation immobile qui tenait le public suspendu aux lèvres de Kôzan Kitahara, un flûtiste d'une qualité exceptionnelle.

Le Festival d'Angers s'achèvera dimanche chez les moines de l'abbaye de Solesmes avec un voyage en musique sur la Sarthe.

JACQUES LONCHAMPT.

NOTES

Création d'une Fondation Taittinger

La famille Taittinger – surtout connue pour son champagne – vient de créer une Fondation qui porte son nom, dans le but de « favoriser la relation art-industrie ». Il y a deux ans, la marque avait confié à Vasarely le soin de décorer la bouteille d'une nouvelle cuvée. Récemment, c'est un service de table qui a été commandé à Arman. Aujourd'hui, en collaboration avec le Musée des arts décoratifs, elle se propose en outre d'organiser en France et à l'étranger des expositions temporaires.

L'ambition principale de la Fondation est de reconstruire, à Reims, la Maison des ménétriers (ou Maison des musiciens). Elevée au treizième siècle, détruite pendant la Grande Guerre, elle jouxtait la maison des Comtes de Champagne (propriété de la famille), également du treizième siècle. Les deux bâtiments, reliés par un jardin intérieur à l'hôtel Le Vergeur (du dix-huitième siècle), constitueraient un ensemble architectural dans lequel la Fondation implanterait un musée consacré plus particulièrement aux arts de la table, du feu, du mobilier, etc.

En 1965 André Malraux, alors ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, s'était prononcé en faveur du projet élaboré par Pierre Taittinger, allant même jusqu'à proposer d'assurer une partie du financement des opérations. L'affaire n'avait pas connu de suites à l'époque.

S. D.-S.

« EN CAMARADE » de Colette

Un timbre-poste théâtral

C'est en 1909 que Colette Willy interprète le rôle de Fanchette dans sa pièce *En camarade*. La critique de l'époque est élogieuse. Léon Blum dit : *« La pièce est excellente... Colette Willy est un écrivain de tout premier ordre. »*

Au premier acte, Max fait la cour à Marthe sous l'œil complice de Fanchette, sa femme qui, elle-même, badine galamment avec un jeune homme, le Gosse. Max et Fanchette vivent en toute liberté. Ils se disent tout. Mais au deuxième acte, cette belle honnêteté menace de basculer dans le mensonge et l'adultère.

Jean-Marc Grangier n'a pas trouver le ton qui convenait pour mettre en scène cette pièce écrite avec vivacité et humour. Max (Jean-Marie Courtois) est aussi empesé que sa moustache. Marthe (Dominique Jayr) a trop de plumes à son chapeau. Elle en oublie d'être coquette. Fanchette (Laure Hewitt) est faussement décontractée, mais sa ressemblance avec Colette est troublante.

Il n'y a que Gérard Cherqui, le Gosse, qui ait du charme. Ce n'est pas suffisant pour sauver *En camarade*, un timbre-poste théâtral comme le reconnaissait l'auteur quand elle avouait que le sujet de ses deux actes était... *« très mince »*.

C. BA.

★ Théâtre de la Potinière, 21 heures.

HUGO au Festival du Marais

Un air canaille

La cave de l'Hôtel de Beauvais est petite. Un mouchoir de poche abrité par des voûtes en ogives, entouré de murs de pierres sur lesquels filent des tuyaux qui n'ont rien de moyenâgeux. La scène est plus exiguë encore. Un comédien y est à l'étroit. Deux s'y bousculent. A trois, il y a risque d'étouffement.

Pourtant, dans *A quelque chose hasard est bon* de Victor Hugo, il y a sept personnages qu'Olivier Médicus met en scène sans dommage. Un exploit qui oblige les acteurs à marcher à l'égyptienne – de profil – à faire preuve de prudence car une sortie trop impétueuse de l'un d'entre eux, et le décor de carton représentant des façades de maisons s'écroulerait.

Santé, gaieté, jeunesse, optimisme pour interpréter ce vaudeville hugolien, l'histoire d'un jeune homme aimant une jeune fille promise à un autre. L'auteur, on le sait, fit preuve par la suite de plus d'imagination. Mais ses couplets ont été mis ici en musique sur des airs d'Offenbach, ce qui leur donne un air canaille et un rythme endiablé, bien différent de celui que proposait Michel de Mauine. Son spectacle sur *la Légende des siècles*, malheureusement terminé depuis le 26 juin, portait en lui l'obscurité des songes et métamorphosait la cave en cathédrale.

C. DE BARONCELLI.

★ Festival du Marais (cave de Hôtel de Beauvais), jusqu'au 13 juillet, 19 h 30.

INVITATION

Le sculpteur chinois Zhang Chongren en France

M. Zhang Chongren, le sculpteur chinois invité par MM. Jack Lang et Régis Debray, sera reçu par le ministre de la culture, vendredi 5 juillet, contrairement à ce que nous avions annoncé dans *le Monde* du 29 juin. *Interrogé sur le* but de son séjour, M. Zhang Chongren a *précisé* qu'il devait donner *« une série de conférences sur l'art chinois »* au musée Guimet (spécialisé dans l'art d'Extrême-Orient), et *« étudier la sculpture contemporaine française »* car en Chine *« il n'y a pas encore d'art abstrait »*. Apres avoir passé deux mois en Belgique, où il a de nombreux amis, l'artiste entamera son cycle de conférences au mois de septembre. Pour l'instant, M. Zhang n'a pas encore fixé la date de son retour en Chine, où résident sa femme et plusieurs de ses enfants.

DANSE

A L'ODÉON

Le Ballet-Théâtre français de Nancy

Danser à Paris représente encore aujourd'hui pour une compagnie régionale le meilleur moyen d'être reconnue dans sa ville d'implantation. Le Ballet-Théâtre français de Nancy – devenu centre chorégraphique international – s'est installé jusqu'au 7 juillet à l'Odéon avec deux programmes. La troupe est capable d'aborder correctement le style fluide et acrobatique de Nils Christe, *(Strings)*, le ballet péplum de Butler *(Othello)*, la cocasserie de *Symphonie en D* de Jiri Kylian, et réussit même mieux que l'Opéra de Hambourg à détailler les variations complexes de Neumeïer sur *Petrouchka*.

Moins à l'aise dans le répertoire classique, le Ballet de Nancy a du mal à promouvoir son étoile maison, Patrick Armand, et doit faire appel à des partenaires invitées. Epaulé *par Noëlla Pontois, le jeune Patrick* a dansé deux extraits de Balanchine avec une précipitation due au trac peut-être. Dans le second programme, on le verra intégré à la troupe, ce qui paraît plus raisonnable.

En fait, cette compagnie, très disponible, a intérêt à élargir son répertoire du côté des « modernes ». Sa directrice, Hélène Traïline, a commencé en demandant une crétion à Moses Pendleton, *Pulcinella*. En faisant appel à Karole Armitage, Dominique Bagouet ou d'autres, qui correspondent à la sensibilité d'aujourd'hui, elle pourrait attirer un public nancéien plus nombreux.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de l'Odéon, 20 h 30. Second programme à partir du 2 juillet, *la Somnanbule* (Balanchine), avec E. Platel ou A. Charpentier, *Aubade* (Lifar), *Phèdre* (Lifar), avec Maïa Plissetskaïa.

MUSIQUE

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

- ART LYRIQUE. – *Premier prix :* Myong-Sok Kim.
- CONTREBASSE. – *Premiers prix :* Christophe Picot, Catherine Guillemot, Shin Tsair Huang, Brigitte Quentin, Didier Agostino.
- ONDES MARTENOT. – *Deuxième prix :* Philippe Arrieus.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), Danse : 19 h 30 : Washington square ; mouvement-rythme-étude ; le chant de la terre.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : L'impresario de Smyrne.

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Ballet théâtre français de Nancy.

PETIT-ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Jardin sous la pluie, d'A. Laurent.

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-Vidéo : 16 h : César Vallejo : canciones de Hogar (en vo espagnol), de N. Pereira ; 19 h : Vingt-six fois de suite, de J.-C. Labrecque ; Les contemporains : itinéraires des collections : 18 h : Land-art ; Marin Karmitz, éditeur de films à Paris : Salle Garance, rez-de-chaussée : programme aux banques d'accueil et en composant le 278-37-29.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.

ARCANE (338-19-70), 20 h 30, 19 h : l'Ile de Satan.

ASTELLE-THEATRE (238-35-53), 20 h 30 : Adrien roi de cœur.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

ÉCUME-THÉATRE (542-71-16), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

EDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Puttin'on my boots, I'm Going to my roots.

ESPACE THÉATRE DU MOULIN VERT (329-74-71), 20 h 30 : Luigi, vous avez dit Pirandello ?

ESPACE MARAIS (366-90-14), 20 h 30 : les Billes des puces.

ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : Exposition ; 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera.

FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple Mixte.

GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort d'un supporter.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : C'est rigolo ; II. 18 h : Parlons français nº 2 ; 20 h : Commedia dell Arte ; Petite salle, 21 h 30 : Rue des nuits blanches.

MAISON DE LA POESIE (236-27-53), 21 h : La nuit remue, d'après H. Michaux.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-28-80), 21 h : le Journal d'Anne Frank.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Tchekhov Tchekhova.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90), 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : En camarades.

RANELAGH (288-64-44), 21 h : la Seconde Surprise de l'amour.

SQUARE JEHAN RICTUS (262-40-93), place des Abbesses. 20 h 30 : la Esmeralda, de Victor Hugo, (dern.).

TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

THÉATRE SAINT-LÉON (855-32-63), 20 h 30 : Amour et colère.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h : Cinq nô modernes.

THÉATRE 33 (874-70-56), 20 h 15 : Une soirée presque comme les autres.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Merveilleux épouvantail ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h : Le jour se lève à l'aube.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 22 h : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... et vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 20 h 30 : Riez, riez, profitez-en... ; 22 h : Les méthodes de Camille Bourreau.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h 45 : Areski et Fontaine.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : l'Opérette à l'Olympia.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : S. Davis Junior.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h et 23 h : Los Pucci.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Bharata Natyam.

Les opérettes

THÉATRE DE PARIS (874-10-75), Petite salle 21 h : L'Amfiparnaso.

Les concerts

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : M. Thierry (Bach).

La Table verte, 22 h : M. Kameda (Debussy, Chopin, Fauré).

Palais Omnisports de Bercy, 21 h : chœur d'enfants, orchestre Colonne, dir. : M. Landowski (Landowski, Honegger).

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : A. Lagoya (Albeniz, Bach, Paganini...).

Jazz, pop, rock, folk

ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10), 20 h 30 : Cl. Barthelemy Quartet.

BAINS-DOUCHES (887-01-80), 23 h : Fugitive Pieces, Curare.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Orpheon Celesta.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Samy et Sion.

MONTANA (548-93-08), 22 h : P. Meige.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : H. Singer, H. Sellin, R. Del Fra, E. Dervieu.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : A. Gilberto.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30. High Society Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : A. Villeger, H. Sellin, R. Del Fra, R. Portier.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : D. Doriz.

SUNSET (261-46-60), 23 h : Conda Combo.

Festival de la Butte-Montmartre

(262-46-22)

20 h 30 : la Esméralda ; 16 h : Dhanam et le prince du soleil ; 21 h 30 : la Goutte de miel.

XXIIe Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE, cave gothique de l'hôtel de Beauvais, 22 h : A quelque chose hasard est bon ; 20 h 30 : l'Intervention.

CONCERTS, hôtel d'Aumont, 21 h 15 : The Cambridge Buskers.

JEUNE PUBLIC, Hôtel de Marle, 15 h 30 : la Page.

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 15 h : A l'ombre des géants.

En région parisienne

MITRY-MORY, 21 h : M. Chapuis (Marchand, d'Andrieu, Guilain...).

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 4 juillet

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Carte blanche à P. Vecchiali ; 16 h, Un déjeuner de soleil, de M. Cohen ; 19 h, Jeanne, de G. Marret ; 21 h, Tokyo Melody (un film sur R. Sakamoto), de E. Lennard.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, la comédie américaine : Chéri ne fais pas le zouave, de F. Taschlin ; 17 h, Drame et comédies dramatiques : Roxie Hart, de W.A. Wellman ; 19 h, Festival de Pesaro : Kalpana, d'U. Shankar.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

A. K. (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-64-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASPERN (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysée Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

COCAINE (A, v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

LE CONSUL (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

DESIDERIO (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

DROLE DE SAMEDI (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV. George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE FLIC DE BEVERLY-HILLS (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

FRENCH LOVER (A., v.o.), Ambassade, 8e (359-19-08).

GIGOLO (All., am., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HEAVENLY BODIES (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MARJORIE (A., v.o.) : Reflets Logos II, 5e (354-42-34).

MASK (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MISHIMA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARKING (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PATROUILLE DE NUIT (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PHENOMENA (A. v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnos, 14e (325-52-37).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

REPO MAN (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

STARFIGHTER (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). — V.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'AS DE PIQUE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-33) ; Balzac, 8e (561-10-60).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-44-40).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelin, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

FURIE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

GEANT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

GETAWAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George-V, 8e (562-41-46).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

IF (Ang., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (Brit.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MOONRAKER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (642-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-86) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

NOBLESSE OBLIGE (Ang.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

POLTERGEIST (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SAUVE QUI PEUT LA VIE (Fr.), 14-Juillet-Racine, 6e (326-19-68).

STAR 80 (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

THE GLENN MILLER STORY (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

Les festivals

BUSTER KEATON, Action Ecoles, 5e (325-72-07), le Dernier Round.

CHARLOT, Péniche des Arts, 15e (527-77-55), 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et sa belle en promenade.

CINÉASTES DE NOTRE TEMPS, Olympic, 14e (544-43-14), B. Berkeley — J. Lewis.

50e ANNIVERSAIRE DE LA FOX (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (329-44-40), jeu. : Péché mortel.

LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), West Side Story.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01), 17 h : India Song.

JEAN-LUC GODARD, Studio 43, 9e (770-63-40), 18 h, 19 h : Scénario du film Passion.

A. KUROSAWA (v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, Dodes Caden ; + Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chiens enragés, Dersou Ouzala.

QUATRE FILMS MEXICAINS (v.o.), Le Latina, 4e (278-47-86), les Maçons.

LA NOUVELLE VAGUE EN COURTS MÉTRAGES, Olympic, 14e (544-43-14).

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), la Nuit porte-jarretelles (*).

A. TARKOVSKI (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04) (v.o.), 16 h 30 : l'Enfance d'Ivan ; 18 h 30 : Solaris ; 21 h 30 : Andrei Roublev.

CYCLE TCHEKHOV (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), en alternance : la Steppe ; Fleurs tardives ; Objet d'art ; la Sorcière ; la Dame au petit chien ; Oncle Vania ; Accident de chasse ; Récit d'un inconnu ; Dans la ville de S. ; le Succès ; Partition inachevée pour piano mécanique.

GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30), Laura.

VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h : le Caméraman ; 18 h : A travers le miroir ; 20 h : Agent X 27 ; 22 h : l'Évangile selon saint Matthieu.

LES FILMS NOUVEAUX

CINÉMATON, film français de Gérard Courant, Studio 43, 9e (770-63-40).

CRAZY DAY, film américain de Robert Zemeckis (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SANG POUR SANG, film américain de Joël Coen (v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74)) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

SPÉCIAL POLICE, film français de Michel Vianey : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 2e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

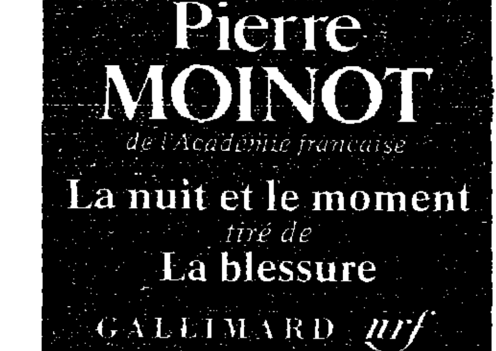
STARMAN, film américain de John Carpenter (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 2e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 4 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Téléfilm : la Nuit et le Moment.
D'après une nouvelle de P. Moinot, adapt. P. Moinot et C. May et J.-D. Simon. Avec A. Lacoste, N. Juvet...
A la fin de la deuxième guerre mondiale, un groupe de tirailleurs maghrébins commandé par un jeune lieutenant français prend position autour d'une ferme isolée du versant alsacien des Vosges. Cette ferme abrite une famille qui avait quitté le village voisin pour permettre à Rosa d'accoucher en toute tranquillité... Un film intimiste qui pose en toile de fond le problème de la cohabitation de deux cultures. Les comédiens sont excellents.

22 h Les jeudis de l'information : Infovision.
Emission de A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Le Nicaragua en état d'alerte ; L'Autriche, trente ans de neutralité ; Péril en Amazonie.

23 h 25 Journal.

23 h 40 Choses vues : Victor Hugo par Michel Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Rien n'arrête la musique.
Film américain de N. Walker (1980), avec V. Perrine, B. Jenner, S. Guttemberg, A. Briley, D. Hodo...
Grâce à un jeune compositeur et à son amie mannequin, un groupe disco est créé, à Greenwich Village. L'histoire romancée des « village people ». Film débile. Il y a la musique pour ceux qui aiment cela.

22 h 15 Magazine : Carte de presse.
De H. Chabalier et M. Honorin...
Rediffusion pendant l'été des principaux magazines de l'année. Celui-ci traite de la loi du silence qui règne sur la filière de la viande, où les enjeux sont considérables, les profits plus importants encore. S'il arrive qu'on vous serve au restaurant de la dinde à la place de veau et du mou de porc à la place d'escargots, ce ne sont que petites fraudes face à l'utilisation massive des produits chimiques dans la viande.

23 h 10 Journal.

23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : la Nuit de Varennes (2e partie).
Film franco-italien d'Ettore Scola (1981), avec J.-L. Barrault, M. Mastroianni, H. Schygulla, H. Keitel, J.-C. Brialy, D. Gélin, A. Ferreol.
Suite et fin du voyage à Varennes fait par divers personnages (dont Restif de la Bretonne et Casanova) derrière la voiture emportant Louis XVI et sa famille.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Opéra vitrail : le vitrail et ses créateurs.
Emission de J. Pourtale. Coproduction FR 3, maison de la culture de Reims.
Les vitraux, on les trouve traditionnellement dans les églises, les basiliques, les cathédrales, mais aussi dans les écoles, les lycées, les hôpitaux, dans le métro ou chez des particuliers. Chaque maître verrier a sa technique : vitres planes ou en éclat, verre coulé avec du plomb ou du béton... On peut y incorporer du granit, du bois, le marier à des baies vitrées transparentes, faire son verre, le choisir opaque ou translucide. Une vingtaine de maîtres verriers montrent et expliquent leurs réalisations. Les images sont belles quoique un peu sombres. Le commentaire, très lourd au départ (quand il s'agit du passé), devient peu à peu plus vif. Il faut savoir attendre.

23 h 30 Histoire de l'art : art égyptien.

23 h 50 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 50, Vive la sociale, film de G. Mordillat ; **22 h 15, les Doigts du diable,** film de A. Zacharias ; **23 h 45, l'Homme à tout faire,** film de J. Rich ; **1 h 20, Téléfilm : Répétition d'un meurtre.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Mers El-Kébir, une affaire d'honneur, de Jules Roy (2e partie).

21 h 30 Vocalyse : le fantôme de l'Opéra à travers la lecture du livre de Gaston Leroux.

22 h 30 Nuits magnétiques : le Jura suisse.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert : *la Dame de pique*, de Tchaïkovski, par les chœurs et l'orchestre du Bayerische Staatsoper et les chœurs d'enfants du Pestalozzi-gymnasium, dir. A. Juraitis, sol. W. Atlantov, B. Brinkmann...

24 h Les soirées de France-Musique : escales américo-latines : musiques des mers du Sud.

Vendredi 5 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h 2 Le grand labyrinthe.
12 h 35 De port en port.
13 h Journal.
13 h 40 Choses vues : Victor Hugo par Michel Piccoli.
13 h 55 Croque-vacances (et à 16 h 40).
14 h 30 Reprise : Jacques Higelin en Afrique noire.
15 h 30 Images d'histoire : A l'aube de la guerre.
16 h Tourisme : le miel.
16 h 15 ANTIOPE 1, jeux.
17 h 40 La chance aux chansons.
18 h 15 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Les vacances de monsieur Léon.
20 h Journal.



20 h 35 Variétés : Si tu étais le bon Dieu, Jacques Brel.
Rediffusion d'une émission projetée en octobre 1983, dont on attendait beaucoup et qui avait déçu, même si l'on est encore et toujours heureux de retrouver Jacques Brel. Eric le Hung a assemblé des documents, des extraits d'interviews, des séquences de films, des images reconstituées des dernières années de sa vie à Tahiti comme n'importe qui aurait pu le faire. L'émission vaut par les documents où l'émotion reste intacte.

21 h 35 Portrait : Bonsoir Aimée.
Ecrit et réalisé par B. Deflandre.
Comédienne puis productrice, Aimée Mortimer fut l'une des grandes pionnières de la télévision. Personnage contrasté, à la fois autoritaire, perfectionniste jusqu'à l'excès et extrêmement féminine, elle a crée en 1955 « L'Ecole des vedettes ». Elle a découvert J.-C. Averty, C. Nougaro, J. Ferrat, Adamo, J. Moreau, (chanteuse)... Sa dernière émission, « Les quatre saisons » qu'elle réalisa en 1978, devait lui faire quitter cet univers de fastes et de paillettes, pour raconter des scènes de la vie quotidienne à la campagne.

22 h 35 Les grandes expositions : Renoir.
De J. Plessis. *Le plus fameux des « impressionnistes ».*

23 h 5 Journal.

23 h 20 Choses vues : Victor Hugo par Michel Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 45 Récré A 2.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les petits génies.
14 h 25 Sports été.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Tour de France : résumé de l'étape.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Tendre comme le rock.
De H. Baker, réal. J. Espagne. Avec P. Norbert, A. Gattegno, M. Laborit... (1er épisode).
Jean-Pierre Mulot, Jo pour les intimes, est le chanteur du groupe des Flambeurs. Il attend la gloire en faisant les bals du samedi soir, en étant pompiste et en vivant, faute de logement, dans la cabine de projection du cinéma de son vieil ami Julot. Illusion et désillusions, la ronde des belles amours, un mélo populaire avec un imbroglio policier, des gags et des rebondissements.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Images de la guerre », sont invités : Michel Bloch (le Complot Windsor), *Jacqueline Dana* (l'Été du diable), *Fred Kupferman* (les Premiers Beaux Jours), *Claude Lanzmann* (Shoah), *et la participation de Robert Guillain, notre ancien correspondant au Japon (pour* Empire du Soleil, *de J.-G. Ballard).*

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-été : Tristana.
Film franco-italo-espagnol de Luis Bunuel (1969), avec C. Deneuve, F. Rey, F. Nero, L. Gaos, A. Casas, J. Fernandez (rediff.). *Erotisme sulfureux, vengeance d'une femme qui découvre la liberté par la subversion. Oeuvre maîtresse de Bunuel.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 Dessin animé : la Panthère rose.
19 h 15 Télévision régionale.
19 h 35 Coups de soleil.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Série : Manimal.
De D. Haller.
Jonathan Chase se rend à Nassau afin d'enquêter sur le meurtre d'un homme, agent de la CIA.

21 h 20 Quelques mots pour le dire.
La sécurité routière, présentée par G. Guicheney.

21 h 25 Vendredi : Face à la 3.
Magazine d'A. Campana, réal. J.-P. Onalid.
J.-M. Le Pen répond aux questions de G. Guicheney, d'A. Campana et de M. Lemerle.

22 h 40 Journal.

23 h Spécial tropiques.
Suite de la sélection de concerts enregistrés à l'occasion du Festival d'Angoulême 1984.

0 h Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; **7 h 10,** Top 50 ; **7 h 45,** L'Australienne ; **8 h 35,** Série : Dancin'days (et à 13 h 5) ; **9 h 5, Sunburn,** film de R. Sarafian ; **11 h,** Téléfilm : **Scandale à la une ;** **12 h 30,** Cabou Cadin (et à 17 h 30 et 18 h 10) ; **14 h, le Roi des cons,** film de C. Confortes ; **15 h 40, Le pigeon,** film de M. Monicelli ; **18 h 40, Jeu :** Les affaires sont les affaires ; **19 h 10,** Zénith ; **19 h 45,** Top 50 ; **Hercule et la reine de Libye,** film de P. Francici ; **22 h 30, Le survivant d'un monde parallèle,** film de D. Hemmings ; **23 h 55, Les doigts du diable,** film de A. Zacharias ; **1 h 25,** Michel Jonasz ; **2 h 20, Fitzcarraldo,** film de W. Herzog ; **4 h 50, Félicité,** film de C. Pascal.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : le journal intime (et à 10 h 50 : Adonis, l'exilé universel) ; **9 h 5, Matinée du temps qui change :** l'effet de génération ? ; **10 h 30, Musique :** miroirs (et à 17 h) ; **11 h 10, L'école hors les murs :** musique en chœur ; **11 h 30, Feuilleton :** la Célestine ; **12 h, Panorama ;** à 12 h 45, Islam ; **13 h 40, On commence...** le Festival d'Albi ; **14 h, Un livre des voix :** « Sans mémoire », de Claude Roland-Manuel ; **14 h 30, Sélection prix Italia :** Au paradis avec les ânes, d'A. Salmon ; **15 h 30, L'échappée belle :** photo d'amateurs, photos de voyages ; **17 h 10, Le pays d'ici,** à Arles ; **18 h, Subjectif :** agora... (André Fraigneau) ; **19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne :** la plus longue secousse de l'univers ; **20 h, Musique, mode d'emploi.**

20 h 30 Autour d'André du Bouchet : « Entre absence et présence », par M. Floriot et M. Collot.

21 h 30 Black and blue : l'histoire du piano.

22 h 30 Nuits magnétiques : le Jura suisse.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Joseph Krips ; **7 h 10, Réveille-matin :** à 7 h 30, Idée fixe ; **9 h 8, Le matin des musiciens :** « les Heures espagnoles », le temps d'aujourd'hui ; œuvres de Rodrigo, Ruiz-Pipo, Montsalvatge, Ohana, Orbon ; la musique des régions : J. Nin, Guerrero, Barnaolo, Marco, Encinar, Halffter ; **12 h 5, Le temps du jazz :** *feuilleton* « Hommage à Laurent Goddet » ; **12 h 30, Concert :** œuvres de Saint-Saëns, Mihlovici par le Quatuor Viotti ; **14 h 2, Repères contemporains,** R. Grawford-Seeger ; **14 h 45, Sonates, de Scarlatti,** par Scott Ross ; **15 h, Verveine-Scotch :** En vacances ; **17 h, Histoire de la musique ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui :** dernière édition ; **19 h 15, Les muses en dialogue,** magazine de musique ancienne.

20 h Concert (en direct de Stuttgart) : *Danses fantastiques*, de Turina ; *Concerto d'Aranjuez pour guitare et orchestre*, de Rodrigo ; *Symphonie n° 8 en sol majeur*, de Dvorak, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart dir. Garcia-Navarro sol. N. Yepes, guitare.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : « les Pêcheurs de perles », les mélodistes français chantent le répertoire allemand ; à 24 h, Musiques traditionnelles de mariage.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Eric, Nadia et Sarah de CHAMBURE sont heureux de faire part de la naissance de

Nicolas,

18, rue du Temple,
75004 Paris.

— Jacques et Simone GRUMBACH, Catherine GRUMBACH et Eric FOLLUT, ont la joie de faire part de la naissance de

Thomas,
leur petit-fils et fils,

le 25 mai 1985.

17, avenue Carnot,
91370 Verrières-le-Buisson.
Rue de l'Espoir,
44410 Asserac.

— Noelle et Jean-François STOLL, Timothée et Axel, sont heureux d'annoncer la naissance de

Raphaël,

Paris, le 7 juin 1985.

Mariages

— Marie-Christine GARCIN et Etienne SAATDJIAN sont heureux de faire part de leur mariage, le 5 juillet 1985, à Fontainebleau.

27, boulevard du Maréchal-Joffre,
77300 Fontainebleau.

Décès

— Mme Jadwiga Abraham,
son épouse,
M. Philippe Abraham,
son fils,
M. Julien Abraham,
son père,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel ABRAHAM,

survenu le 2 juillet 1985 à Paris dans sa trente-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 9 juillet 1985 à 11 heures en l'église Saint-Sauveur de Maurepas (Yvelines).

Priez pour lui.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

11, rue du Chemin-aux-Bœufs,
78310 Elancourt,
15, rue Lakanal,
75015 Paris.

— Mme Henri Croste,
son épouse,
M. et Mme Michel Croste,
M. et Mme Jacques Van Bockstaele,
Mme Jacqueline El Hage,
Mme Hélène Croste,
ses enfants,
Ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Henri CROSTE,

survenue le 26 juin 1985, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Pierre de Montrouge, à Paris, le mardi 2 juillet, dans l'intimité familiale.

125, boulevard de Charonne,
75011 Paris.
17, rue de Javel,
75015 Paris.

— Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Le directeur et le personnel de la SEM, Foire internationale de la vigne et du vin de Montpellier,
ont la douleur de faire part de la perte de leur président d'honneur,

Robert DUBOIS,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
président honoraire
de la chambre de commerce
et d'industrie de Montpellier,
président honoraire
de la chambre régionale
de commerce et d'industrie
du Languedoc-Roussillon,
président d'honneur
de la Confédération nationale
des distilleries vinicoles.

Les obsèques auront lieu le samedi 6 juillet 1985, à 9 heures, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, à Montpellier.

— M. Pierre Lainé,
Le docteur et Mme Henri Fraisse,
M. et Mme Jean-François Flaud-Goutail,
M. et Mme Jean-Pierre Goutail,
ont la douleur de faire part du décès de leur épouse, mère et grand-mère,

Mme Pierre LAINÉ,
née Marguerite Pralong,

survenu le 27 juin 1985, à Brantôme.

7, rue Victor-Hugo,
24310 Brantôme.

— M. et Mme Jean Marty,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Held,
Mme Philippe Marty,
M. et Mme Pierre Marty,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Les familles Eldin, Vergnes, Jarrousse, Marsolat, Delmas, Bachié et Cuny,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Edouard MARTY,

survenu le 26 juin 1985.

88, rue de la Jarry,
94300 Vincennes.

— Ses parents, amis et proches ont la douleur de faire part du décès de

Daniel MARTIN,
expert de l'UNESCO,

survenu à Villejuif le 30 juin 1985.

— M. Jacques Soustelle,
de l'Académie française et Mme,
Mme Marcel Reguet,
M. et Mme Yves Reguet,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Massonnet, Savarin, Toureille, Ollivier,
ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Jean MASSONNET,
née Germaine Blatière,

leur mère, belle-mère, sœur, tante et cousine,
décédée à Bron le 29 juin 1985, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu le 2 juillet dans l'intimité familiale.

« La volonté de celui qui m'a envoyé, c'est que je ne perde aucun de ceux qu'il m'a donnés. »
(Jean, VI-39.)

6, rue Sergent-Buttin,
69500 Bron.
85, avenue Henri-Martin,
75116 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Violette MOUCHON,

au Repos (fondation John-Bost), le 2 juillet 1985.

Un service aura lieu au temple du village de La Force, vendredi 5 juillet à 16 heures.

« J'ai soif de Dieu, du Dieu vivant... Quand entrerai-je et me présenterai-je devant sa face ? »
Psaume 42-3.

— Le Mans. Rennes.

Mme André Péan,
M. et Mme Jean Joly,
M. Jean-Stéphane Joly,
Les familles Péan, Leboue, Saint-Denis,
Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 3 juillet 1985, dans sa quatre-vingtième année, de

M. André PÉAN,
directeur honoraire
d'école d'application,
ancien vice-président
de la MGEN,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques.

L'inhumation aura lieu le vendredi 5 juillet 1985, à 14 h 30, au cimetière Sainte-Croix du Mans (Sarthe), où le deuil se réunira.

Condoléances sur registre.
Ni fleurs ni couronnes.

Les personnes désirant se manifester peuvent faire un don à l'Association pour l'aide aux jeunes handicapés (APAJH) de l'Hardangère, CCP 24-14-42 J Rennes.

101, rue Julien-Bodereau,
72000 Le Mans.
46, boulevard Raymond-Poincaré,
35000 Rennes.

— Mme Jacques Schoellkopf,
Mlle Noelle Schoellkopf,
Mlle Marianne Schoellkopf,
Mme Guy,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques SCHOELLKOPF,
ancien directeur
à l'Organisation des Nations unies,

leur époux, père, frère et gendre, survenu le 25 juin 1985.

Les obsèques ont été célébrées en l'église épiscopalienne de Shelter Island.
Box 387,
Schelter Island, N.-Y. 11964
(Etats-Unis).

Remerciements

— Toulon.

Mme Antoine Lazzarotto,
M. et Mme Pierre et Nina Lazzarotto,
M. et Mme Gérard et Jeannette Zerbib et leurs enfants,
Philippe et Sophie,
Parents et alliés,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Antoine LAZZAROTTO,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur par leur présence, leurs messages et envois de fleurs.

Anniversaires

— En ce troisième anniversaire de la mort de

Edouard LABIN,

nous le rappelons au souvenir de ceux qui l'ont connu, joignant à sa mémoire celle de ses deux frères,

Armand LABIN,
décédé en 1956.

Emile LABIN,
décédé en 1974.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université Paris-X Nanterre, vendredi 5 juillet, à 14 heures, salle des Actes, M. Jérôme Bonnard : « Les problèmes juridiques posés par les centres de vacances et de loisirs. »

— Université Paris-I, vendredi 5 juillet, à 14 heures, salle des Fêtes (centre Panthéon), M. Armel Kerrest : « La participation aux organisations internationales. »

COMMUNICATION

L'avenir de FR 3 en discussion

Sur le sort de la troisième chaîne, les rumeurs, ces dernières semaines, vont bon train. FR 3 serait transformée en chaîne culturelle, FR 3 monterait *sur le satellite de télévision* directe, FR 3 serait le canal éducatif proposé par le président de la République. A tel point que les syndicats de la chaîne, inquiets, ont interpellé l'autorité de tutelle : que devient l'unité de la société ? Que devient la régionalisation ?

Au dernier comité central d'entreprise, M. Serge Moati s'est employé à rassurer ses troupes : FR 3 reste bien la chaîne des régions. La régionalisation va même connaître un de ces coups d'accélérateur chers au *directeur de FR 3. Il n'y aura plus* douze, mais vingt-trois télévisions régionales, un maillage plus fin de la réalité française *permettant de* mieux répondre aux besoins des téléspectateurs en matière d'information locale et de services, notam*ment dans le créneau* encore inoccupé de 12 h à 14 h. Dès septembre, le programme des après-midi, lancé *il y a deux ans, va être profondément* remanié pour le rendre plus compétitif.

C'est l'Agence interrégionale *(API)* qui programmera les feuilletons, les séries, l'information nationale, et les distribuera à l'ensemble des stations simultanément. Ces der*nières pourront* « décrocher » à heures fixes pour diffuser l'actualité régionale, les émissions d'intérêt *local* et certains *films*.

Cette mise en réseau, comparable à celle qui régit les chaînes nationales américaines, devrait permettre de réaliser d'importantes économies (5 millions de francs) mais assurer aussi une meilleure promotion des programmes de FR 3, notamment *auprès de la presse. Parallèlement*, la production régionale accède aux programmes de la soirée : le mardi et le jeudi, trois fois par mois, à 22 h 30. Une émission de variétés mensuelle, dotée d'un important budget, sera réalisée en région et diffusée le mercredi à 20 h 30.

L'*enjeu est clair* : la télévision régionale rompt avec son image de télévision au rabais en se donnant à la fois l'audience potentielle et les *moyens* financiers. Dès la rentrée, 45 millions de francs supplémentaires seront consacrés à la programmation *régionale. Les budgets* disponibles pour réaliser un plateau local ou un feuilleton en coproduction augmenteront ainsi de 15 à 30% *selon les cas*.

L'ensemble de ces mesures font partie du contrat de plan négocié ces derniers jours entre la direction de FR 3 *et l'Etat. Le secrétariat* d'Etat chargé des techniques de la communication lui consacre une bonne partie de ses demandes budgétaires *pour* 1986, d'autant plus volontiers que la stratégie de la chaîne correspond à ses propres exigences : une *meilleure rentabilisation du réseau* et des capacités de production. L'autorité de tutelle est, de plus, sensible aux appels à *la « paix du service public »* lancé par Serge Moati lors du dernier marché des programmes de Cannes. Cessons de nous faire la guerre à coups de Collaro et de Bouvard, avait dit en substance le directeur de FR 3, et unis*sons nos forces pour produire* des émissions de prestige dans la grande tradition du service public. Appel entendu, puisque *TF 1* étudie avec FR 3 deux grands projets : une intégrale Molière et la célébration du bicentenaire de 1789.

Fer de lance du service public

Si FR 3 est capable de mobiliser ses troupes, de trouver des partenaires, pourquoi ne pas en faire le fer de lance d'un renouveau du service public ? Pourquoi ne pas l'associer à l'*ambitieux* projet d'une chaîne culturelle sur le satellite ? L'idée est examinée de près tant à Matignon qu'à l'Elysée. Elle ne manque pas d'arguments. D'abord FR 3 est la seule chaîne à posséder un potentiel de production égal à celui de la Société *française* de production. En produisant les premiers programmes de la future chaîne européenne publique (les trois *autres canaux du satellite* seront privés) et en les diffusant sur son réseau dans les créneaux libres de l'après-midi, *elle* constituerait une sorte de préfiguration et inciterait les téléspectateurs à s'équiper en antennes de réception du satellite. Enfin, FR 3 *pourrait trouver des* partenaires régionaux, culturels et financiers, désireux d'investir dans les programmes et les associer dans des filiales de coproduction.

L'économie d'échelle entre le développement de FR 3 et la création de la chaîne par satellite, imaginée par M. Pierre Desgraupes, semble cohérente. C'est sans doute pour cela que la mission confiée à l'ex-président d'Antenne 2 vient d'être prolongée de quatre mois. Mais au-delà des raisons économiques, il y a le pari professionnel : marier pro*duction régionale et rayonnement* européen, programmes culturels et télévision de proximité, est un défi qui ne devrait pas déplaire à M. Serge Moati et à tous ceux qui l'ont suivi dans l'aventure de ces deux dernières années.

Reste à financer ce beau projet. Selon *certaines estimations*, le remodelage stratégique de FR 3 nécessiterait un investissement de 800 millions de francs. C'est peu par rapport au capital nécessaire pour lancer une chaîne nationale privée, c'est beaucoup si l'on songe à la rigueur qui doit *s'abattre* sur les dépenses publiques l'année prochaine. Au gouvernement de décider s'il entend faire un geste significatif en *faveur de l'audiovisuel public* en même temps qu'il ouvre les ondes à l'investissement privé.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La guerre des réseaux américains

CBS RACHÈTE SON PROPRE CAPITAL POUR S'OPPOSER A L'OPA DE TED TURNER

Le groupe de télévision CBS vient *d'annoncer son intention* de racheter 21 % de son capital pour s'opposer à l'offre d'achat lancée il y a quelques mois par *M. Ted Turner, un des « leaders »* des programmes de télévision par câble. La contre-proposition de CBS est de 150 dollars par action (dont 40 au comptant) pour un total de près d'1 milliard de dollars.

Le groupe CBS, *qui a réalisé* l'an dernier 212 millions de dollars de bénéfices sur un chiffre d'affaires de 4,9 milliards de dollars, *devra pour financer* le rachat de son capital vendre une partie de ses actifs. En dehors de *la chaîne de télévision*, CBS *a* des activités dans l'édition, la presse, la vidéo, le cinéma, la radio, les jouets, et surtout, le disque...

Selon les analystes de Wall Street, la proposition de CBS est plus intéressante pour les actionnaires *que celle de* Ted *Turner*... Ils estiment donc que l'OPA de ce dernier a peu de chance d'aboutir d'autant que le groupe CBS, *privé* d'un certain nombre de ses actifs et endetté par l'opération, devient un enjeu *moins intéressant*.

● *Le « Financial Times » lance une édition américaine.* — Imprimée dans la *région* de Philadelphie à partir de fac-similés transmis de Londres par satellite, cette édition est expédiée dans vingt grandes villes des Etats-Unis. Auparavant, le journal était envoyé de Grande-Bretagne et ses six mille lecteurs américains le recevaient avec une journée de retard.

RADIO-SOLIDARITÉ ET 95,2 DEVRONT RÉDUIRE LEUR PUISSANCE

Le tribunal de grande instance de Paris a accordé à Radio-Solidarité et à 95,2 un délai de deux mois pour *négocier* un accord avec TDF, qui avait porté plainte contre ces deux radios pour excès de puissance. En cas de désaccord au terme de ce délai, les deux radios devront, pendant huit jours, réduire à 500 watts leur puissance d'émission afin de procéder à *de nouvelles mesures* de contrôle, M. Thouvenot, expert désigné par le tribunal, se prononcerait alors sur l'éventuelle subsistance des troubles notés antérieurement.

Radio Solidarité se déclare prête aujourd'hui *« à examiner les propositions de TDF »*, soulignant que *« les nouvelles perspectives dépendent de la bonne foi de l'établissement public »*. 95,2 demande toujours *« une situation de concurrence loyale »* et affirme que *« ses principales concurrentes émettent avec une puissance considérablement supérieure à la sienne »*.

95,2 et Radio-Solidarité faisaient partie des six radios locales privées menacées de suspension à la fin de l'année dernière par la Haute Autorité.

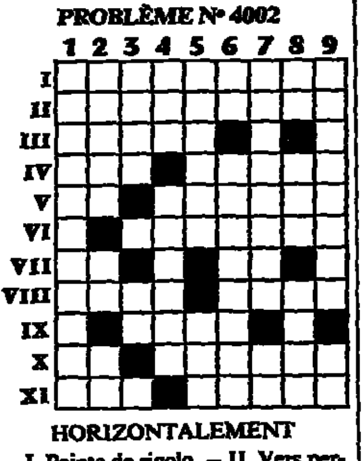
● *M. Gilles Martineau démissionne du « Matin ».* — Gilles Martineau, chef du service des sports du *Matin*, vient de démissionner par *« solidarité »* avec Bernard Alliot, licencié par la direction du quotidien (*le Monde* du 3 juin). Comme Bernard Alliot, Gilles Martineau avait quitté la rédaction du *Monde* pour rejoindre celle du *Matin* le 10 juin dernier.

● *Nouvel organigramme* au Nouvel Observateur. — M. Pierre Bénichou et Mme Josette Alia ont été nommés directeurs-adjoints de la rédaction du *Nouvel Observateur* et assisteront donc MM. Franz-Olivier Giesbert et Serge Lafaurie, directeurs de la rédaction.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4002



HORIZONTALEMENT

I. Pointe de rigolo. — II. Vers pervers. — III. Ville de la RDA. — IV. Démonstratif. Rivière pyrénéenne. — V. Peut remplacer un « car ». Critère de gaieté. — VI. Marqua son impatience ou son *impuissance*. — VII. Temps de révolution. Lettres d'introduction. — VIII. Le champ comme le chant a le sien. Le havre pour une dame de Poitiers. — IX. La casse pour le séné et vice versa. — X. Note. Possessif. — XI. Ne tourmente plus les vieilles *mules. La femme* dont on parle.

VERTICALEMENT

1. Machine à vapeur pour express. — 2. Se *montrer à la fois* discret et indiscret. Œuvre de Zeami. Personnel. — 3. Forme de rire. Note. — 4. Condensé de physique. Subit une dure formation avant de faire carrière. — 5. Sphinx et apollons sont de sa famille. Jamais abandonné. — 6. Possessif. Permet au souffleur de reprendre haleine. — 7. Recueillie par des gens fidèles au poste. Personnel. — 8. Milieu de paumés. Ne s'élève *pas dans la douceur*. Station bretonne. — 9. Feu ranimé. Note.

Solution du problème n° 4001

Horizontalement

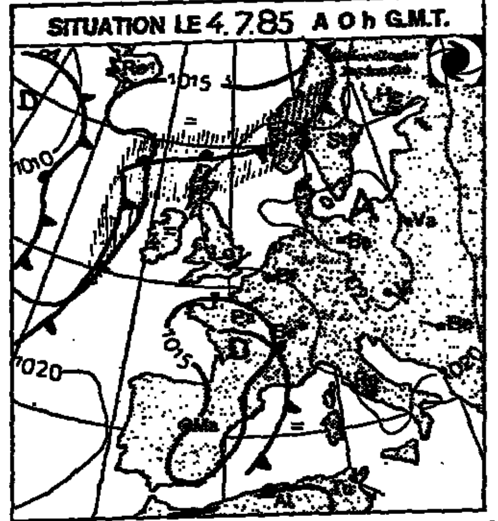
I. Imparfait. — II. Noiraud. — III. Culottage. — IV. Atome. Pi. — V. Tas. — VI. Nuit. Saba. — VII. Assiettes. — VIII. Ta. Surine. — IX. Invasion. — X. OTAN. Enée. — XI. Neutre. SS.

Verticalement

1. Incarnation. — 2. Moût. Usante. — 3. Pilotis. Vau. — 4. Aromatisant. — 5. Ratés. Eus. — 6. Fut. Striée. — 7. Adaptation. — 8. Gl. Bennes. — 9. Tue. Case. Es.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 5.7.85 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 4 juillet à 0 heure et le vendredi 5 juillet 1985 à minuit.

Situation générale :

Après le passage d'une zone pluvieuse et orageuse à travers la France, jeudi, rafraîchissement sensible. Des perturbations moins actives traverseront encore la moitié nord du pays donnant par place une évolution orageuse.

Vendredi : Sur la moitié est, ciel très nuageux avec des pluies plutôt vers le Massif Central et la vallée du Rhône et des orages au nord-est de la Seine. Ailleurs, temps brumeux et *humide*. Les températures du début de matinée seront le plus souvent comprises entre 14 et 18 degrés, légèrement supérieures en bord de Méditerranée. Une zone nuageuse et pluvieuse abordera, dans la matinée, l'extrême ouest.

En cours de journée : amélioration sur la moitié est du pays. Soleil sur la côte méditerranéenne où il fera 26 à 27 degrés. Assez beau temps nuageux et lourd de l'Aquitaine et des Pyrénées au Centre et au Nord-Est, 25 à 27 degrés. Des nuages et des ondées de la Normandie au Pays de Loire et à la Vendée ; 20 à 24 degrés de la côte vers l'intérieur. A nouveau de belles éclaircies sur la Bretagne.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 juillet ; le second, le minimum dans la nuit du 3 au 4 juillet) : Ajaccio, 28 et 21 degrés ; Biarritz, 21 et 16 ; Bordeaux, 24 et 17 ; Bréhat, 20 et 15 ; Brest, 26 et 14 ; Cannes, 28 et 22 ; Cherbourg, 21 et 15 ; Clermont-Ferrand, 32 et 18 ; Dijon, 28 et 18 ; Dinard, 29 et 17 ; Embrun, 31 et 18 ; Grenoble-St-M.-H., 30 et 19 ; Grenoble-St-Geoirs, 30 et 19 ; La Rochelle, 31 et 18 ; Lille, 26 et 14 ; Limoges, 29 et 16 ; Lorient, 30 et 18 ; Lyon, 31 et 21 ; Marseille-Marignane, 35 et 22 ; Menton, 28 et 22 ; Nancy, 25 et 14 ; Nantes, 31 et 19 ; Nice Côte d'Azur, 28 et 21 ; Nice-Ville 28 et 18 ; Paris-Montsouris, 28 et 19 ; Paris-Orly, 28 et 18 ; Pau, 23 et 16 ; Perpignan, 25 et 19 ; Rennes, 30 et 20 ; Rouen, 26 et 16 ; Saint-Étienne, 32 (max.) ; Strasbourg, 27 et 14 ; Toulouse, 30 et 16 ; Tours, 29 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 18 ; Genève, 27 et 16 ; Lisbonne, 24 et 16 ; Londres, 25 et 14 ; Madrid, 25 et 18 ; Rome, 30 et 19 ; Stockholm, 22 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 4 juillet :

DES LOIS

● Relative aux droits d'auteur et aux droits des artistes-interprètes, des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes et des entreprises de communication audiovisuelle.

● Modifiant et complétant la loi du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 12 août 1969 relatif à l'organisation de la profession et au statut professionnel des commissaires aux comptes.

UN ARRÊTÉ

● Portant création d'une Commission nationale des maladies cardio-vasculaires.

EN BREF

LES RENCONTRES PÉDAGOGIQUES DU CRAP

Le Cercle de recherches et d'action pédagogique (CRAP) organise ses Rencontres nationales, du 25 au 31 août, au village de vacances Le Pigneroux, 05160 Savines-le-Lac, sur le thème : *« Apprendre, oui... mais quoi ? et comment ? »* Outre les ateliers de travail et les débats, différentes activités de détente et de création sont prévues.

★ **Logement en pavillons (chambres de 2 ou de 4). Prix : 1665 F. Enfants de moins de 10 ans : 650 F. Enfants de plus de 10 ans : 910 F.**

Ecrire au CRAP, 66, Chaussée-d'Antin, 75009 Paris, ou à Paulette Frédéval, La Rairie, 44690 La Haie-Fouassière.

PIERRES QUI ROULENT. — Les 6 et 7 juillet aura lieu, à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), la traditionnelle Bourse des minéraux qui rassemblera collectionneurs amateurs et professionnels de tous pays. Toute l'année sur rendez-vous, et en juillet-août tous les jours, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, on peut visiter le Musée minéralogique et y acquérir des minéraux et des pierres.

★ ***Renseignements* : M. François Lehman, tél. : (89) 58-75-50. Musée minéralogique, 70, rue Wilson F 68160 Sainte-Marie-aux-Mines.**

GEM GRENOBLE. — L'association Grenoble et montagne (GEM) organise au centre du col de la Charmette-Chartreuse un stage informatique et montagne du 22 juillet au 17 août (durée une semaine). Sont également prévus deux séjours-randonnées en Chartreuse, du 19 au 24 et du 26 au 31 août, un tour de la Chartreuse du 12 au 17 août, un tour du Mont-Blanc sous tente du 5 au 11 août et une randonnée dans les Dolomites du 15 au 27 juillet.

★ ***GEM* 18 rue Brocherie, 38 Grenoble. Tél. : (76) 90-26-99.**

CHANTE L'INDROIS. — Le petit village (400 habitants) de Chédigny, au cœur de la Touraine, présentera les 4, 5, 6, 12, 13, 19, 20, 26 et 27 juillet « Chante l'Indrois ». Ce spectacle, donné en nocturne à 22 h 30 au bord de l'eau, *réunit 50 figurants*, 15 comédiens et 15 choristes, et évoque la vie des *« paysans de la vallée de l'Indrois »* au Moyen Age. Personnage principal et paisible : l'Indrois, qui rythme le temps qui passe

★ **Association Tourisme et animation de Chédigny, mairie de Chédigny, 37310 Reignac-sur-Indre. Tél. : (16-47) 92-51-43.**

RETOUR AU PAYS. — L'Union des travailleurs immigrés tunisiens (UTIT) organise une *« campagne d'information accueil pour immigrés tunisiens — été 1985 »* afin d'apporter aux personnes retournant au pays pour les vacances une aide, dans les domaines les plus variés, et les informations dont ils pourraient avoir besoin. Un bureau d'accueil est ouvert à Marseille jusqu'au 30 septembre.

★ **UTIT (C/O Cimade) Bureau d'accueil, 26, boulevard des Dames, 5e étage, 13002 Marseille. Tél. (91) 90-26-93 ; ou UTIT, 46, rue de Montreuil, 75011 Paris. Tél. (1) 372-75-85.**

PARIS EN VISITES

SAMEDI 6 JUILLET

« Le Père-Lachaise méconnu », 10 h 30, sortie escalier mécanique Père-Lachaise.

« Cent tombeaux de couples célèbres », 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

Pour les 7 à 12 ans, « Rallye des îles » : jeu de pistes à travers l'île de la Cité et l'île Saint-Louis. *Réservation* : (1) 277-23-31, de 10 heures à 17 heures (Paris Baskets).

« Exposition Renoir » au Grand *Palais, 16 h 30*, caisse Eisenhower (Mlle Rojon), ou 13 heures escalier d'entrée.

« *Portraits d'Ingres* » au *Louvre*, pavillon de Flore, 14 h 15 (G. Caneri).

« Une forêt du quinzième siècle à Belleville », 15 heures, métro *Belleville* (M. Banassat).

« L'impératrice Joséphine à Malmaison », 15 heures, arrêt Château-*Malmaison*, autobus 156 A à La Défense.

« Dans le cloître de Notre-Dame, les maisons des chanoines vieilles de deux cents à trois cents ans », 15 heures, 2, rue du Cloître-Notre-Dame.

« Journée Victor Hugo en Normandie », renseignements : (1) 233-01-53 M. Hager 62, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001 Paris.

« Le couvent des carmes et son jardin », 15 heures, *métro* Saint-Sulpice.

« *L'Opéra* et le salon du Grand Hôtel », 12 h 30 et 15 heures, hall d'entrée de l'Opéra.

« Le Sénat », 14 h 30, rue de Vaugirard, *angle rue de Tournon*, ou 11 h 20 rue de Tournon.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES F.
1	51	200
	38 451	10 200
	355 721	1 000 000
	020 991	4 000 000
2	92	200
	622	500
	872	500
	0 802	2 000
	55 142	10 000
	82 622	10 000
3	13	200
	63	200
	71 843	10 000
4	854	500
	4 924	2 000
5	5	100
	805	600
	2 775	2 100
	4 245	2 100
	36 825	10 100
	63 335	10 100
6	76	200
	316	500
	446	500
7	117	500
	127	500
	167	500
	177	500
	527	500
	637	500
	697	500
	887	500
	927	500
	05 577	10 000
8	8	100
	898	600
	918	600
	0 618	2 100
	2 258	2 100
	7 318	2 100
	42 948	10 100
	83 888	10 100
9	079	500
	499	500
	7 049	2 000
	95 819	10 000
0	670	500
	4 480	2 000
	6 620	2 000

LOTO — N° 27 TIRAGE DU MERCREDI 3 JUILLET 1985

6 10 12 23 36 45 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 1

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 10 JUILLET ET SAMEDI 13 JUILLET VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

85 **TRANCHE DES VACANCES** TIRAGE DU MERCREDI 3 JUILLET 1985 55

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 26/03/85)

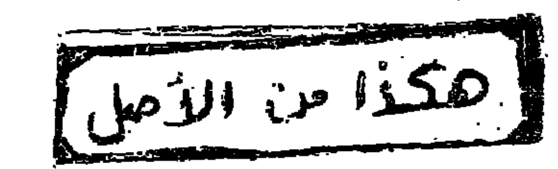
Le numéro **699917** gagne **4 000 000,00 F**

les numéros approchants à la centaine de mille : 099917, 199917, 299917, 399917, 499917, 599917 gagnent 50 000,00 F

LES NUMEROS APPROCHANTS AUX Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
609917	690917	699017	699907	699910	10 000,00 F
619917	691917	699117	699927	699911	
629917	692917	699217	699937	699912	
639917	693917	699317	699947	699913	
649917	694917	699417	699957	699914	
659917	695917	699517	699967	699915	
669917	696917	699617	699977	699916	
679917	697917	699717	699987	699918	
689917	698917	699817	699997	699919	

Tous les billets se terminant par	gagnent
9917	5 000,00 F
917	1 000,00 F
17	200,00 F
7	100,00 F

85 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 3 JUILLET 1985 56



économie

REPÈRES

Dollar : nouvelle baisse à 9,23 F

Pour la deuxième journée consécutive, le dollar a baissé, jeudi matin 4 juillet, sur toutes les grandes places financières internationales, revenant à 9,23 F (contre 9,2650 F la veille) et à 3,0320 DM (contre 3,0423 DM). Les cambistes attribuent ce nouveau recul à la pénurie des affaires en liaison avec le jour chômé observé à New-York pour l'Independance Day. Mais, selon eux, le sentiment est à la baisse sur les marchés. Les opérateurs attendent la publication la semaine prochaine du PNB américain révisé. Or, d'après les dernières estimations, sa hausse se situerait entre 2,5 % et 3 % au lieu des 4 % escomptés.

Investissements : les prévisions s'améliorent un peu

Interrogés en juin par l'INSEE, les industriels français du secteur concurrentiel (30 % des investissements productifs) ont répondu qu'ils prévoyaient une augmentation de leurs investissements de 13 % cette année par rapport à 1984, ce qui correspond – compte tenu de la hausse des prix – à une croissance de 6 % en volume. Ces prévisions sont meilleures que celles qui avaient été faites en mars dernier par les mêmes industriels (+ 12 % en valeur, + 5 % en volume). Ce sont les grandes entreprises qui annoncent la plus forte révision : + 10 % en volume, soit quatre points de mieux qu'il y a quatre mois. En revanche pour 1986, les premières estimations fournies par les chefs d'entreprise correspondent à une baisse du volume des investissements, particulièrement forte dans les biens intermédiaires. Les industries de biens d'équipement professionnel seraient les seules à accroître leurs investissements.

Médecins libéraux : + 3 % en un an

Au 31 décembre 1984, le nombre de médecins libéraux est passé de 84 248 à 86 755, soit une progression en un an de 3 %, selon les statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés. Pour les omnipraticiens (50 657, soit 58,4 % de la profession), la progression – 3,3 % – est supérieure à celle des spécialistes (36 098), qui a été de 2,5 %. Les évolutions chez les spécialistes varient suivant les secteurs : + 10,8 % pour la psychiatrie, + 7,9 % pour la dermato-vénérologie, – 12,2 % pour la médecine interne, – 6,6 % pour la neuropsychiatrie – 21,7 % pour la neurochirurgie et – 2,1 % pour la chirurgie. Le nombre de médecins non conventionnés est resté stable. Le nombre de médecins du «deuxième secteur» (à «honoraires libres») a augmenté de 5,9 %, mais le nombre de médecins ayant droit à un dépassement permanent a diminué de 9 % *«en raison du départ des hospitaliers à temps plein».*

SOCIAL

Le projet de loi sur les congés de conversion

Tous perdants ?

M. Yvon Gattaz a mis en cause, le 3 juillet, sur TF 1, la décision du gouvernement de recourir à la loi pour les congés de conversion en s'étonnant que *« les syndicats se trouvent d'accord avec ce coup de patte »*. Pour le président du CNPF, *« la politique contractuelle est libre ou elle n'est pas. Elle ne peut pas être encadrée, surveillée. Cette politique ne marche pas avec des coups de sifflet gouvernementaux »*. Le CNPF a proposé aux syndicats trois nouvelles dates pour une réunion sur l'UNEDIC : le 13, le 17 ou le 18 juillet.

Mettre pendant un an un salarié licencié économique en congé de conversion pour le faire bénéficier, moyennant indemnité et protection sociale, d'une formation aidant effectivement à son reclassement n'est pas en soi une mauvaise idée. Le traitement social « classique » du chômage étant épuisé, la flexibilité de l'emploi butant sur des résistances syndicales et des querelles idéologiques, la croissance économique jouant toujours l'Arlésienne, on peut comprendre que le gouvernement, à défaut de solution économique, fasse en sorte que chômage ne coïncide pas fatalement avec mort sociale. Mais au lendemain de la décision – attendue – du conseil des ministres d'examiner le 10 juillet un projet de loi sur les congés de conversion, il semble bien qu'il n'y ait que des perdants.

Le premier est bel et bien le gouvernement. Son objectif, lorsque M. Michel Delebarre avait présenté son projet initial en janvier, était cohérent avec l'action que l'on peut attendre d'un pouvoir socialiste dans le domaine de la justice sociale et de la réduction des inégalités. La *carence de la politique contractuelle* a fait voler en éclats cette belle cohérence. A force de voir les salariés de la sidérurgie puis ceux de la navale, ou encore les licenciés de Citroën bénéficier de congés de conversion sur mesure dérogeant au droit commun, on pouvait légitimement s'inquiéter de voir se profiler, dans le traitement des licenciements *économiques, une France à plusieurs* vitesses. Selon que vous êtes salariés d'une PME du textile ou d'une grande entreprise de l'automobile, vous ne serez pas licencié à la même sauce. *Généraliser les congés de* conversion à l'ensemble des salariés économiques permettait ainsi de mettre fin à une iniquité.

Tel ne sera plus le cas avec le nouveau système. *Le projet de loi* permettra *« la mise en œuvre avec le concours du Fonds national de l'emploi de congés de conversion »* selon que les entreprises ou les branches se prêteront volontairement à une négociation pour y parvenir ou non. Là où on pouvait espérer que 200 000 licenciés économiques bénéficieraient de congés de conversion, *il n'y en aura plus que 50 000 ou* même 30 000. Tout dépendra des négociations contractuelles, avec ou sans incitation, des branches et des entreprises. Une situation qui garantit à l'avance le maintien des inégalités d'un système à plusieurs vitesses. Sur un autre aspect, le gouvernement est également perdant, celui de l'effet électoral : 200 000 chômeurs de moins dans les statistiques de l'ANPE, cela compte : *30 000 ou 50 000, cela passe quasiment inaperçu...*

Mais les partenaires sociaux sont également perdants. Calcul électoraliste ou non des uns, peur du changement ou non des autres, il reste qu'ils n'ont pu se mettre d'accord sur un système qui, partant d'un accord national, aurait permis une généralisation par la voie contractuelle des congés de conversion. On peut toujours épiloguer sur les responsabilités. Mais, après l'échec de la flexibilité, c'est un deuxième coup dur pour la politique contractuelle au niveau interprofessionnel.

A contre-pied

Une tentative pour renouer les fils de la négociation existe pourtant : Elle émane de M. André Bergeron, qui rencontrera à cet effet M. Yvon Gattaz le 5 juillet. En prenant cette initiative, après avoir lancé l'idée que la seule cotisation UNEDIC des salariés soit augmentée dans un premier temps de 0,2 % pour régler le problème des chômeurs en fin de droits, le secrétaire général de FO prend courageusement à contre-pied ses partenaires syndicaux et, peut-être même, une partie de sa base. Déjà M. Marchelli, président de la CGC, exprime son désaccord, soupçonnant implicitement le dirigeant de FO de s'apprêter à troquer l'autorisation administrative préalable de licenciement pour les bénéficiaires des congés de conversion au maintien de leur lien juridique avec *l'entreprise. Balivernes*, répond M. Bergeron.

Ce qui est sûr, c'est que le dirigeant de FO tente désespérément de maintenir à flot une politique *contractuelle nationale* qu'il voit dangereusement s'effilocher. Il veut montrer que, en dernier ressort, les partenaires sociaux ne seront pas perdants. L'espoir est mince mais le *communiqué du conseil des ministres* indique, pour parer à toute éventualité, que le projet de loi pourra *« être amendé ou ultérieurement complété »* pour tenir compte d'une éventuelle *reprise* – couronnée de succès – de la négociation interprofessionnelle. Dans l'immédiat, pourtant, l'attentisme semble dominer du côté patronal. Le 3 juillet, l'UIMM (patronat de la métallurgie), que l'on sait intéressé par la formule, rencontrait les syndicats pour négocier des congés de conversion dans l'industrie des équipements de l'automobile où 25 000 suppressions d'emplois (sur 120 000 salariés environ) sont envisagées à l'horizon 1987. La réunion a tourné court – mais sans rupture – l'UIMM attendant de connaître le contenu du projet de loi pour se déterminer et accepter ou non d'ouvrir une négociation, comme le demandent FO et la CFDT, sur les congés de conversion dans l'ensemble de *la métallurgie.*

De jour en jour, on semble se renvoyer la balle de « perdant » en « perdant ». Chacun guette la lueur qui permettra de sortir victorieux de cet apparent imbroglio. *Et les licenciés économiques ne peuvent* qu'espérer de ne pas être les dindons de la farce.

MICHEL NOBLECOURT

ÉNERGIE

L'OPEP veut éviter un effondrement des prix du pétrole

(Suite de la première page.)

Car si personna, sauf peut-être les vrais consommateurs (Europe, Japon et quelques pays développés du tiers-monde) n'a intérêt à une glissade accélérée des prix du pétrole, un faisceau d'intérêts pousse à un effritement progressif et bien contrôlé.

Les grandes compagnies pétrolières veulent avant tout accroître au maximum *la production de pétrole hors OPEP, la plus rentable et la plus* sûre. A condition d'éviter un trop fort dérapage des prix : cette extraction *est également la plus coûteuse et parfois supérieure à 15 dollars par* baril.

Premier consommateur mondial, les Etats-Unis ont intérêt à une baisse des prix du brut qui a été l'un des principaux facteurs de la reprise économique, sans inflation, depuis 1983. Chaque nouveau palier est donc une aubaine. Mais deuxième producteur de brut dans le monde, les *Etats-Unis ont également tout à perdre* d'une baisse incontrôlée. Quant aux producteurs non membres de l'OPEP (Grande-Bretagne, Norvège en tête), ils se satisfont pour l'heure *de cette situation tant qu'ils peuvent* augmenter leur production pour contrebalancer l'érosion des prix.

Combien de temps l'OPEP peut-elle encore jouer ce rôle ? L'OPEP, ou plus exactement l'Arabie saoudite. Leader incontesté de l'Organisation grâce à ses capacités de production, sa flexibilité et son poids financier, le royaume wahabite a de loin consenti le plus gros effort. Ayant accepté en mars 1983 le rôle de producteur-tampon – *« swing producer »* – il a peu à peu réduit son extraction jusqu'à 2,2 millions de barils par jour, environ deux fois moins que l'an passé, quatre fois moins que ses capacités totales (9 millions de barils-jour).

L'Arabie saoudite, dont l'exploitation pétrolière reste très dépendante des quatre compagnies américaines membres de l'ARAMCO, obéit à deux motifs apparemment contradictoires. A long terme, elle souhaite éviter les à-coups au commerce du pétrole sur le marché international. Elle peut parier sur le long terme détenant un quart des réserves mondiales. Une baisse des prix maîtrisée lui paraît dans cette optique sans doute souhaitable. A court terme, toutefois, elle veut conserver son pouvoir au sein de l'OPEP, dont dépend largement son poids politique international. D'où une stratégie sinueuse, imposée non sans difficultés à ses partenaires, avec la menace, à chaque occasion délicate, d'une guerre des prix.

Cette méthode, si elle a réussi à restaurer périodiquement une certaine discipline de l'OPEP, ne lui a en revanche pas permis d'obtenir l'appui durable des producteurs non membres de l'organisation. Après s'être rapprochée, l'Egypte a claqué la porte au début de l'année, la Grande-Bretagne et la Norvège ont définitivement rompu toute solidarité en abandonnant au premier trimestre 1985 la fixation des prix officiels et en continuent d'accroître leur production. Seul le Mexique observe une politique prudente, bien qu'il ait *récemment manifesté son impatience* en réduisant il y a quelques semaines de façon limitée le prix de ses bruts lourds.

Il a fallu en août 1984 qu'on frôle le catastrophe pour que la solidarité des compagnies, de la Grande-Bretagne et en général de tous les autres producteurs s'exprime. Les interventions discrètes sur le marché, une diminution pour raisons techniques de la production en mer du Nord, ont entre autres à l'époque *aidé l'Arabie saoudite à retourner* le marché.

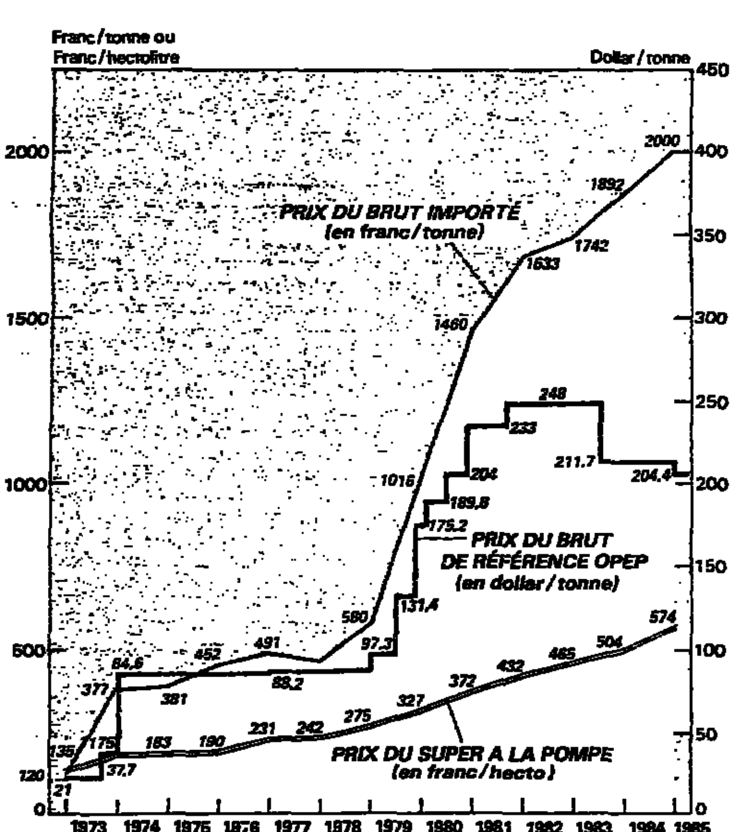
A la veille de la réunion de Vienne, cette « sainte alliance » vient à nouveau de fonctionner. Coup sur coup l'Arabie saoudite a réduit sa production au minimum, l'ARAMCO a quasiment arrêté ses enlèvements (150 000 barils par jour actuellement contre 2 millions en temps normal). Les principales compagnies opérant en mer du Nord viennent *d'annoncer à l'avance, toujours pour* des raisons *« techniques »*, l'arrêt de plusieurs plates-formes. Même le Nigeria a, semble-t-il, depuis peu cessé de dépasser largement ses quotas de production.

Une fois de plus l'Arabie saoudite a dû agiter le spectre d'une guerre des prix en annonçant qu'elle pourrait refuser désormais de jouer son rôle de producteur-tampon. La menace est d'autant plus crédible que cette fois l'Arabie saoudite peut difficilement réduire encore sa *production, ni même maintenir long*temps le niveau actuel, avec un déficit des paiements courants d'environ 20 milliards de dollars, le second après les Etats-Unis, et des avoirs *extérieurs en chute libre, qui, au* rythme actuel, seront épuisés dans cinq ou six ans. Au rythme actuel de production, Ryad, qui a déjà adopté cette année un plan de rigueur, verrait ses revenus pétroliers chuter encore de 40 %. Il lui faut absolument obtenir le soutien réel des autres membres de l'OPEP. L'ennui est que la plupart de ses partenaires, à l'exception de quelques pays du Golfe, se trouvent dans une situation financière encore plus critique. Le Nigéria a accumulé 20 milliards de dollars de dette extérieure, le Venezuela 35, l'Equateur 7, l'Indonésie, l'Algérie, le Gabon, ne se portent guère mieux. *« L'OPEP a atteint un niveau de production difficilement compressible, tant techniquement que financièrement »*, assure un expert.

La situation est d'autant plus difficile que les perspectives sont mau*vaises. La consommation ne manifeste* aucun signe encourageant de reprise et les faibles progrès espérés en 1986 seront probablement profitables une nouvelle fois aux produc*tions non OPEP. La Norvège devrait* ainsi accroître prochainement son rythme d'extraction de quelque cent mille barils par jour. Les pays de l'OPEP n'ont plus l'espoir de voir le bout du tunnel avant au moins deux ans.

Comment l'Arabie saoudite peut-elle convaincre le Nigéria, l'Algérie ou le Venezuela de se serrer encore durablement la ceinture pour garantir les prix des compagnies pétrolières, la reprise économique des Etats-Unis et les revenus pétroliers de la Grande-Bretagne et de la Norvège ? Et ce d'autant qu'il ne faut pas trop compter sur le dollar pour compenser partiellement la perte du pouvoir d'achat.

VÉRONIQUE MAURUS.



Pour le consommateur français, à cause de la hausse du dollar et des taxes, la baisse du prix officiel du brut ne s'est pas encore fait sentir.

Elf-Aquitaine va payer 1 milliard de francs au groupe Goldsmith

Elf-Aquitaine vient d'accepter de transiger avec Basic Ressources International (Bahamas) dans le contentieux qui opposait les deux sociétés sur l'exploitation de pétrole au Guatemala. Il en coûtera immédiatement 85 millions de dollars (plus les intérêts, les frais et les redevances) à la firme française, soit, en fait, un peu moins d'un milliard de francs, ce qui équivaut au sixieme de son bénéfice net de 1984. En outre elle versera à Basic 80 cents sur chaque baril produit au Guatemala (sur les gisements sur lesquels Elf était opérateur) pendant vingt ans, ce qui représente au rythme actuel d'extraction plusieurs dizaines de millions de dollars.

Basic, société situé, au Bahamas et affiliée au groupe de Sir James Goldsmith, General occidentale, reprochait à Elf-Aquitaine Guatemala – son associée pour l'exploitation du pétrole Guatemaltèque – sa mauvaise qualité d'opérateur et lui réclamait dans diverses instances – dont la chambre de commerce internationale – quelque 700 millions de dollars (*le Monde* daté 30-31 Octobre 1983).

La somme versée – pour solde de tous comptes – correspond en gros à la production de 2 000 barils par jour pendant la période qui couvre le différend (1981-1985). Basic devra en outre verser à Elf-Aquitaine des royalties si l'extraction dépasse 2 000 barils par jour.

Quant à Elf, elle s'est retirée définitivement du Guatemala en 1984 et n'a visiblement plus l'intention de travailler de nouveau avec une société du groupe Goldsmith.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,2185	9,2225	+ 185	+ 200	+ 385	+ 415	+1 075	+1 175
$ can.	6,7930	6,7977	+ 31	+ 52	+ 98	+ 135	+ 289	+ 387
Yen (100)	3,7216	3,7236	+ 123	+ 134	+ 254	+ 271	+ 740	+ 789
DM	3,0434	3,0454	+ 121	+ 131	+ 251	+ 267	+ 724	+ 770
Florin	2,7001	2,7022	+ 74	+ 82	+ 158	+ 171	+ 484	+ 522
F.B. (100)	15,0294	15,0375	+ 179	+ 228	+ 382	+ 480	+1 012	+1 298
F.S.	3,6347	3,6373	+ 148	+ 161	+ 315	+ 336	+ 894	+ 957
L (1 000)	4,7757	4,7797	– 153	– 131	+ 292	+ 259	– 882	– 792
£	12,1034	12,1165	– 274	– 227	– 485	– 409	–1 126	– 950

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	7 11/16	7 13/16	7 5/8	7 3/4	7 13/16	7 15/16
DM	5 1/4	5 1/2	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 3/8	5 1/2
Florin	6 3/4	6 7/8	6 11/16	6 13/16	6 5/8	6 3/4	6 1/2	6 5/8
F.B. (100)	8 1/4	8 3/4	8 5/8	8 7/8	8 11/16	8 15/16	8 15/16	9 3/16
F.S.	2 1/2	3 1/2	5	5 1/8	5 1/16	5 3/16	5 3/16	5 5/16
L (1 000)	13	14	13 1/2	13 7/8	13 1/2	13 7/8	13 7/8	14 1/8
£	12 5/8	12 7/8	12 5/8	12 3/4	12 1/2	12 5/8	12 3/16	12 5/16
F. franç.	10	10 1/8	10 3/16	10 7/16	10 5/16	10 9/16	10 11/16	10 15/16

AFFAIRES

SON PATRON PARLE AU « FINANCIAL TIMES »

Michelin, une entreprise désormais comme les autres...

L'Etat français a-t-il récemment consenti des prêts bonifiés au groupe Michelin ? Dans une longue interview au quotidien économique et financier britannique Financial Times du 3 juillet — la première accordée à la presse depuis six ans, — M. François Michelin répond à cette question par la négative et avoue, non sans humour, regretter de « ne pas avoir été traité comme l'Union soviétique ».

En préambule à l'entretien, M. Michelin justifie la sortie de ce long silence. « *Nous devenons une entreprise comme les autres* », assure-t-il, non sans avoir au préalable vérifié — méfiance oblige — si personne n'écoutait dans la pièce attenante à la chambre de l'hôtel de Clermond-Ferrand où, accompagné de ses principaux directeurs, il bavardait avec les journalistes britanniques.

Il semble bien qu'en usant de l'audience internationale du *Financial Times*, le grand patron de Michelin ait voulu faire savoir *urbi et orbi* que tout était limpide et que l'information circulait bien au moment où la Compagnie française des établissements Michelin, société holding du groupe, lance un emprunt convertible de 500 millions de francs (*le Monde* daté 30 juin-1er juillet), le premier de ce type sur le marché de l'euro-franc.

Effectivement, M. Michelin ne fait pas mystère des lenteurs du groupe à avoir réagi, par des méthodes chirurgicales, au retournement de la conjoncture et à la hausse du dollar. Michelin n'était pas habitué à se préoccuper du niveau de ses stocks ou de sa marge brute. Le résultat a été, en particulier, que les frais financiers provenant des emprunts contractés en dollars pour investir aux Etats-Unis, se sont fortement accrus dans la mesure où le règlement se faisait en francs.

Est-ce la raison des pertes de la filiale américaine ? M. Michelin ne le dit pas. De toute façon, « *on ne transforme pas un cheval de course en cheval de labour* », affirme-t-il.

M. Michelin se montre assez disert sur les parts de marché de son groupe : 10 % aux Etats-Unis, tous produits confondus (première monte + rechange) pour les pneus de voiture (15 % pour Goodyear) ; 20 % (première monte) et 17 % (remplacement) pour les pneus de poids lourd. Dans le pneu radial pur, Michelin dit être numéro un à la recherche outre-Atlantique (33 % du marché) devant Goodyear (26 %). En Europe, la firme de Clermont-Ferrand est en tête dans tous les pays et, en moyenne, contrôle la première monte à 40 % (pneus auto) et 60 % (pneus poids lourd).

L'avenir ? Michelin continue de mépriser la diversification. « *Quiconque quitte le marché originel est condamné à moyen terme.* »

ENTREPRISES

● ATT au Japon.

Le géant américain des télécommunications, American Telephone and Telegraph, a constitué une société commune, Japan ENS Corp, avec dix-huit grandes compagnies japonaises dont Mitsui, Sony, Fujitsu et Hitachi. Son objet est de bâtir au Japon un réseau téléinformatique ultramoderne, qui permettrait à des ordinateurs de marques différentes de converser aisément. Par cette décision, dont le principe avait été annoncé il y a plusieurs mois, ATT entend tirer parti de l'ouverture du marché japonais des télécommunications, réclamée avec force par le gouvernement américain. IBM, allié de son côté à Mitsubishi, des banques et des sociétés commerciales, a des projets concurrents.

● Canada : limitation des importations d'automobiles japonaises.

Le Canada et le Japon ont reconduit pour l'année 1985 un accord limitant la part des importations de voitures japonaises à 18 % du marché canadien. Les ventes prévisibles étant estimées à 1,05 million de véhicules, les constructeurs japonais seront autorisés à livrer 189 000 voitures au Canada, soit 18 600 de plus qu'en 1984. — (*AFP.*)

● Paribas entre dans le capital du groupe Doux (poulets bretons).

L'OPFI (Omnium de participations financières et industrielles), filiale de Paribas, a pris 10 % du capital du groupe breton Doux-UNACO, à l'occasion de l'absorption complète d'UNACO par Doux, qui le contrôlait déjà financièrement depuis septembre 1982. Le nouveau groupe représente un chiffre d'affaires de près de 2 milliards de francs, dont 88 % à l'exportation. Face à la crise du poulet d'exportation, qui a notamment frappé l'autre « grand » du secteur, la société Tilly, Doux a mieux résisté en diversifiant ses clients.

● Pechiney va créer une usine dans le Calvados.

Dans le cadre de la reconversion de la région de Dives-sur-Mer, près de Caen (Calvados), où une usine de laminage de sa filiale Tréfimétaux a été fermée (930 personnes), le groupe nationalisé Pechiney va bâtir une installation pour fabriquer des feuilles de cuivre destinées aux circuits imprimés. Cette usine, produisant sous licence d'un groupe japonais, qui nécessitera un investissement de 280 millions de francs d'ici à 1987, emploiera 100 personnes dans un premier temps.

● Usinor cherche un partenaire anglais pour la CFEM.

Le groupe sidérurgique Usinor s'inquiète de l'éventuelle diversification des chantiers navals, fortement subventionnés par l'Etat, vers la fabrication de plates-formes off shore. Ce mouvement mettrait en péril sa filiale CFEM, déjà en difficulté. Le chiffre d'affaires de cette société a été réduit de 2,5 milliards de francs en 1982 — à 860 millions en 1984. Les pertes, 250 millions en 1984 — devraient être encore de 150 millions cette année. Pour retrouver un meilleur carnet de commandes, Usinor cherche un partenaire britannique à qui il offrirait son savoir-faire en échange d'une sous-traitance, dans un accord commercial. L'objectif de la CFEM est de retrouver l'équilibre en 1987.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● Renault lance un emprunt de 1 milliard de francs. — La SOFEXI, holding financier du groupe Renault, va émettre sur le marché français un emprunt obligataire de 1 milliard de francs, d'une durée de douze ans, à un taux nominal de 12 %. La date de règlement et de jouissance des souscripteurs est fixée au 29 juillet.

Conjoncture

● Budget 1986 : pas de majoration de taxes, déclare M. Bérégovoy. — Dans l'état actuel de préparation du budget de l'Etat pour 1986 « *je ne prévois aucune majoration de taxes* », a déclaré, mercredi 3 juillet, M. Bérégovoy, qui était interviewé sur Radio-Monte-Carlo. Le ministre a confirmé la suppression de la surtaxe de 3 % de l'impôt sur le revenu et l'extension de cette réduction à tous les contribuables : « *Il y aura donc une baisse de 3 % de l'impôt sur le revenu* », a-t-il souligné.

Social

● Cent cinq licenciements refusés aux Cycles Peugeot de Beaulieu. — La direction départementale du travail a refusé, le 2 juillet, les cent cinq licenciements demandés par la direction des Cycles Peugeot de Beaulieu-Mandeure (Doubs), estimant qu'il n'y avait pas de sureffectifs dans cette entreprise puisque les salariés menacés de licenciement travaillent dans d'autres usines du groupe.

● RVI : 779 cas de sureffectifs non résolus. — Le comité central d'entreprise de Renault-Véhicules Industriels, qui s'est tenu le 28 juin à Lyon, a fait le point sur le plan de 2 550 suppressions d'emplois qui doit ramener l'effectif à 22 250 personnes fin 1985. A ce jour, 1 770 départs ont été enregistrés (1 100 préretraites, 570 reconversions, 100 départs « naturels »). La direction va « réactiver » les mesures de reclassement et de préretraites pour résoudre — au moins partiellement — les 780 cas restants.

● Accord salarial à l'Aérospatiale. — La direction de l'Aérospatiale et les organisations syndicales CFDT, CFTC et FO viennent de conclure un accord salarial pour l'année 1985. Les principales dispositions sont les suivantes : majoration des salaires de 2 % au 1er janvier 1985 (augmentation déjà appliquée) et de 2,45 % au 1er novembre ; attribution d'augmentations individuelles au mois d'avril et au mois d'octobre (sur des enveloppes représentant 1 % en masse en avril et 1,1 % en masse pour octobre) ; versement d'une prime exceptionnelle représentant 6 % des appointements du mois de juin avec un minimum de 600 F. Les accords prévoient par ailleurs la possibilité d'une augmentation de salaire en masse si la hausse des prix dépasse les prévisions.

ÉTRANGER

En RFA

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A LÉGÈREMENT PROGRESSÉ EN MAI

La production industrielle en République fédérale d'Allemagne a augmenté de 0,5 % en mai par rapport à avril en données corrigées des variations saisonnières, a annoncé, mardi 2 juillet, le ministère de l'économie en citant des chiffres provisoires. Sur deux mois (avril-mai), par rapport à février-mars, la production industrielle s'est accrue de 0,5 %, et par rapport à avril-mai 1984, de 4 %. C'est surtout dans le secteur des biens d'équipements que la hausse a été forte (+ 10 % sur un mois), alors que la production de biens de consommation a augmenté de 1 %. En revanche, la production dans le secteur du bâtiment a de nouveau baissé de 7,5 % en mai, après la reprise d'avril.

... ET LE CHOMAGE S'EST STABILISÉ

En données corrigées des variations saisonnières, le niveau de l'emploi est resté inchangé en mai, avec 2,3 millions de chômeurs, soit 9,5 % de la population active. En données brutes, le taux de chômage s'est établi à 8,7 %, soit une baisse de 1 point en un mois. Cette légère amélioration, saisonnière, est sans effet sur la dégradation à long terme, le taux de chômage ayant en fait augmenté de 2 points sur un an. La moyenne du premier trimestre de 1985 était de 9,7 % contre 9,5 % à la même période en 1984.

Ce mois-ci, les embauches ont été moins le fait du secteur des services que des biens d'équipement, dont la production a été en hausse de 10 % sur un mois, en mai.

Le riche et le pauvre

Les habitants aux revenus moyens les plus élevés du monde résident toujours dans les pays pétroliers, aux Emirats Arabes Unis et au Koweït, indique le classement de la Banque mondiale. Mais leurs revenus ont diminué : aux Emirats Arabes Unis, le revenu moyen annuel des 1,2 million d'habitants a baissé de 4 % depuis 1982 pour s'établir à 22.870 dollars. Au Koweït (1,7 million d'habitants), il a été ramené à 17.880 dollars, soit 10 % de moins que l'année précédente. C'est le Saoudien qui a le plus perdu, puisque son revenu, désormais de 12.230 dollars, est de 24 % inférieur à celui de 1982.

Le revenu moyen du Suisse — le troisième du classement mondial — a lui aussi baissé de 4 % (16.290 dollars). Il est talonné par l'Américain, qui, en revanche, a dépassé le Suédois et le Norvégien pour occuper la deuxième position des pays industrialisés. Son revenu moyen a progressé en un an de 7 % et désormais 14.110 dollars.

Parmi les autres pays qui ont plus de 10.000 dollars de revenu annuel par habitant, la RFA (11.430 dollars) devance la France (10.500 dollars) et le Japon (10.120 dollars).

A l'autre bout de l'échelle, l'Ethiopien est le plus pauvre, avec 120 dollars par an, devant l'habitant du Bangladesh et le Malien. Le Tchadien qui occupait cette place en 1984, a disparu des dernières statistiques.

M. EDGAR PISANI EST ÉLU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT

La Société internationale pour le développement (SID) qui tenait à Rome, du 1er au 4 juillet, sa dix-huitième conférence, a élu à sa présidence M. Edgar Pisani, ministre français chargé de la Nouvelle-Calédonie. Il succède à M. Ismaïl-Sabri Abdalla, ministre égyptien du plan.

Organisation non gouvernementale, bénéficiant du statut consultatif auprès des Nations unies, la SID met en présence les représentants des pays riches et ceux des pays en voie de développement et apporte son appui aux agences nationales de développement. Elle a pour rôle de mobiliser l'opinion publique, comme l'a souligné Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes, qui est intervenue au cours de la conférence.

Pour le nouveau président, qui renoue avec un domaine qui lui est familier, la SID pourrait s'assigner trois missions principales dans les années qui viennent. Premièrement définir un langage commun « *au moment où le tiers-monde n'est plus à la mode* ». M. Pisani songe à une sorte de « *livre du maître* », dont pourraient disposer tous les enseignants du monde. Deuxièmement, établir une méthodologie de la lutte contre la désertification. Chaque année, 5 millions d'hectares sont gagnés par le désert. C'est un problème que les gouvernements ne peuvent aborder sans faire surgir aussitôt des conflits territoriaux. Enfin, voir comment il est possible de favoriser l'initiative locale dans les pays en voie de développement.

M. Pisani n'abandonne pas ses fonctions ministérielles, mais, à Rome, il a laissé entendre que celles-ci n'auraient plus d'objet dés lors que la Nouvelle-Calédonie serait doter d'un nouveau statut. — F. S.

Selon un organisme gouvernemental sud-africain

L'APARTHEID EST CAUSE DE CHOMAGE

La moitié au moins de la main-d'œuvre active d'Afrique du Sud (de 3,3 à 9,7 millions de personnes) risque d'être au chômage dans quinze ans si les conditions actuelles persistent, à savoir un taux de croissance bas, des restrictions à la liberté d'entreprise et de circulation, et un taux d'accroissement de la population de 2,6 % par an, a averti un organisme gouvernemental de recherche sud-africain. L'une des principale conclusions du rapport du conseil de recherche sur les sciences humaines conclut que l'apartheid n'a fait que créer et exacerber conflits et tensions entre les races.

Les enquêteurs ont précisé que 63 % des Noirs — qui sont privés de droits politiques — étaient partisans du recours à la violence comme moyen d'amener des changements politiques en Afrique du Sud. — (*AFP.*)

EQUATEUR

● Rééchelonnement de la dette. — Le ministre des finances de l'Equateur, M. Francisco Swett, a annoncé que la totalité des banques créancières de son pays avaient accepté les termes d'un programme de rééchelonnement de la dette extérieure, portant sur 4,63 milliards de dollars, à un taux supérieur de 1 3/8 au Libor.

TRANSPORTS

EN RACHETANT TRUCKLINE FERRIES

Brittany Ferries devient le premier armateur français sur la Manche

La guerre commerciale qui fait rage sur la Manche, entre les armements concurrents, a connu, le 3 juillet, un nouveau rebondissement avec le rachat de la compagnie Truckline Ferries par un autre armateur français, Brittany Ferries.

Celle-ci a acquis la totalité des actions de Truckline Ferries détenues à parts égales par la Compagnie générale maritime (CGM) et par la Société française de transports maritimes (SFTM) du groupe Worms, les parties se refusant à publier le montant de la transaction.

Fondée en 1977, Truckline Ferries exploite deux bateaux, le *Purbeck* et le *Coutances*, spécialisés dans le transport de remorques de camion entre Cherbourg et Poole (Grande-Bretagne). Chaque ferry peut emporter quarante-huit remorques. En 1984, le chiffre d'affaires de la compagnie a atteint 165 millions de francs. Le bénéfice avant impôt s'est élevé à 3,5 millions de francs. Les effectifs sont d'environ deux cents personnes.

Depuis plusieurs mois, Brittany Ferries s'était mise sur les rangs des acheteurs afin de compléter son offre de transport de passagers et de fret vers la Grande-Bretagne au départ de Roscoff, de Saint-Malo et de Santander (Espagne). Elle l'a emporté sur British Ferries, qui s'était également portée acquéreur. Ce regroupement laisse en présence trois armements seulement sur la Manche centrale et occidentale : European Ferries-Townsend Thoresen (1,4 million de passagers et 75 000 camions), Brittany Ferries-Truckline (675 000 passagers et 85 000 camions), British Ferries (220 000 passagers et quelques milliers de camions). Du côté français, la transaction place désormais Brittany Ferries devant l'armement naval SNCF — installé dans le détroit — par l'importance du chiffre d'affaires.

Le nouveau PDG et le nouveau directeur de Truckline Ferries, MM. Alexis Bourvennec et Christian Michielini, respectivement président et directeur général de Brittany Ferries, souhaitent conserver ces sociétés indépendantes l'une de l'autre. Elles seront appelées à constituer un pool de fret et à développer ensemble de nouvelles liaisons, par exemple vers Portsmouth. « *Pas question de vider Truckline Ferries de sa substance*, déclare M. Michielini. *Sa réussite est évidente. Elle nous permet d'offrir à notre clientèle la totalité des produits disponibles sur la Manche : l'organisation de voyages et de séjours en Grande-Bretagne comme en Bretagne, le transport des passagers et une capacité renforcée de transport de fret. Nous avons aujourd'hui les moyens de tenir tête au géant britannique European Ferries-Townsend Thoresen.* »

AL. F.

Pour accroître leurs moyens financiers

LES TRANSPORTEURS FLUVIAUX PROPOSENT LA CRÉATION D'UNE TAXE SUR L'ÉLECTRICITÉ

Le consortium pour l'aménagement de la Seine et de ses voies adjacentes propose qu'une taxe parafiscale de 0,03 centime par kilowatt-heure soit prélevée sur le prix de l'électricité afin de sortir la voie d'eau de l'extrême pénurie des moyens financiers où elle se trouve (1).

Selon M. Jacques Fléchet, président du consortium, le transport des marchandises par voie fluviale est « *de plus en plus menacé* » en raison de la « *médiocrité* » des budgets d'investissement qui lui sont consacrés malgré la progression des chiffres : 290 millions de francs en 1982, 306 millions en 1983, 381 millions en 1984 et 402 millions cette année. M. Fléchet estime que ces enveloppes sont égales « *à la moitié des sommes nécessaires* », si on se réfère aux conclusions de la commission Grégoire qui avait fixé, en 1983, les budgets nécessaires à la survie de la bâtellerie française.

La taxe parafiscale sur l'électricité souhaitée par le consortium servirait à réaliser des aménagements fluviaux — mise à grand gabarit notamment — essentiels pour permettre à la voie d'eau de rester compétitive.

(1) Une part du courant électrique est produite à un coût relativement faible grâce aux barrages sur les fleuves.

CARTIER CONTRE CARTIER

Le bijoutier Cartier, à New-York, a mis la Compagnie générale maritime (CGM) en demeure de changer le nom de son navire *Atlantic Cartier* et la menace d'un procès aux Etats-Unis pour infraction à son droit sur la marque. Même épée de Damoclès sur l'Atlantic Containers Lines (ACL), qui est le consortium d'armateurs européens dont fait partie la CGM, et qui exploite plusieurs porte-conteneurs très modernes sur les lignes de l'Atlantique Nord.

L'*Atlantic Cartier* est le dernier né de la CGM ; il a été livré le mois dernier, après bien des difficultés, par les Chantiers Normed de Dunkerque.

Non sans humour, la CGM fait le commentaire suivant : « *On savait que le navire était un bijou, que sa valeur en faisait un « must », mais on ignorait que Jacques Cartier, dont plusieurs navires de la Compagnie ont porté le nom, n'avait plus le droit de s'appeler ainsi. Attention à la future navette spatiale Hermès, qui, malgré ses ailes aux pieds, risque d'être clouée au sol par le sellier du même nom !* »

Dans le passé, trois navires de l'ex-Transat avaient porté le nom du navigateur — qui, en 1534, prit possession du Canada au nom de François Ier — sans que personne n'y trouve à redire.

هكذا من الأصل

AGRICULTURE

L'AVENIR DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Réforme et « renationalisation rampante »

Bruxelles (Communautés européennes). – Chaque année, la fixation des prix agricoles dans la CEE devient un exercice de plus en plus complexe. Les 15 et 16 juillet, les Dix vont reprendre la discussion sur le prix des céréales, alors que la campagne commence le 1er juillet et que ces prix auraient dû, avec celui des autres produits, être arrêtés le 1er avril. En 1984, on avait assisté à la délicate opération des quotas laitiers. Les contraintes budgétaires de l'Europe n'expliquent pas tout. Les résultats de la politique agricole commune (PAC) se sont sensiblement écartés des objectifs fixés il y a vingt-cinq ans. Les responsables européens ont conscience de ce phénomène. A telle enseigne qu'ils ont examiné, mercredi 3 juillet, un document de réflexion sur l'évolution de l'Europe verte. Pourront-ils faire mieux, tant les préoccupations immédiates mobilisent leurs énergies, que d'accompagner plus au moins le mouvement ?

De notre correspondant

La PAC a été fondée sur la spécialisation des régions dans les productions pour lesquelles elles étaient le mieux adaptées. Pourtant, dès le départ, les créateurs de la PAC ont dérogé à la règle en acceptant de fixer un prix élevé pour les céréales afin d'aller à la rencontre des préoccupations de *l'Allemagne fédérale*. « Ce péché originel » donne maintenant ses pleins effets. Malgré sa détermination de réduire le taux d'accroissement des dépenses agricoles (la fameuse « discipline budgétaire »), l'engagement des Dix de diminuer les prix des céréales en cas de récolte pléthorique et la volonté de la CEE de les rapprocher des cours mondiaux – comme les Etats-Unis le lui demandent, avec insistance, depuis des années, – Bonn refuse la logique économique. Dans la lettre adressée, à la veille de l'accord des ministres de l'agriculture de la mi-mai, à M. Delors, le président de la Commission européenne, le chancelier Kohl indiquait que *« socialement »* son pays ne pouvait accepter une baisse des quantités qui aura pour effet de *« favoriser les exploitations qui seront les mieux placées géographiquement et les mieux structurées »*.

En réalité, le gouvernement fédéral n'a fait, ni plus ni moins, que tirer les mêmes conclusions que la France pour le lait et le vin. L'instauration de quotas laitiers, aussi douloureuse qu'elle puisse être dans certains cas, a pour objectif de préserver, dans de meilleures conditions si possible, la production laitière dans des régions moins aptes que d'autres.

La nouvelle réforme, voulue par Paris, du Marché commun des vins de table n'a pas d'autre but que de limiter la concurrence italienne et espagnole. Quotas et distillations obligatoires sont tout simplement des garde-fous pour sauvegarder des exploitations qui auraient été balayées dans une Communauté relevant strictement de l'économie de marché.

Comme pour le sucre

A quelle technique les Dix feront-ils appel pour répondre aux *considérations politiques* de la RFA *dans* le secteur des céréales. Aucune conception claire ne se dégage pour l'instant. L'idée la plus souvent *exprimée est, comme cela est fait* pour le sucre, de prélever une cotisation pour assurer, au moins en partie, le financement des exportations. La question ne sera pas pour autant réglée. Les ventes de la CEE (18 millions de tonnes pour la campagne en cours) coûtent six fois moins cher au budget européen que les achats publics (0,5 million d'ECU contre 3 millions d'ECU). Comme par ailleurs, Bruxelles ne croit visiblement pas à l'idée française de trouver de nouveaux débouchés du côté de l'industrie, le problème des excédents céréaliers reste entier.

Indépendamment de la solution qui reste à trouver pour les céréales, le financement du soutien aux productions excédentaires se pose de manière générale. M. Andriessen, le commissaire à l'agriculture, a déjà donné des éléments de réponse dans son intervention, lors de la réunion des Dix, à la fin du mois dernier à Sienne : *« Il s'agit d'élaborer de nouveaux instruments d'aide aux revenus agricoles, sans passer par le prix de marché. »* Cela signifie qu'il faudrait, à l'avenir, considérer deux catégories d'exploitants : les uns, compétitifs, se satisfaisant de prix garantis (bas) ; les autres, hors du jeu de la concurrence, ayant besoin d'aides directes pour compléter leurs revenus.

Dans cette perspective, qui assurera la couverture des financements supplémentaires ? Le budget européen pourra-t-il y pourvoir en totalité ? A Bruxelles, on se montre sceptique. D'autant plus que l'adhésion de l'Espagne et du Portugal augmentent de près de 30 % la population agricole de la Communauté. Les experts européens parient sur l'épuisement, à la fin de 1986, des nouvelles ressources de la CEE mises à sa disposition à partir du 1er janvier prochain.

Une nouvelle augmentation ne sera pas aisée. On affirme, à Bruxelles, que la Grande-Bretagne n'est pas disposée à franchir une nouvelle étape avant 1989. Quand bien même Londres accepterait de jouer *le* jeu, *il* y aurait l'écueil allemand. Bonn a toujours manifesté son intention de limiter son « déficit », c'est-à-dire la différence entre ce qu'*elle* verse et reçoit de *la* caisse communautaire.

L'attitude de la France

Quelle sera l'attitude de la France qui – compte tenu de sa richesse relative, du mécanisme de compensation accordé au Royaume-Uni, du régime neutre consenti à l'Espagne pendant les sept premières années de son adhésion et, enfin, de l'« excédent » prévu, pendant la même période, pour le Portugal – va très vite devenir un « contributeur net » important. Les Français ne vont-ils pas s'interroger à leur tour sur l'opportunité de gonfler le budget de la CEE ? Et, finalement, avoir accepter les revendications britanniques, aussi fondées étaient-elles, ne signifiait-il déjà pas que les Dix consentaient des entorses à la solidarité financière ?

Dès lors, l'idée d'une intervention des budgets nationaux ne peut certainement pas être écartée. De toute façon, il existe déjà un précédent. En échange d'une réduction de ses montants compensatoires monétaires (MCM), qui correspond à une baisse de ses prix garantis, la RFA a été autorisée à accorder des dégrèvements fiscaux à ses agriculteurs.

Cette « renationalisation rampante » que veut combattre la commission n'est-elle pas désormais une *réalité* dans la gestion de certains marchés ? Les quotas laitiers – gérés de fait au niveau national – ne sont-ils pas une délégation de pouvoirs de Bruxelles aux capitales européennes ? Le mécanisme arrêté par les Dix pour résorber les excédents viticoles ne s'apparente-il pas à une répartition par pays de la production communautaire ? Qui peut exclure, aujourd'hui, un mécanisme comparable pour les céréales ? Après tout, dans le secteur du sucre, *les quantités bénéficiant* de prix garantis font l'objet, depuis longtemps, de contingents nationaux.

La réflexion en cours va, peut-être, *finir par faire admettre que la* PAC ne peut appliquer des mécanismes communs pour une production donnée à tous les Etats membres, voire aux régions d'un même pays. Surtout avec l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, après celle de la Grèce, qui ne peut qu'officialiser la dimension Nord-Sud de la Communauté.

MARCEL SCOTTO.

LE CONGRÈS FORESTIER MONDIAL DE MEXICO

Le déboisement fils de la pauvreté

Le bois, principale source d'énergie renouvelable, se régénère moins vite qu'il n'est consommé en maintes endroits du globe. Du 1er au 10 juillet se tient à Mexico le neuvième congrès forestier mondial, organisé par le gouvernement mexicain, avec la collaboration de la FAO.

« Chez nous la forêt succombe, et là-bas le désert avance » : les « Chanteurs sans frontières » ont lancé ce message. Dans les pays industriels, c'est effectivement la pollution qui est préoccupante pour les forêts. Dans les pays du tiers-monde, celles-ci sont avant tout victimes de la pauvreté. Ce congrès a pour devise : *« Les ressources forestières dans le développement de la société. »* Son objectif : *« Orienter les politiques nationales stimuler et guider les secteurs privé, public et social et promouvoir des programmes internationaux. »*

Deux milliards de personnes (sur cinq) tirent du bois l'essentiel de l'énergie qu'elles consomment. Pour l'*ensemble du tiers-monde*, le bois représente le cinquième de la consommation énergétique totale. Dans certains pays d'Afrique, ce taux s'élève à 90 %. Dans ces pays les quatre cinquièmes du bois sont consommés à des fins énergétiques.

Or, la moitié de cette population exploite la forêt comme une mine. Elle coupe plus de bois qu'il n'en pousse. Il faut aller le chercher de plus en plus loin. Compte tenu des densités démographiques, c'est dans le sous-continent indien que l'évolution est la plus préoccupante. Dans vingt-six pays 100 millions d'habitants ne sont plus en mesure d'assurer *leur* approvisionnement, même en surexploitant tout combustible végétal.

Le déficit en bois de feu ne cesse donc de se creuser. La FAO le chiffre à 900 millions de mètres cubes par an en l'an 2000 (soit environ quinze fois le croît annuel de la forêt française). Dans un avenir proche, aucune autre source d'énergie n'est capable de remplacer ce bois, à une échelle aussi vaste et à un coût comparé acceptable.

Trois pistes se présentent cependant : accroître la production par des plantations industrielles (*comme il en existe des programmes* importants au Brésil, en Corée, en Inde) et par des plantations rurales. Celles-ci demandent un suivi technique, des *prix* rémunérateurs et des essences à usage multiple (bois de feu, d'œuvre mais aussi fourrage) ; second objectif : mieux utiliser la *production existante par un meilleur* rendement de la combustion directe (les trois-quarts de l'énergie-bois servent à la cuisson des aliments et au chauffage, *le reste aux petites* industries rurales) et par un recours aux techniques de conversion telles que le charbon de bois, mais aussi le gazole ou l'alcool-carburant. Troisième piste enfin : diversifier les sources d'énergie.

Ces trois axes étaient déjà ceux exposés en 1981 lors de la *conférence* des Nations unies sur les sources d'énergies nouvelles et renouvelables.

Dans son discours, au *congrès de* Mexico, lundi 1er juillet, M. Edouard Saouma, directeur général de la FAO constatait avec amertume que *« beaucoup de gouvernements apparaissent aujourd'hui plus sensibles à ce problème »*, mais aussi que *« malheureusement, sauf exception, il n'y a pas eu de réallocation correspondante des ressources, ni même un début d'action pratique à une échelle suffisante »*.

Selon la FAO, les besoins engendrés par la recherche de nourriture et donc de mise en culture, ainsi que l'exploitation des forêts pour le bois de feu absorbent 11 millions d'hectares par an. Au plan mondial, les conséquences climatologiques sont incalculables. Dans les zones semi-arides, ce défrichement est facteur d'érosion. Le raccourcissement des périodes de jachères, lié à la pauvreté, rend des terres déjà pauvres *impropres à l'agriculture. Le lien* avec la pauvreté est patent : comment consacrer des ressources au reboisement, alors que la pénurie et la nécessité de manger conduit au défrichement.

C'est en ce sens que la question forestière est liée à celle du développement général qui englobe la production alimentaire, l'emploi, et même les services. Un exemple tiré des documents du congrès mondial : *« Dans des zones telles que le Sahel où la demande en bois de feu excède de plus en plus la possibilité actuelle des ressources, les savanes boisées livrées à elles-mêmes ont une productivité à peu près nulle du fait des feux et du surpâturage. Des traitements simples les protégeant de ces agents de destruction et stimulant leur productivité par des coupes en taillis permettent de passer de moins de 0,5 mètre cube par hectare et par an à un ou deux mètres cubes (...) ce type de gestion permet simultanément d'organiser le pâturage et de maintenir un couvert forestier protecteur du milieu. »*

En d'autres termes, il faut produire plus, mais produire plus ne suffit pas. *Les techniques de production* et d'utilisation de l'énergie-bois plus performantes doivent s'appliquer dans un contexte acceptable par les populations, s'adapter à leurs besoins, leurs ressources, leurs capacités. Comme la production alimentaire, la ressource forestière doit être prise en compte dans un ensemble où l'approche sociale est jumelle de l'approche économique.

Plus encore, la politique forestière *devrait être une composante essentielle* de la politique énergétique de ces pays. S'il ne s'agit que d'en convaincre plus encore les décideurs politiques, un congrès mondial comme celui de Mexico est utile.

JACQUES GRALL.

L'ÉGYPTE, SECONDE CIBLE DE L'OFFENSIVE CÉRÉALIÈRE DES ÉTATS-UNIS

M. John Block, le secrétaire américain à l'agriculture a annoncé, mardi 2 juillet, que les Etats-Unis proposaient la vente de 600 000 tonnes de farine de blé à l'Egypte, dans le cadre du programme de subventions en nature, accordées aux exportateurs qui font les offres les plus compétitives. Un crédit de 2 milliards de dollars, étalé sur trois ans, a été débloqué pour ce programme à la mi-mai. Le 4 juin dernier, M. Block avait annoncé, un peu rapidement, qu'une première vente (1 million de tonnes de blé) bénéficiant de ce programme avait été réalisée sur l'Algérie, qui, comme l'Egypte, est un marché traditionnel de la CEE, sinon de la France. En *fait il s'agissait*, comme pour l'Egypte encore d'une offre de vente non encore conclue. La proposition américaine représente 40 % des *importations annuelles de l'Egypte*. En 1983 déjà, les Etats-Unis avaient emporté un marché de 1 million de tonnes de farine de blé sur l'Egypte, à coups de subventions. La France livre annuellement 750 000 tonnes de farine de blé à l'Egypte, soit la moitié de ses exportations totales.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



L'assemblée générale ordinaire, réunie le 27 juin 1985, a approuvé les comptes de l'exercice 1984.

Le chiffre d'affaires a atteint 20,1 milliards de francs hors taxes, sensiblement égal à celui de l'exercice précédent.

La répartition de l'activité a été la suivante :

France, 50 % – Afrique, 24 % – Amériques, 16 % – Moyen-Orient, 3,5 % – Europe (France exclue), 3 % – DOM-TOM, 2 % – Extrême-Orient, 1,5 %.

Après 688,7 millions de francs d'amortissements, *le résultat consolidé* comprenant la part des tiers se traduit par une perte de 8,8 millions de francs. Hors part des tiers, la perte est de 25,6 millions de francs contre un bénéfice de 104,6 millions de francs en 1983.

Comme annoncé précédemment, le conseil a proposé à l'assemblée, qui a ratifié cette proposition, la distribution, à compter du 16 juillet 1985, d'un dividende net de 6 F assorti d'un avoir fiscal de 3 F, soit une rémunération globale de 9 F contre 18 F l'exercice précédent.

Dans l'activité routière et étanchéité, dont on connaît l'importance dans le groupe, le carnet de commandes, qui ne dépasse jamais quatre mois dans ces professions, est en hausse par rapport à l'an passé. Pour le génie civil, le carnet représente plus d'un an d'activité.

Au cours de son allocution, le président a fait la déclaration suivante :

« Au niveau du résultat consolidé du groupe SCREG, j'ai, *pour la première fois* depuis quinze ans, la tâche ingrate de vous rendre compte d'un exercice déficitaire.

» Le conseil vous a donné dans son rapport toutes explications sur la crise qui frappe, à l'étranger comme en France, nos différents types d'activités.

» *Des accidents ponctuels importants ont été notre lot sur quelques grands* chantiers, dans différents pays où, aux difficultés techniques inhérentes à notre métier, s'est ajouté le manque de solvabilité de certains clients.

» Par ailleurs, les frais de restructuration rendus nécessaires par la crise ont continué à peser sur les résultats des sociétés de notre groupe.

» Les perspectives pour l'année en cours ne permettent malheureusement pas d'espérer un résultat positif.

» Compte tenu des prix extrêmement bas, dangereux même, pratiqués sur les marchés par la concurrence internationale, nous avons donné des instructions de prudence encore plus grandes, qui se traduiront nécessairement par des réductions de chiffre d'affaires.

» Dans les circonstances actuelles, nous estimons que l'amélioration, déjà sensible depuis un an, de notre situation de trésorerie est un objectif prioritaire, et nous *espérons, par la diminution de nos frais financiers, continuer à recueillir le fruit de* nos efforts sur ce plan.

» 1984 et 1985 auront été des années d'austérité. C'est à ce prix que nous pourrons développer à nouveau notre rentabilité. »

COLAS

L'assemblée générale ordinaire du 25 juin 1985 a approuvé les comptes de l'exercice 1984.

Le chiffre d'affaires consolidé, qui a été sensiblement égal à *celui de 1983, soit* 7,5 milliards de francs hors taxes, a été réparti à peu près également entre la France et l'étranger.

Après 258,7 millions de francs d'amortissements, le bénéfice, toujours au niveau consolidé, est de 25,8 millions de francs contre 18,3 millions de francs pour l'exercice précédent.

Les investissements ont atteint 223,4 millions de francs.

Les perspectives pour 1985 sont favorables.

Au niveau de la société mère Colas, le bénéfice de 15,5 millions de francs a été reporté à nouveau.

DRAGAGES ET TRAVAUX PUBLICS

L'assemblée générale ordinaire réunie le 27 juin 1985 a approuvé les comptes de l'exercice 1984.

Le chiffre d'affaires consolidé, hors taxes, a atteint 5,3 milliards de francs contre 4,8 milliards de francs en 1983, dont 88 % à l'étranger.

Après 237,1 millions de francs d'amortissements, l'exercice se solde, au niveau consolidé, par une perte de 26,7 millions de francs contre un bénéfice de 33,1 millions de francs en 1983.

Les investissements ont été de 207,2 millions de francs.

Comme précédemment annoncé, l'assemblée a décidé de ne pas distribuer de dividende.

SMAC ACIEROID

L'assemblée générale ordinaire réunie le 27 juin 1985 a approuvé les comptes de l'exercice 1984.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 1,9 milliard de francs, hors taxes. Il n'est pas comparable à celui de 1983, étant donné l'apport effectué de la filiale aux Etats-Unis à la société SCREG US Corporation, dont SMAC Acieroid est en contrepartie devenue actionnaire.

Le bénéfice consolidé est de 28,6 millions de francs contre 29,7 millions de francs en 1983.

Compte tenu de la faiblesse du report à nouveau, il ne sera pas distribué de dividende.

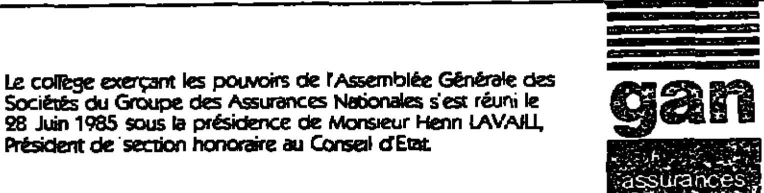
SACER

L'assemblée générale ordinaire du 28 juin 1985 a approuvé les comptes de l'exercice 1984.

Au niveau des comptes consolidés, pour un chiffre d'affaires hors taxes de 1,3 milliard de francs, sensiblement égal à celui de l'exercice précédent, le bénéfice est de 7,2 millions de francs contre 9,7 millions de francs en 1983.

La société mère n'a réalisé qu'un très léger profit, de 0,2 million de francs, mais, compte tenu du report à nouveau, l'assemblée a décidé de maintenir le dividende au niveau de 3,30 F, assorti d'un avoir fiscal de 1,65 F.

Ce dividende sera mis en paiement le 15 juillet 1985.



Le collège exerçant les pouvoirs de l'Assemblée Générale des Sociétés du Groupe des Assurances Nationales s'est réuni le 28 Juin 1985 sous la présidence de Monsieur Henri LAVAILL, Président de section honoraire au Conseil d'Etat.

Monsieur Bernard ATTALI, Président du Groupe des Assurances Nationales a rendu compte, au nom du Conseil d'Administration, des résultats des opérations du Groupe.

LES RESULTATS DES 3 SOCIETES

GAN INCENDIE ACCIDENTS

Le chiffre d'affaires mondial atteint 6.903,0 millions de F., en augmentation de 9,3 %. La baisse de la fréquence des sinistres enregistrée en 1984 ayant *permis de n'appliquer que de faibles ajustements aux primes du portefeuille* automobile, le taux de croissance de cette branche a baissé (6,1 % contre 9,4 %), bien que le parc assuré soit en légère augmentation.
Le bénéfice net de l'exercice, y compris les plus-values nettes sur cessions de valeurs est de 245,8 millions de F. contre 127,9 en 1983.

GAN VIE

Le chiffre d'affaires mondial s'élève à 4.485,8 millions de F., en augmentation de 12,5 % contre 11,6 % en 1983. La progression a été favorable en assurances collectives, plus particulièrement pour les opérations avec les grandes entreprises. En assurances individuelles, la croissance a porté sur les produits d'épargne à prime unique liés à un portefeuille obligataire.
La répartition aux assurés atteint 1.951,7 millions de F., soit 43,5 % des primes.
Pour les assurances individuelles, la rémunération de l'épargne s'établit ainsi, en moyenne, à 13,7 %, avant la prise en compte de la plus-value intégrée dans les assurances à capital variable.
Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 314,3 millions de F. contre 231,8 en 1983.

GAN CAPITALISATION

Le chiffre d'affaires s'élève à 732,8 millions de F., en augmentation de 24,6 %, due surtout aux contrats à prime unique qui représentent 75 % du chiffre d'affaires contre 65 % l'année précédente.
Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 24,5 millions de F. contre 24,2 en 1983.

LES RESULTATS CONSOLIDES DU GAN

L'ACTIVITE (PRIMES D'ASSURANCES)

Le chiffre d'affaires consolidé (primes émises brutes de réassurance) des trois sociétés du GAN et de leurs filiales représente 15.863,4 millions de F., en augmentation de 19,7 %, évolution dans laquelle intervient l'intégration à 100 %, au lieu de 40 % précédemment, de Minster Insurance, à la suite de l'acquisition en 1984 de la totalité des actifs financiers du groupe britannique Minster Assets.
L'activité totale d'assurance, (incluant, outre les filiales intégrées dans les comptes consolidés, des participations prises pour leur quote-part) atteint 16,6 milliards de F., les opérations en France entrant pour 12,1 milliards et celles Outre-Mer et à l'étranger pour 4,5 milliards

LE RESULTAT NET

Le bénéfice net consolidé du Groupe s'élève à 630,9 millions de F. contre 428,8 en 1983.

LE DIVIDENDE

Le dividende à répartir aux actions de la Société Centrale du GAN représentera la somme de 80 002.000 F
Le dividende par action sera ainsi de 94,12 F, auxquels s'ajoutera l'impôt payé d'avance au Trésor de 47,06 F. (à comparer à 51,00 F et 25,50 F. en 1984).

BILAN ET PERSPECTIVES

Avec une croissance de 19,7 % en 1984, le chiffre d'affaires consolidé du GAN aura ainsi presque doublé au cours des quatre dernières années.
L'année 1984 marque une étape importante dans ce développement, le GAN renforçant, avec l'opération Minster, sa place de premier investisseur français sur le marché de l'assurance britannique.
Les résultats de l'exercice apparaissent en sensible augmentation sur ceux de 1983, évolution traduisant plus particulièrement,
- la consolidation du redressement des résultats d'exploitation du GAN Incendie Accidents,
- et, surtout, l'évolution très favorable, en 1984, des activités financières, avec la hausse des marchés boursiers.
Ce niveau bénéficiaire reste, toutefois, fragile, dans la mesure où il est fortement influencé par une conjoncture exceptionnelle des marchés financiers et où la croissance des opérations d'assurances paraît devoir se ralentir dans plusieurs branches en 1985.

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES D'EMPLOIS

Internat de réinsertion sociale pour adultes propose un

POSTE ÉDUCATIF

du 1-7 au 13-9 à une personne si possible diplômée de plus de 25 ans. Tél. 494-50-36 pr rend.-vous.

VILLE DE MONTREUIL (93) recherche pour UN CENTRE DE SANTÉ

1 MANIPULATEUR (TRICE) RADIO

Titulaire d'un diplôme d'État de manipulateur

Salaire brut : 5.827 F.

Adresser C.V., copies diplômes et références à M. le Maire 93105 Montreuil Cedex.

représentation offres

Recherchons pour Paris et région parisienne

VRP - MULTICARTE

pour vente PLAFONDS LUMINEUX ET DÉCORATIFS

DICTATOR FRANCE

B.P. 5 10140 VENDEUVRE-S/BARSE. Tél : 25-41-33-33.

formation professionnelle

FORMATION INFORMATIQUE

ANALYSTE PROGRAMMEUR
Chef de projets

Assistance et Conseil INTERNATIONAL en Logiciel 39, Rue Bassano - PARIS 8e M° George V

Tél : 723.55.18

Formation à la recherche

URBANISME ET PRATIQUES DE L'ESPACE

NOUVEAU DEA

Diplôme organisé conjointement par l'Institut d'Urbanisme — Université de Paris-8, École nationale Ponts-et-chaussées, École Nationale Travaux Publics, École Hautes Études Sciences Sociales.

Tél. Paris- 8, Mme MEIRA 821-63-64, poste 1399 ou E.N.P.C., Mme GUINARD Tél. 260-34-13, p. 1150.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE EXP.

Ayant occupé plus de 10 ans poste de direction cherche emploi PROCHE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, temps partiel. Étudierait toutes prop. Agences, cabinet, stés cciales.

Écr. s/n° 6 778 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire parfaitement bilingue (français-anglais), excellentes notions d'espagnol, ayant sens de l'initiative et des responsabilités, cherche poste motivant. Tél. : 336-51-04.

J.F. 24 ans maîtrise linguistique mention T.B., agrégative d'espagnol, recherche poste enseignante espagnol ou français dans établissement privé Paris ou R.P. pour rentrée septembre 85. Tél. Mme Legrange 758-12-11 (heures de bureau) ou 637-27-42 (domicile).

automobiles

boxes - parking

QUAI JEMMAPES « GRANCANAL », PARKINGS 36.000 F. Tél. 605-10-09.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS

IMMEUBLE RÉNOVÉ

2 ET 4 P. EN DUPLEX

avec ou sans travaux aménagement. PRIX INTÉRESSANT. Me voir : ce jour et demain de 14 heures à 18 heures. 4, RUE DE POITOU.

5e arrdt

JARDIN DES PLANTES 100 m² + séjour + 2 chbres, cft. 1.360.000 F. 705-31-13.

VUE EXCEPTIONNELLE

MONGE - JUSSIEU

4 P., cuis., bains, balcons 2e ét. Pierre de T. 336-17-38.

NEUF

JARDIN DES PLANTES

1 et 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE Livraison immédiate Reste 1 appt de 5 P. 116 m² Vis. témoin ts jours, 14 h 19 h sauf mercredi et dimanche.

CENSIER, 50 m²

Très beau 2 P., cuis., bains imm. pierre de t. 680.000 F GARBI : 567-22-88.

8e arrdt

AV. CHAMPS-ÉLYSÉES

beau pied-à-terre, 2 P., dont séjour 50 m², imm. pierre de t., calme, verdure, soleil. A 12 Téléphone : 342-30-84.

13e arrdt

TOLBIAC

Coquet 2 P., refait neuf, bel imm. 220.000 F. 528-99-04.

14e arrdt

Montparnasse appt 3 pièces neuf, 4e sur square et soleil. Tél. : 320-57-85.

15e arrdt

ST-CHARLES 1°) récent, studette, salle d'eau. 191.000 F. 2°. 2 P. CONFORT.4e ét., tapis. 390.000 F. Téléphone : 577-96-85.

RUE LECOURBE

DBLE LIV. + CHBRE tt cft REFAIT NEUF, asc., 64 m² 690.000 F. Tél. 280-26-23.

17e arrdt

PRÈS PLACE ISRAËL

Superbe imm., 420 m², triple réception, 5 chbres, 3 services. Pos. PROFESSION. 296-10-88.

18e arrdt

Jules-Joffrin, 2 p., cuis., w.-c.

161 000 F.

Immo Marcadet 252-01-82.

---

105 m² — 910 000 F.

Imm. p. de t., balcon, living double, 2 chambres, tout cft, profession libérale possible. IMMO MARCADET 252-01-82.

19e arrdt

QUART. LA VILLETTE (19e) Studio 31 m², 2e étage, ensoleillé, cuisine équipée, standing. Prix 270 000 F. T. 252-11-76.

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : FNAIM de Paris/Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. 227-44-44.

appartements achats

MICHEL BERNARD

42, AV. VICTOR-HUGO TÉL. : 502-13-43 recherche, différents quartiers appts, hôtels particuliers, burx.

locations non meublées offres

Paris

M° Marx-Dormoy, studio tout cft, 4e ét., asc., calme, soleil, vue, 2 100. Garant. demandée. Écr. s/n° 2 674 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

OUEST RÉSIDENT. RER Belles villas et gds appts avec jardin privatif. Libres à la rentrée. 504-56-29.

MONTMORENCY

RÉSIDENTIEL. part. à part., appt 2 P., cuis., bns, park. en sous-sol. 1re location. Téléphone : 983-51-08.

locations non meublées demandes

Paris

Jeune femme cherche à louer chambre Paris, banlieue. Téléphone 251-65-91 à part. 20 h.

Pour loger cadres supérieurs et employés déplacés IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. APPTS 2 à 8 PCES STUDIOS, VILLAS, PARIS ET ENVIRONS. 504-48-21.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti (1) 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par stés ou Ambassades. 285-11-08.

pavillons

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR appeler ou écrire Centre d'information FNAIM DE Paris/Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. 227-44-44.

villas

Particulier vend VILLA, quartier résidentiel « La Tronche », 38700, près GRENOBLE. 140 m² habitables. R.-de-ch. : chambre, salle de bains, gde pièce vitrée. A l'étage : living + salon, cheminée. 2 grandes chambres + 1 petite, salle de bains, w.-c. Terrain 2 000 m² environ, garage 2 voitures. Écrire ou téléphoner (76) 42-56-60 M. Perret, 36, chemin de la Concorde, La Tronche 38700. Prix : 1 700 000 F.

VAR, ARRIÈRE-PAYS BANDOL Dans site très verdoyant, au calme, agréable, villa trad. 6 pp. + cuis., s. de bns, lingerie, gar., cave à vin, etc., bâtie sur sup. terrain très arboré de 5 000 m², nombreux fruitiers. Excellente aff., 1 050 000 F. 94/90-68-55, 94/98-63-26 ou écr. JVC, BP 6, Le Beausset.

maisons de campagne

A vdre, mais. de camp., tt cft, dans le Royans, à 20 km de la stat. de « Font-d'Urle » (Drôme). Surf. habit. 130 m², ss-sol 94 m², terrasse, balc., cours 164 m², gar. 2 voit. Prix : 370.000 F. Écr. s/n° 7.527 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propriétés

1 H DE PARIS PAR A6 PPTÉ 9 P., habit., cuis., s. de bns, w.-c., dépendances, chauf. Parc 35.000 m². Vue imprenable. 550.000 F. CRÉDIT 80 % THYRAULT 89170 ST-FARGEAU Téléphone : 16 (86) 74-31-48 ou après 20 h : (38) 31-48-74.

---

1) MAISON aménagée sur 25.000 m² bord. ruiss. 300 m, vue impr., rég. bois., poss. étang. Séj., cuis., 4 ch.s, bains. Tt cft 650.000 F.
2) FERMETTE partiel. amén. s/17.500 m², bord. forêt, séj. rust., 2 ch., bains, grange gren. Px : 260.000 F. COEURET, Agce Imm., 28160 BROU. Tél. : (37) 47-03-92.

viagers

Près Soissons (02) petit imm. 1 appt libre, 3 P., 90 m², dép., ter. 1.150 m² - 135.000 F + 3.500/mois. Cruz (1) 266-19-00.

17e, rue de la Condamine 50.000 + 1.900 F. Occupé fme 83 ans. 2 P., cft. 266-19-00.

ÉTUDE LODEL 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ - 266-19-00

8, RUE LA BOÉTIE-8e Conseil 47 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Ventes

A VENDRE
pour entreprises commerciales, professions libérales
Bureaux, superf. 48, 78, et 79 m²
au choix, ascenseur
plein centre de NIORT (Deux-Sèvres).
Chambre de commerce et d'industrie NIORT.
Tél. : 16 (49) 24-40-42, poste 211.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

TÉLEX, SECRÉTARIAT, DÉMARCHES, CONSTITUTIONS (sans frais honoraire)

AGECO 294-95-28

STATIONNEMENT AISÉ.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de Sociétés et tous services, 355-17-50.

16e Domiciliation, siège social, const. sté, secrét. tél., location bureaux, télex, 651-29-77.

SIÈGE SOCIAL A PARIS Bureau ou domiciliation + services. Tél. : (1) 348-00-55.

fonds de commerce

Ventes

A vendre à MULHOUSE (Alsace) Fonds de commerce auto accessoires 260 m². Magasin avec extension possible 260 m². Atelier de montage. Écr. s/n° 5079, HAVAS, 4, r. du Sauvage, 68100 MULHOUSE.

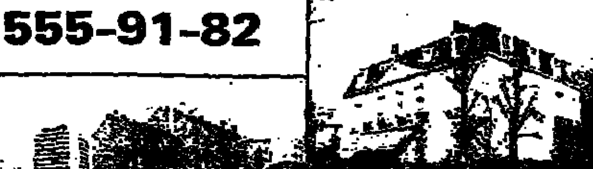
L'IMMOBILIER

dans









du Lundi au Vendredi

555-91-82

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MAJORETTE

L'assemblée générale ordinaire réunie le 27 juin 1985 sous la présidence de M. Émile Veron, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1984.

L'exercice écoulé enregistre une progression sensible du chiffre d'affaires qui s'établit à 388,17 millions de francs, en hausse de 30,38 % sur l'exercice 1983 (F. 297,74 millions). Avec l'application des nouvelles règles comptables, les chiffres réellement comparables ressortent à 388,17 millions de francs (1984) contre 302,45 millions de francs (1983), soit + 28,34 %.

La part des ventes à l'exportation représente près de 56 % du total contre 44 % pour la France seule.

Le résultat courant avant impôt s'établit à 51,48 millions de francs contre 54,61 millions de francs en 1983, après dotation aux amortissements de 46,75 millions de francs contre 36,79 millions en 1983 (+ 27,13 %).

Le bénéfice net se monte à 28,17 millions de francs contre 26,04 millions en 1983 (+ 8,20 %). Il correspond à 7,26 % du chiffre d'affaires.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende par action de 9,00 francs assorti d'un avoir fiscal de 4,50 francs soit un revenu global de 13,50 francs. Il sera payable à compter du 1er septembre 1985.

Au cours de cette assemblée, le président a annoncé aux actionnaires que l'exercice 1985 pourrait être caractérisé par une légère baisse du chiffre d'affaires (de l'ordre de 10 %) mais que les mesures prises devraient permettre de dégager un pourcentage de rentabilité du même ordre que celui réalisé au cours de 1984.

∴

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le même jour, a autorisé le conseil à procéder à une augmentation en numéraire du capital de la société par émission de 3 229 actions nouvelles réservées au personnel.

SICOMMERCE

UNE NOUVELLE SICOMI

Une nouvelle Sicomi spécialisée dans le financement de locaux commerciaux vient d'être créée, à l'initiative du groupe Worms et du Crédit Lyonnais, sous le nom de Sicommerce, avec un capital de 200 000 000 de francs.

Les principaux actionnaires en sont : le Crédit Lyonnais, GPA-Vie, l'UAP-capitalisation, Bouygues, Dumez, la Compagnie européenne de placements, PFA-Vie, la Mutuelle générale Française-Vie, GAN-Vie, les AGF.

Le premier conseil d'administration s'est réuni le 26 juin 1985 ; il a porté à sa présidence Paul Camous, délégué général de l'Institut du commerce et de la consommation, et désigné, en qualité de vice-président, Jean Meynial.

La gestion de Sicommerce a été confiée à ARC (Aménagement-Rénovation-Construction), société du groupe Worms, dont le président est Jean Meynial et le directeur général, Alain Teste, lui-même conseiller du président de Sicommerce.

ROCHEFORTAISE

L'assemblée générale mixte réunie le 26 juin 1985 a approuvé les comptes de l'exercice 1984.

Elle a décidé de distribuer une somme de 1 040 000 francs correspondant à un dividende de 8 francs par action auquel s'ajoute un avoir fiscal de 4 francs donnant un revenu global de 12 francs.

Ce dividende sera mis en paiement le 2 septembre 1985 sous la désignation « coupon n° 33 ».

L'assemblée a approuvé à l'unanimité les résolution proposées.

Elle a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. François Blondot, Charles Maurel, Olivier Maurel et Alain Laguillaumie.

Le président a commenté les comptes consolidés de l'exercice 1984 qui font apparaître une situation nette de 28 505 000 francs contre 18 069 000 francs en 1983 soit une augmentation de 57 %.

Le chiffre d'affaires est passé de 78 082 000 en 1983 à 106 203 000 en 1984, soit une évolution de 36 %.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 12 323 000 F.

Les opérations exceptionnelles ont engendré cette année un résultat positif de 5 590 000 francs contre 7 732 000 francs en 1983. Elles comprennent des plus-values sur cession de titres de participation de 6 882 000 francs contre 4 209 000 francs l'an dernier.

Le résultat net après prise en charge de l'impôt sur les sociétés ressort à 12 533 583 francs contre 13 297 221 francs en 1983.

Le président dans son allocution a donné un aperçu sur la marche des affaires pendant le premier semestre 1985.



PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
246-72-23, poste 2412

SCAC

L'assemblée générale, réunie le 28 juin sous la présidence de M. Jacques Dupeydauby, président-directeur général, a approuvé les comptes de la société au 31 décembre 1984, arrêtés avec une perte de 121 millions de francs, consécutive au très grave déficit, 150 millions de francs, enregistré par le secteur négoce de matériaux de construction. De ce fait, aucun dividende ne sera distribué.

Le résultat consolidé du groupe ressort lui-même, et pour les mêmes raisons, en lourde perte, puisque celle-ci s'élève à 113 millions pour la part de la SCAC en 1984, contre un bénéfice de 14 millions en 1983.

Le président a rappelé que l'objectif de la direction générale pour 1985 était de réduire des trois quarts la perte 1984, et indiqué que les résultats du premier semestre se situaient dans la ligne de cet objectif.

Le négoce des matériaux a commencé, en effet, à partir du mois de mars à amorcer le redressement attendu, suite aux décisions prises en fin d'année 1984 ; l'effort d'assainissement se poursuit sans relâche.

Le secteur combustibles a réalisé globalement de bonnes performances en dépit du très net durcissement de la concurrence sur le marché des produits pétroliers.

Dans la branche loisirs distribution, le bricolage enregistre une bonne progression de son chiffre d'affaires, avec toutefois un rentabilité insuffisante, le niveau d'activité des agences de voyages reste soutenu.

L'auxiliaire de transport, qui constitue la principale activité du groupe, poursuit le développement de ses trafics et de ses implantations avec des résultats satisfaisants conformes aux prévisions.

Le président a confirmé, enfin, que le programme de désinvestissements annoncé était très engagé, et sa réalisation définitive permettra, comme prévu, de rétablir pour la fin de l'année la structure financière de la société.

L'assemblée a ratifié la nomination de M. Eric Dufoix comme administrateur, et nommé administrateurs MM. Christian Blanckaert et Jean-Paul Elkann.

Année 1984	Effectif	Volume de facturation (en millions de F)	Chiffre d'affaires H.T. (en millions de F)	Valeur ajoutée (en millions de F)
Transport	9 564	11 172	4 779	1 442
Bricorama/Bricogem .	452	411	312	61
Voyages	427	1 144	112	69
Combustibles	309	2 310	1 839	110
Matériaux	1 384	1 950	1 514	188
Autres activités et siège social	569	273	177	65
TOTAL	12 705	17 260	8 733	1 935

Le rapport d'activité de la SCAC est disponible en français et en anglais à la Direction de la communication, 30, quai De-Dion-Bouton, 92806 Puteaux Cedex.

SICAV du Crédit Lyonnais: une épargne à vos mesures.

Société d'Investissement à Capital Variable
GESTILION

Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 1985

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société réunie le 26 juin 1985 sous la présidence de M. RENAULT a approuvé les comptes de l'exercice 1984-1985.
. Revenus distribuables : F 700,1 millions.
. Revenu global par action : F 6 860,37 composé d'un dividende net de F 6 497,30 et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de F 363,07.
. Mise en paiement dès le 28 juin 1985, au titre du coupon n° 3.
Comme les années précédentes, le montant de ce coupon pourra être réinvesti en actions de la Société, pendant une durée de trois mois, à partir de la mise en distribution en franchise de droit d'entrée.
L'Assemblée a ratifié la décision du Conseil d'Administration du 26 février 1985 de transférer le siège social de la Société, 168, rue de Rivoli - 75001 PARIS.

CREDIT LYONNAIS

SICAV du Crédit Lyonnais: une épargne à vos mesures.



SLIVARENTE
Société d'Investissement à Capital Variable

Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 1985

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société réunie le 28 juin 1985 sous la présidence de M. ROCHE a approuvé les comptes de l'exercice 1984-1985.
. Revenus distribuables : F 456,41 millions.
. Revenu global par action : F 20,60 composé d'un dividende net de F 18,93 et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de F 1,67
. Mise en paiement dès le 1er juillet 1985, au titre du coupon n° 31.
Comme les années précédentes, le montant de ce coupon pourra être réinvesti en actions de la Société, pendant une durée de trois mois, à partir de la mise en distribution en franchise de droit d'entrée.
L'Assemblée a ratifié la décision du Conseil d'Administration du 7 février 1985 de transférer le siège social de la Société, 168, rue de Rivoli - 75001 PARIS.

CREDIT LYONNAIS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 11,70 % Octobre 1979

Les intérêts courus du 25 juillet 1984 au 24 juillet 1985 sur les obligations ÉLECTRICITÉ DE FRANCE 11,70 % Octobre 1979 seront payables, à partir du 25 juillet 1985, à raison de F 210,60 par titre de 2 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 23,40 (montant global : F 234,00).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 35,08 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit F 2,34 faisant ressortir un net de F 173,18 . Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

A compter de la même date, les 57 893 obligations comprises dans les séries de numéros 274 505 à 309 467 et 346 387 à 369 386 sortis au tirage du 29 mai 1985 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à F 2 000,00, coupon n° 7 au 25 juillet 1986 attaché.

Ci-après, sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :
- Amortissement 1981 : 630 078 à 652 960 ;
- Amortissement 1982 : 224 434 à 253 041 ;
- Amortissement 1983 : 1 216 408 à 1 244 964 ;
- Amortissement 1984 : 309 468 à 346 386.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations 17,50 % Juillet 1981

Les intérêts courus du 25 juillet 1984 au 24 juillet 1985 sur les obligations CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE 17,50 % Juillet 1981 seront payables, à partir du 25 juillet 1985, à raison de F 787,50 par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 4 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 87,50 (montant global : F 875,00).

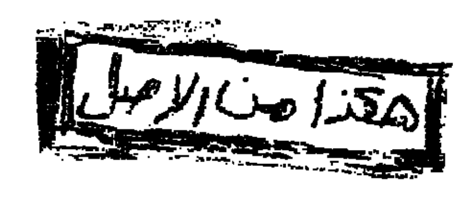
En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 131,19 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit F 8,75 faisant ressortir un net de F 647,56. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations 14,70 % Juillet 1983

Les intérêts courus du 25 juillet 1984 au 24 juillet 1985 sur les obligations CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE 14,70 % Juillet 1983 seront payables, à partir du 25 juillet 1985, à raison de F 661,50 par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 73,50 (montant global : F 735,00).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 110,20 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit F 7,35 faisant ressortir un net de F 543,95. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

هكذا من الأصل



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 juillet

Baisse d'ELF-Aquitaine

L'événement mercredi à la Bourse de Paris a été la baisse sensible (– 3 %) de l'action ELF-Aquitaine. La découverte d'une mine d'or dans la Sarthe serait-elle moins prometteuse que prévu ? En fait, ce n'était pas cela dont il était question. Dans un communiqué, le groupe avait annoncé dans la matinée le règlement de l'affaire, qui l'avait opposé au Guatemala avec Basic Resources, filiale de la Générale occidentale. Et ce règlement se soldait pour lui par un débours de 85 millions de dollars. La Bourse a trouvé la facture salée et a fait la moue. En contrepartie, l'action Générale occidentale a monté de 2,8 %.

En dehors des quelques remous ainsi causés, bien faibles au demeurant, le marché a été assez calme. La tendance est demeurée irrégulière mais cette fois avec un peu plus de baisses que de hausses. Mais ces dernières « sont de qualité » assurait un professionnel en citant Chargeurs (+ 2,3 %), Ciments français (+ 2,7 %), Crédit Foncier de France (+ 1,6 %), Midi (+ 1,1 %), CSF et Moët. Il reste qu'à la clôture, l'indicateur instantané accusait un léger repli de 0,3 %.

Leroy-Somer, Via Banque, Avions Dassault, CFR, BSN, SGE-SB ont fait l'objet de dégagements.

Autour de la corbeille, les professionnels s'interrogeaient sur l'impact que les mesures arrêtées pour freiner la croissance de la masse monétaire allaient avoir sur le volume du crédit.

M. Xavier Gardinier a pris le contrôle de Potel et Chabot à 65,3 %, au prix unitaire de 327,11 F.

La cotation des actions SICLI (extincteurs) a été suspendue dans l'attente d'une opération financière.

En liaison avec la reprise du dollar, l'or à Londres s'est raffermi : 310,40 dollars l'once (+ 2,15 dollars).

A Paris le lingot a perdu 550 F à 92 850 F (après 92 950 F) et le napoléon a reproduit son précédent cours de 543 F.

NEW-YORK

Repli

Les veilles de « pont » ne sont jamais très favorables pour Wall Street. Avec le chômage qui sera observé le 4 juillet pour la fête de l'Indépendance et les nombreuses absences attendues vendredi, le marché américain n'a pas mercredi failli à ses habitudes. Il s'est replié sur ses positions. A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait un recul de 7,62 points à 1 326,38. Cependant, le bilan de la séance a été équilibré. Sur 1985 valeurs traitées, 774 ont monté, 739 ont baissé et 472 n'ont pas varié.

La prudence l'a donc emporté d'autant que des incertitudes subsistent sur l'évolution de l'économie et les résultats des entreprises pour le second trimestre. Seules les actions d'entreprises placées dans des situations particulières suscitant un certain intérêt (perspectives d'OPA par exemple) ont été recherchées. MCA, une affaire à laquelle RCA s'intéresserait, a monté de 6 %.

D'autre part la décision des pilotes de la TWA d'accepter une réduction de 20 % de leurs salaires a eu un effet favorable sur le cours du titre. Enfin l'autorisation donnée par la FDA à Squibb de lancer un nouveau médicament pour soigner l'hypertension a également fait monter l'action du laboratoire (+ 6 %).

Si le sentiment était bon autour du big Board, les professionnels s'attendaient à un calme plat pour vendredi. L'activité a diminué et 98,41 millions de titres ont changé de main contre 111,07 millions la veille.

VALEURS	Cours du 2 juillet	Cours du 3 juillet
Alcoa	34 1/8	34 1/4
A.T.T.	23 7/8	23 3/4
Boeing	46 3/8	46 1/4
Chase Manhattan Bank	61 3/4	62 1/4
Du Pont de Nemours	59 1/2	59 1/2
Eastman Kodak	45 1/8	45 3/8
Exxon	51 3/4	51 7/8
Ford	46 3/8	45
General Electric	61 7/8	61 7/8
General Foods	80	79 5/8
General Motors	73 3/4	71 3/4
Goodyear	28 5/8	28
I.B.M.	124 5/8	123 3/4
I.T.T.	31 1/4	31 1/4
Mobil Oil	30 1/8	30
Pfizer	49 1/4	48 3/8
Schlumberger	38 5/8	38 1/4
Texaco	37 3/8	37 3/8
U.A.L. Inc.	55 3/4	56 1/4
Union Carbide	45 3/4	48
U.S. Steel	27 5/8	27 1/4
Westinghouse	34 5/8	34 1/4
Xerox Corp.	54 1/4	54 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PLUS DE 18 MILLIONS DE FRANCS COLLECTÉS EN MIDI-PYRÉNÉES PAR LE FONDS COMMUN RÉGIONAL DE PLACEMENT. – Plus de 18 millions de francs ont été collectés en sept mois par le fonds commun régional de placement Midi-Pyrénées Investissement, selon M. Alex Raymond, président du conseil régional.

« Au 7 juin dernier, l'action de Midi-Pyrénées Investissements avait un rendement de près de 19 % par rapport à sa valeur d'octobre 1984 », a-t-il précisé.

Le Fonds commun régional de placement, créé au mois d'octobre 1984, a pour but de valoriser l'épargne régionale et de la réinvestir pour partie sur place.

Une Association pour l'investissement de l'épargne régionale Midi-Pyrénées (AIDER) assure la promotion du Fonds, dont les capitaux, déposés à la Banque populaire Toulouse-Pyrénées, sont gérés par le groupe CRI.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DU GROUPE VICTOIRE ABEILLE ET PAIX. – Pour un chiffre d'affaires de 12,26 milliards de francs en progression de 13,5 % à périmètre de consolidation identique, le résultat net atteint 658 millions de francs. Il comporte 389 millions de francs de plus-values et n'est pas comparable au précédent.

ECHO BAY VEND DES ACTIONS. – Cette mine d'or canadienne a vendu 182 550 actions nouvelles à Wood Gundy inc. au prix unitaire de 18,625 dollars canadiens. Le crédit d'impôt de 25 % attaché à ces titres est transmis à l'acquéreur.

LE CCF CRÉE UNE NOUVELLE SICAV. – Le Crédit commercial de France a créé le 1er juillet 1985 avec le concours d'investisseurs institutionnels une nouvelle Sicav baptisée Sélection Europe, spécialisée dans les valeurs cotées sur les bourses européennes.

Le portefeuille sera composé au minimum de 50 % de valeurs françaises. Le capital initial a été fixé à 168 750 000 francs et le montant de la part à 1 000 F. La souscription sera ouverte début septembre tant aux investisseurs institutionnels qu'aux particuliers.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	2 juillet	3 juillet
Valeurs françaises	121,8	121,4
Valeurs étrangères	104,3	105

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	2 juillet	3 juillet
Indice général	224,7	223,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 4 juillet .... 10 5/32 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 juillet	4 juillet
1 dollar (en yens)	248,12	247,95

BOURSE DE PARIS Comptant 3 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31 20	2 268
5 %	46 70	2 086
3 % amort. 45-54	....	2 770
Emp. 7 % 1973	8210	..
Emp. 8,80 % 77	120 10	1 013
8,80 % 78/93	98	9 585
8,80 % 78/86	97 80	4 918
10,80 % 79/94	99 90	8 965
13,25 % 80/90	108 10	1 126
13,80 % 80/87	106 15	9 868
13,80 % 81/89	108 84	6 427
16,75 % 81/87	111 50	13 629
16,20 % 82/90	118	7 634
16 % juin 82	119 15	1 096
E.D.F. 7,8 % 61	....	6 795
E.D.F. 14,5 % 80-92	108 10	1 287
Ch. France 3 %	152	..
CNB Bques janv. 82	102 80	0 091
CNB Paribas	103 50	0 091
CNB Suez	103 50	0 091
CNI janv. 82	102 50	0 091

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	165	165
A.G.F. (St Cent.)	1990	1950

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1940	1865
BAFP	640	620
Calberson	344 50	344 50
Cap Gemini Sogeti	1045	1050
C.D.M.E.	714	720
C. Equip. Elect.	298	300
C. Occid. Forestière	149	149
Dataa	252	....
Dauphin O.T.A.	1950	1950
Elect. S. Dassault	804	785
Filipacchi	560	565
Guy Degrenne	728	710
Marlin Immobilier	360	350
Métallurg. Minière	242	242
M.M.B	405	405
Navale-Delmas	425	426
Om. Gest. Fin.	305	301
Petit Bateau	322	322
Petrofigaz	690	653
Pochet	1695	1700
Poron	325	315
S.C.G.P.M.	310	312
S.E.P.	807	815
Sofibus	236	231
Sovac	926	920

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Borie	295	....
Cochery	56	56
Coparex	475	475
Rorento N.V.	129 30	129
S.P.R.	127	125
Thann et Mulhouse	102 30	106 20
Ufinex	352	343

Étrangères

SICAV 3/7

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1604	4,5 % 1973	1574	1580	1575	+ 0 06
1031	B.N.P.	1030	1028	1028	– 0 09
970	C.C.F.	976	977	978	+ 0 20
210	Elf-Aquitaine	208	200 70	204 80	– 1 5[illegible]
205	– (certific.)	204	200 70	200 70	– 1 6[illegible]
1530	Epeda-B-Faure	1440	1390	1390	– 3 4[illegible]
2420	Essilor	2440	2440	2440	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/7	Achat	Vente
			COURS DES BILLETS AUX GUICHETS	
Etats-Unis ($ 1)	9 302	9 262	8 900	9 550
ECU	6 854	6 850	....	....
Allemagne (100 DM)	304 500	304 480	295	310
Belgique (100 F)	15 125	15 120	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 190	270 230	260	280
Danemark (100 krd)	84 900	84 940	80	88
Norvège (100 k)	105 890	105 710	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	12 105	12 085	11 800	12 550
Grèce (100 drachmes)	6 852	6 842	6 200	7 700
Italie (1 000 lires)	4 780	4 782	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	363 950	363 820	3 540	3 710
Suède (100 krs)	105 900	105 700	101	108
Autriche (100 sch)	43 370	43 340	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 332	5 328	5 150	5 700
Portugal (100 esc.)	5 276	5 300	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 848	6 828	6 550	6 950
Japon (100 yens)	3 742	3 732	3 580	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/7
Or fin (kilo en barre)	93500	92400
Or fin (en lingot)	93400	92850
Pièce française (20 fr)	543	543
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	544	540
Pièce latine (20 fr)	534	532
Souverain	678	677
Pièce de 20 dollars	3950	3935
Pièce de 10 dollars	2125	2140
Pièce de 5 dollars	1476 25	.....
Pièce de 50 pesos	3450	3460
Pièce de 10 florins	569	568

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Au Pérou

Lima confirme son intention d'acheter vingt-six Mirage-2000

Lima (*Reuter*). – Le général Cesar Enrico, chef d'état-major inter-armes, a confirmé mercredi 3 juillet que le gouvernement péruvien avait toujours l'*intention d'acheter à la France vingt-six* Mirage-2000, en dépit de ses difficultés économiques. Les premières livraisons sont prévues en juillet 1986 et une équipe de pilotes péruviens est actuellement en stage d'entraînement en France (le contrat *représente un montant d'environ 800 millions* de dollars).

Selon le général Enrico, la France serait autorisée à engager des poursuites pour *rupture de contrat* si la commande, passée en décembre 1982, était annulée. De telles poursuites pourraient coûter au Pérou de 300 à 350 millions de dollars. Cette déclaration du chef d'état-major inter-armes intervient au moment où un certains nombre de personnalités péruviennes *s'interrogeaient sur* l'opportunité d'une telle commande. Le Pérou est en retard sur le paiement de 430 millions de dollars du service de sa dette étrangère qui s'élève à 13,5 milliards de dollars.

Au Salvador

Des hélicoptères américains sont directement engagés

Des hélicoptères américains ont survolé deux fois le Salvador, en juin, pour participer directement à *des missions de récupération* d'appareils de l'armée salvadorienne endommagés, a fait savoir, mercredi 3 juillet, le porte-parole des forces armées salvadoriennes, le général Carlos Aviles. *Il a précisé que ces missions* avaient eu lieu les 14 et 18 juin, à la demande des militaires de son pays. Il a souligné que c'étaient les « *seules missions* » jamais effectuées par des pilotes américains au Salvador.

A Washington, le *porte-parole du* Pentagone a effectivement reconnu qu'un hélicoptère CH-47 Chinook, piloté par des Américains, avait « *franchi la frontière* » le 14 ou le 15 juin, pour récupérer un appareil salvadorien endommagé. Mais il a démenti qu'une mission semblable ait été effectuée le 18 juin, les autorités américaines ayant jugé que le deuxième hélicoptère dont les Salvadoriens réclamaient le dépannage était trop endommagé. Un diplomate de l'ambassade américaine à *San-Salvador* a *toutefois affirmé* que, le 25 juin, une mission de « dépannage » avait été effectuée par les Américains.

Cette controverse fait suite à un film, pris à cette date par la chaîne de télévision américaine ABC, qui montrait un Chinook remorquant un *hélicoptère au-dessus d'une* ville tenue par la guérilla dans la province de Cabanas. – (*Reuter.*)

● *Violentes manifestations à Panama contres les mesures d'austérité.* – De violentes manifestations ont eu lieu lundi 1[er] et mardi 2 juillet *dans la capitale, où des ouvriers* et des étudiants manifestaient contre les mesures d'austérité décidées par le gouvernement dans le cadre d'un accord avec le FMI. La grève a cessé mercredi après la promesse *faite par le gouvernement de constituer* une « commission nationale » composée des différents acteurs de la vie économique et du gouvernement pour se prononcer sur ces mesures. – (*UPI*).

● *1 300 organisations chiliennes contre l'utilisation de l'île de Paques par les Etats-Unis.* – Quelque 1 300 organisations chiliennes ont signé une pétition contre le projet de la NASA d'utiliser l'île de Paques pour un éventuel atterrissage d'urgence de ses navettes spatiales. Parmi les mouvements qui se sont prononcés contre la conclusion d'un accord entre le Chili et les Etats-Unis figurent environ 400 syndicats, au *côté notamment* d'associations écologistes, religieuses et de mouvements de jeunes. – (*AFP.*)

● *L'augmentation de capital de Peugeot.* – Peugeot SA a décidé, pour renforcer ses fonds propres, d'*augmenter son capital par l'émission* de deux millions cinq cent mille actions nouvelles à 370 francs l'unité, soit une augmentation de 925 millions de francs. Ces actions sont émises sans droit préférentiel *pour les anciens actionnaires comme* le permet la loi du 3 janvier 1983. La souscription sera ouverte le 8 juillet.

● *Giotto en vol libre.* – Giotto est bien partie, mercredi 3 juillet à 21 h 23 (heure française). Les techniciens du centre spatial de Darmstadt (RFA) ont en effet allumé le *petit moteur* à poudre de la sonde européenne, libérant Giotto de l'orbite terrestre provisoire sur laquelle elle gravitait depuis la veille. La sonde, porteuse d'une dizaine d'instruments *scientifiques, entame ainsi* un voyage de huit mois qui devrait la conduire, le 13 mars 1986, à environ 500 kilomètres de la comète de Halley.

Avant Giotto, deux sondes franco-soviétiques – *Véga 1 et 2* – et la sonde japonaise MS-T5 ont déjà été lancées à la rencontre de Halley.

En Israël

LE GOUVERNEMENT FAIT MARCHE ARRIÈRE DANS L'APPLICATION DE SON PLAN D'AUSTÉRITÉ

Jérusalem (*AFP*). – Le succès de la grève générale déclenchée mardi 2 juillet par la centrale syndicale Histadrouth a contraint le gouvernement israélien à faire marche arrière dans l'application de son plan d'austérité. Certaines des principales *mesures* d'urgence décidées en début de semaine dans le cadre du plan d'assainissement économique ont dû être différées en raison de la reprise des négociations avec la *Histadrouth*.

Cet ajournement porte sur le gel des salaires, le non-versement de l'allocation de vie chère et les licenciements dans la fonction publique qui devraient affecter environ dix mille travailleurs. *La Histadrouth* exige que le gouvernement annule en premier lieu sa décision d'application par décret de son plan d'austérité et négocie en revanche avec les syndicats la possibilité « *de faire partager par d'autres secteurs également les lourds sacrifices imposés aux salariés* ».

Des négociations entre gouvernement et syndicat se sont ouvertes mercredi. La *Histadrouth* a annoncé que, en cas d'échec, elle durcirait encore plus sa position et déclencherait dans deux semaines une nouvelle grève générale.

LA CONTESTATION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le prochain secrétaire général : « Une polémique déplacée »

La *mise – volontaire* – sur la place publique des différends qui peuvent opposer les fonctionnaires des Assemblées parlementaires aux présidents de celles-ci, n'est pas une chose courante. Aussi la diffusion par l'Association des administrateurs de l'Assemblée nationale et quatre syndicats de fonctionnaires du Palais-Bourbon de la lettre qu'ils avaient envoyée à M. Louis Mermaz *pour contester* certaines de ses « initiatives » (*le Monde* du 4 juillet), a créé une certaine émotion à l'Assemblée. Nous avons demandé à M. Michel Ameller, actuel directeur général des services législatifs, et qui, le 10 août, deviendra le secrétaire général de l'Assemblée nationale et de la présidence, et donc premier des fonctionnaires de cette maison, ce qu'il pense de cette situation. Voici la réponse qu'il nous a faite : « *J'estime cette polémique déplacée et hors de proportion avec le malaise provoqué par certains malentendus dans la gestion du personnel. Je regrette profondément dans la forme l'emploi d'un procédé qui met en cause directement le président de l'Assemblée et ignore complètement l'existence des secrétaires généraux.*

« *Pour ma part, j'ai toujours été hostile à ce genre de manifestation qui, par la publicité qu'il donne, rend plus difficile la recherche de solutions pour des problèmes qui ne sont tout de même pas des affaires d'Etat. Malgré cela je pense qu'il est encore possible de recréer rapidement les conditions du rassemblement de tout le personnel autour de la seule mission qui lui est dévolue et qu'il accomplissait jusqu'ici dans la discrétion : assurer le meilleur fonctionnement de l'institution parlementaire. Tel est l'objectif auquel je m'attacherai en priorité à compter du 10 août, date à laquelle je prendrai mes fonctions.* »

Le numéro du « Monde » daté 4 juillet 1985 a été tiré à 427 476 exemplaires

A B C D E F G

SAISIE D'UNE RADIO LOCALE PROCHE D'ACTION DIRECTE

La police a saisi, ce jeudi 4 juillet, le matériel de Radio-Mouvance, une radio locale parisienne émettant sur 106 Mhz. Cette opération policière, la première sur Paris depuis juin 1983, vise un collectif militant, sympathisant des mouvements d'extrême gauche du tiers-monde et qui défend sur les ondes les thèses et les militants d'Action directe.

Les sommaires de juillet

• LE MONDE DIPLOMATIQUE : Les pauvres chez les riches

Quelles sont les racines de cette pauvreté qui s'étend au cœur des sociétés les plus développées ? Denis Clerc apporte un éclairage économique du problème, puis Florence Beaugé *décrit le visage méconnu* d'une Amérique pauvre, pendant que Philippe Videlier compare, en France, les manifestations actuelles de la crise à ce que l'on *put observer pendant les années 30*. Cet étonnant jeu de miroir de l'histoire révèle de stupéfiantes constantes. Danièle et Robert Linhart présentent pour leur part les conséquences de la « *participation* » *des travailleurs à* la vie de l'entreprise.

Pendant que Catherine Gobet *examine le politique méditerranéenne que pourra mener* l'Europe des Douze, Thierry Maliniak analyse le développement de la *politique* de l'Espagne au Maghreb.

Alexandre Dastarac et M. Levent décrivent le renforcement *des dispositifs de sécurité dans le Golfe*, et Amnon Kapeliouk montre comment la politique des travaillistes israéliens rejoint celle du Likoud. Sur le continent *africain*, Claude Wauthier et Michel Lobe Ewane s'intéressent aux difficultés de la succession de M. Houphouët-Boigny en Côte-d'Ivoire, pendant *que Bokwe Mafuna dit comment* se radicalise la lutte des Noirs en Afrique du Sud.

Deux romans récents permettent à Jacques Decornoy d'évoquer l'attitude des Allemands devant le nazisme. Rodolfo Mattarollo et Olivier Russbach jettent un regard inhabituel sur le droit international.

★ Le numéro : 11,50 F.

• LE MONDE DE L'ÉDUCATION : Le palmarès 1985 des universités

Comment va l'enseignement supérieur ? Les formations ont-elles évolué ? De quelle manière ? Se valent-elles toutes ? *Poursuivant son travail d'évaluation* des institutions d'enseignement, *le Monde de l'éducation* a choisi de porter son attention, dans cette dixième édition du palmarès des universités, *sur les sciences économiques*, politique, et *sociales*. Ainsi, les enseignants du supérieur et les chercheurs ont-ils établi leur hiérarchie pour 1985. Viennent au premier rang, en science politique, l'Institut d'Etudes *politiques de Paris, l'Université Paris-I* et Grenoble ; en sciences économiques, Paris-I, Paris-X, Aix-Marseille-II et Grenoble ; en gestion, HEC, ESSEC, ESC Paris, ESC Lyon ; en *sociologie*, l'Ecole *des hautes études en sciences* sociales, Paris-V, Nantes et Lille-I ; en psychologie, Paris-V, Aix-Marseille-I, Lille et Toulouse. Dans ce palmarès, *le Monde de l'éducation* dresse la liste des sections de techniciens supérieurs qui ont obtenu les meilleurs *résultats aux brevets de techniciens supérieurs* (BTS).

Deux autres bilans figurent dans ce numéro. Celui des nouveaux premiers cycles des universités : ils s'avèrent prometteurs. *Ainsi que celui du taux d'encadrement en enseignants* par université et par discipline. Quatorze universités, dont les parisiennes, ont un taux d'encadrement supérieur à 100 % ; *quinze disciplines sont dans la même situation*. En tête des plus encadrées, les universités scientifiques parisiennes. En tête des plus démunies, les provinciales de création récente. Un état *saisissant d'inégalités criantes*.

Enfin, figurent aussi au sommaire de ce numéro une sélection de lectures d'été pour les enfants, ainsi que tous les trucs à savoir sur les TUC.

★ Le numéro : 11,50 F.

• DOSSIERS ET DOCUMENTS : Spécial showbiz

Le showbiz fascine toujours : *ascensions fulgurantes*, argent facilement gagné, clinquant et illusion, fascination des médias : télé, vidéo, radios... Les mythes ont la vie dure et les années *folles du yé-yé, où la vulgarité* était érigée en système, ont vécu. Le showbiz, c'est, aujourd'hui, une industrie. Concentration et restructuration sont à l'ordre du jour. Pour les capitaux comme pour les artistes. Dur, dur. Et la crise n'épargne plus un secteur d'activité *où la concurrence est féroce*. La moindre n'est pas celle que livrent aux chanteurs français les groupes de rock anglo-saxons...

Un dossier spécial de huit pages réalisé pour les vacances par Pierre Kerleroux et Stéphane *Cornu et présenté par* Claude Fléouter. Des illustrations de Jean-Marie Kerleroux, Nicolas Viel et Bonnafé.

★ Le numéro : 5,80 F.

• LE MONDE DE LA MUSIQUE : Les programmes des festivals

Dans le numéro de juillet-août, Sviatoslav Richter livre en exclusivité sa conception de la musique et de la vie de concertiste... Après *Amadeus*, de Milos Forman, *le cinéma se tourne à nouveau vers un grand compositeur* ; Paul Morrissey, en effet, a choisi de tourner à Vienne un film qui traite des rapports entre Beethoven et son neveu. *Le Monde de la musique a assisté au tournage.*

Depuis soixante ans, le Festival de Salzburg reste insurpassé : à travers Richard Strauss, Bruno Walter et Arturo Toscanini, ce numéro spécial retrace les grandes heures de ce lieu d'*exception*.

Egalement au sommaire, un supplément détachable de vingt pages comportant les programmes des festivals classiques, jazz, danse se déroulant en *juillet et août*. Et *le point sur les* différents courants de la danse qui prédomineront à l'horizon de 1990.

★ Le numéro : 20 F.



هكذا من الأصل